

Cercle de recherche sur les discours

La biodiversité en discours : communication, transmission, traduction



Les Carnets du Cediscor

15

Dirigés par
Florimond RAKOTONOELINA
et Sandrine REBOUL-TOURÉ


PRESSES
SORBONNE
NOUVELLE

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

15 | 2020

La biodiversité en discours: communication, transmission, traduction

Florimond Rakotonoelina et Sandrine Reboul-Touré (dir.)



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/1591>

DOI : 10.4000/cediscor.1591

ISSN : 2108-6605

Éditeur

Presses Sorbonne Nouvelle

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37906-039-7

ISSN : 1242-8345

Référence électronique

Florimond Rakotonoelina et Sandrine Reboul-Touré (dir.), *Les Carnets du Cediscor*, 15 | 2020, « La biodiversité en discours: communication, transmission, traduction » [En ligne], mis en ligne le 14 février 2020, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/1591> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cediscor.1591>

La biodiversité en discours : communication, transmission, traduction



Les Carnets du Cediscor

15

Dirigés par
Florimond RAKOTONOEELINA
et Sandrine REBOUL-TOURÉ

Cercle de recherche sur les discours

La biodiversité en discours : communication, transmission, traduction

Les Carnets du Cediscor 15

Dirigés par
Florimond RAKOTONOELINA
et Sandrine REBOUL-TOURÉ



Créés en 1992, *les Carnets du Cediscor* sont une publication numérotée périodique où sont regroupés, par thème, les travaux des membres du CEDISCOR et ceux de chercheurs avec lesquels le cercle collabore.

Publiés par les Presses Sorbonne Nouvelle, ils reçoivent le soutien financier du Conseil scientifique de l'université Paris 3 – Sorbonne nouvelle et de l'équipe d'accueil 7345 CLESTHIA – Langage, systèmes, discours. La publication est disponible en accès libre sur OpenEdition à l'adresse suivante, <https://journals.openedition.org/cediscor/>, et en vente au format électronique sur le site web de l'éditeur, <http://psn.univ-paris3.fr>.

Fondateur

Sophie Moirand

Responsable de la publication

Florimond Rakotonoelina

CEDISCOR

Florimond Rakotonoelina

Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle

UFR DFLE

46 rue Saint Jacques 75230 Paris CEDEX 05

© 2019 by Presses Sorbonne Nouvelle

Droits de reproduction réservés pour tous pays

ISBN 978-2-37906-039-7

ISSN 1242-8345

Objectifs scientifiques

Le CEDISCOR réunit des enseignants-chercheurs appartenant à plusieurs universités françaises autour d'une visée commune : l'analyse des discours de transmission des connaissances (discours didactiques, discours de vulgarisation scientifique, etc.), des discours d'entreprise, des discours médiatiques et sociétaux, que ces discours soient médiés par les supports traditionnels (imprimerie, radio, télévision et enregistrement de situations d'oral) ou par tout type de dispositif numérique (communication par écrans interposés).

Les recherches conduites au CEDISCOR privilégient un cadre théorique pour une linguistique de discours, dont les notions et les concepts s'enrichissent par la prise en compte de la pluralité des corpus étudiés et des supports de diffusion retenus. Elles conduisent à mettre au jour l'inscription du sens dans la matérialité des textes à partir du verbal et à décrire ainsi leurs fonctionnements. Pour autant, elles n'excluent pas le recours à d'autres domaines disciplinaires (histoire, logique naturelle, sciences de l'information et de la communication, sociologie, anthropologie, etc.) lors de la constitution des corpus, de l'analyse ou de l'interprétation des données. Les résultats de ces recherches sont, pour la plupart, redéployés dans une perspective didactique visant la transmission et l'acquisition de compétences discursives dans divers contextes institutionnels.

Histoire du CEDISCOR

Fondé par Sophie Moirand en 1989, le CEDISCOR a été associé à différentes équipes d'accueil puis a été intégré jusqu'en 2012 à l'équipe d'accueil SYLED (**S**ystèmes linguistiques, énonciation et **d**iscursivité) et dirigé par Sandrine Redoul-Touré, maître de conférences en sciences du langage à l'université Paris 3 – Sorbonne nouvelle. Le CEDISCOR est désormais un cercle de recherche regroupant des enseignants-chercheurs de différentes universités mais dont le noyau dur, Sandrine Reboul-Touré et Florimond Rakotonelina, appartient à l'axe « Sens et discours » de l'équipe d'accueil 7345 CLESTHIA (Langage, systèmes, discours) depuis 2012. Sandrine Reboul-Touré continue d'en assurer la direction.

Au cours de son histoire, l'acronyme CEDISCOR a eu plusieurs significations :

- 1989-1994 : **C**entre de recherche sur la didacticité des **d**iscours **o**rdinaires
- 1995-2003 : **C**entre d'études sur les **d**iscours **o**rdinaires et spécialisés
- 2004-2016 : **C**entre de recherche sur les **d**iscours **o**rdinaires et spécialisés
- À partir de 2017 : **C**ercle de recherche sur les **d**iscours.

La publication *les Carnets du Cediscor*

Créés en 1992, *les Carnets du Cediscor* sont une publication numérotée périodique où sont regroupés, par thème, les travaux des membres du CEDISCOR et ceux de chercheurs avec lesquels le cercle collabore. Publiés par les Presses Sorbonne Nouvelle, ils reçoivent le soutien

financier du Conseil scientifique de l'université Paris 3 – Sorbonne nouvelle et de l'équipe d'accueil 7345 CLESTHIA (Langage, systèmes, discours). Le directeur de publication est Florimond Rakotonoelina, maître de conférences en sciences du langage à l'université Paris 3 – Sorbonne nouvelle; la directrice adjointe de publication est Sandrine Reboul-Touré, maîtresse de conférences en sciences du langage à l'université Paris 3 – Sorbonne nouvelle.

Les Carnets du Cediscor décrivent les discours médiateurs (discours de vulgarisation, discours scientifiques, discours médiatiques, discours didactiques, discours professionnels) dans la diversité de leurs supports de diffusion (médias écrits et oraux, internet, interactions orales et publications écrites) et amènent ainsi à repenser les objets d'étude, les catégories descriptives et les notions et concepts de l'analyse linguistique du discours.

Cette publication numérotée est disponible en accès libre sur OpenEdition à l'adresse suivante : <https://journals.openedition.org/cediscor/>.

Les numéros 1 à 12 sont en vente au format papier à la « Boutique des Cahiers » (8 rue de la Sorbonne, 75005 Paris) et sur le site web de l'éditeur (<http://psn.univ-paris3.fr>). À partir du numéro 13, la publication est en vente en livre électronique sur le site web de l'éditeur (<http://psn.univ-paris3.fr>).

Chaque numéro *des Carnets du Cediscor* est évalué par un double comité de lecture :

– le premier comité est constitué pour moitié par le comité scientifique permanent de la revue et par un comité scientifique constitué de manière *ad hoc* en fonction des thématiques des numéros ;

– le second comité (anonyme) est constitué par des experts de la commission de lecture des Presses Sorbonne Nouvelle.

Comité scientifique permanent

Les membres du comité scientifique permanent participent à l'expertise des propositions d'articles et proposent à tour de rôle un numéro thématique.

- Pascale Brunner, université de Poitiers
- Georgeta Cislaru, université Paris 3 – Sorbonne nouvelle
- Chantal Claudel, université Paris 8 – Vincennes-Saint Denis
- Lorenzo Devilla, université de Sassari (Italie)
- Marianne Doury, CNRS
- Sophie Moirand, université Paris 3 – Sorbonne nouvelle
- Florence Mourlhon-Dallies, université Paris Descartes
- Patricia von Münchow, université Paris Descartes
- Marie-Anne Paveau, université Paris 13
- Michele Pordeus Ribeiro, université de São Paulo
- Florimond Rakotonoelina, université Paris 3 – Sorbonne nouvelle
- Sandrine Reboul-Touré, université Paris 3 – Sorbonne nouvelle
- Élodie Vargas, université Grenoble Alpes

Présentation du volume

La biodiversité est définie par le *Petit Robert* 2020 comme « Diversité biologique qui s'apprécie par la richesse en espèces (micro-organismes, végétaux, animaux) d'un milieu, leur diversité génétique et les interactions de l'écosystème considéré avec ceux qui l'entourent ». Ce numéro des *Carnets du Cediscor* propose de traiter des discours *sur* et *autour* de la biodiversité à partir de différents types de corpus : discours scientifiques, discours de vulgarisation, que ces derniers appartiennent à la sphère des discours médiatiques ou à celle des discours citoyens sur les réseaux sociaux, voire à celle des discours associatifs, discours institutionnels, discours lexicographiques ou encore discours à destination des consommateurs. Si l'analyse et la compréhension du concept de *biodiversité* restent au centre de la plupart des contributions de ce numéro, ce sont également les rapports que la biodiversité entretient avec des domaines connexes comme le changement climatique ou l'information aux consommateurs qui sont concernés. Plusieurs approches concourent ici à observer la biodiversité en discours : approches sémantico-discursives, approches communicationnelles, approches phraséologiques et approches comparatives.

Coordination éditoriale

Florimond Rakotonoelina est maître de conférences en sciences du langage et enseigne au département de didactique du français langue étrangère et seconde à l'université Paris 3 – Sorbonne nouvelle. Il est rattaché à l'EA 7345 CLESTHIA, Langage, systèmes, discours. Il co-dirige la publication périodique *les Carnets du Cediscor*. Ses recherches s'ancrent dans le courant de l'analyse du discours et portent actuellement sur les discours médiatiques et les discours de transmission des connaissances, notamment en e-learning.

Sandrine Reboul-Touré est maîtresse de conférences à l'université Paris 3 – Sorbonne nouvelle dans le département de littérature et linguistique françaises et latines. Elle est responsable de l'axe « Sens et discours » de l'équipe d'accueil CLESTHIA. Ses recherches sont principalement orientées vers les discours de vulgarisation scientifique et articulent analyse du discours et lexicologie.



Sommaire

Informations sur le CEDISCOR 3

Avant-propos. Analyse du discours et biodiversité : pluridisciplinarité,
interdisciplinarité et transdisciplinarité 9

par *Florimond RAKOTONOELINA et Sandrine REBOUL-TOURÉ*

Première partie Circulation discursive et biodiversité

La *biodiversité* : un mot-témoin pour l'analyse du discours 16

par *Sandrine REBOUL-TOURÉ*

Biodiversité et changement climatique :
entre discours du spécialiste et discours vulgarisé 33

par *Frédéric PARRENIN et Élodie VARGAS*

Deuxième partie Enjeux discursifs et communicationnels autour de la biodiversité

Les discours de l'Union européenne sur la biodiversité :
une analyse des registres communicationnels 49

par *Francesco ATTRUIA*

Évolutions de la communication du Parc naturel régional du Pilat
à travers le thème de la biodiversité : 2010-2015 64

par *Émilie KOHLMANN*

Troisième partie
**Analyses sémantico-discursives
autour du concept de biodiversité**

La biodiversité sur l'étiquette. Analyse discursive de l'information aux consommateurs	84
par <i>Cécile DESOUTTER</i>	

<i>Biodiversité/biodiversity</i> : dynamiques discursives des fonctionnements collocationnels dans le discours lexicographique et les discours environmentalistes en français et en anglais	99
par <i>Florimond RAKOTONOELINA</i>	

Postface

« L'intelligence de la nature » : une nouvelle Babel ou enfin un vrai dialogue entre les espèces vivantes?	118
par <i>Danielle LONDEI</i>	



Avant-propos

Analyse du discours et biodiversité : pluridisciplinarité, interdisciplinarité et transdisciplinarité

par Florimond RAKOTONOELINA et Sandrine REBOUL-TOURÉ

Dès son apparition, l'analyse du discours s'est instituée comme un champ interdisciplinaire. Ancrée dans les sciences du langage en faisant converger linguistique et politique, linguistique et psychanalyse, linguistique et histoire, linguistique et philosophie et linguistique et sociologie¹, ce champ articule aujourd'hui les formes langagières, qu'elle peut analyser d'un point de vue strictement linguistique ou non, avec différents pôles des sciences humaines et sociales. Mais elle va plus loin en tentant également de confronter le résultat de ses recherches avec le résultat de recherches de disciplines connexes à l'intérieur des sciences humaines autour d'objets d'étude similaires.

C'est ainsi que, depuis 2010, un réseau regroupant des chercheurs en sciences du langage (CLESTHIA, Langage, systèmes, discours, Sorbonne nouvelle), en traduction (Dipartimento di Interpretazione e Traduzione, DIT, università di Bologna - Dipartimento di Lingue, Letterature e Culture Straniere, università Roma Tre) et en sciences de l'information et de la communication (Sciences, philosophie, humanités, SPH, université de Bordeaux et université Bordeaux-Montaigne) s'est constitué en se donnant pour objectif de faire dialoguer ces disciplines. Plusieurs opérations ont d'ores et déjà été conduites et ont permis d'aborder d'un point de vue tripartite les discours de la santé², les discours autour du bien-être³ et les discours autour des déchets⁴. Les enrichissements mutuels apportés par ces rencontres ont conduit l'analyse du discours à une plus grande prise en compte des approches macrostructurelles, répandues en sciences de l'information et de la communication ; les réflexions menées du côté de la traduction rappellent qu'il convient d'articuler le linguistique et le culturel ; enfin, les approches microstructurelles de l'analyse du discours, qu'il s'agisse d'aborder les formes langagières avec des catégories linguistiques ou discursives, permettent aux sciences de l'information et de la communication (Charaudeau 2007 ; Oger 2007) et à la traduction (Delisle 1980 ; Gambier 2000) d'appréhender autrement le langage, eu égard à la question du sens et de l'interprétation.

1. Voir par exemple les numéros de *Langages* 13, 23, 37, 41, 52, 55, 62, 81, 114, 117 et 119.

2. Le 5 mai 2011 a été organisée, par le laboratoire Sciences, philosophie, humanités (SPH), la journée d'étude « Discours de santé dans la presse nationale et régionale » ; les 18 et 19 octobre a été organisé par ce même laboratoire le colloque « Médias/Santé publique ».

3. Les 16 et 17 octobre 2014 a été organisé par le département d'interprétation et de traduction de Forlì, en partenariat avec les universités Bordeaux 3, Rome 3 et le Dorif, le colloque international « Médias et bien-être : discours et représentations ».

4. Les 5 et 6 novembre 2015 a été organisé, par le Dorif, à l'université de Bergame (Italie), le colloque « Les déchets mis en mots ».

Ainsi, après un regard sur les *Médias et bien-être* (Pederzoli, Reggiani et Santone eds, 2016), sur *Les déchets mis en mots* (Desoutter et Galazzi eds, 2017) et dans la continuité des recherches et des échanges déjà engagés, nous avons organisé une journée d'étude internationale en mars 2017 afin d'observer la biodiversité en discours⁵, chacun des groupes partageant, une fois de plus, sa manière d'appréhender des discours thématiquement délimités à partir d'un faisceau de corpus néanmoins diversifiés⁶.

La « biodiversité » se définit comme « [d]iversité biologique qui s'apprécie par la richesse en espèces (micro-organismes, végétaux, animaux) d'un milieu, leur diversité génétique et les interactions de l'écosystème considéré avec ceux qui l'entourent », selon le *Petit Robert* 2018. Son ancrage se situe dans un domaine spécialisé, ce qui ne veut pas dire que les discours qui en relèvent appartiennent tous à des genres spécialisés (Rakotonolina 2014). En effet, plusieurs voies participent à sa diffusion : les discours médiatiques (presse écrite et radiophonique, télévision), les discours de vulgarisation scientifique (présents sur le web et, plus spécifiquement, sur les réseaux sociaux), les discours institutionnels (plus politiques, lors des différentes conférences des parties – COP –, ou plus prescriptifs, au travers des mises en œuvre préconisées par les États), les discours associatifs (tout aussi politiques et prescriptifs pour des raisons souvent plus militantes cette fois), les discours des citoyens, les discours scientifiques ainsi que les discours lexicographiques, notamment à partir des collocations du terme « biodiversité ».

Bien que les *Carnets du Cediscor* aient toujours été un lieu de publication pour des travaux d'analyse du discours, ce numéro marque en quelque sorte une ouverture, dans la mesure où il fait intervenir des travaux relevant de disciplines différentes, ainsi que nous l'avons souhaité lors de la formation de ce réseau. Néanmoins, il s'agit d'une rencontre prudente – l'ensemble des trois champs principalement représentés relevant des sciences humaines – où le dialogue est encore possible, puisqu'il s'agit de comprendre ce que les uns et les autres ont à proposer autour de recherches sur des objets communs.

Cette perspective est l'occasion de rappeler que l'analyse du discours peut être entendue dans deux sens différents. Le premier sens est celui qui prévaut dans ce numéro et correspond, pour reprendre Charaudeau et Maingueneau (eds 2002), aux « études du discours », au sens où toute recherche prenant pour objet d'étude les (caractéristiques des) discours empiriques pourrait se ranger sous la bannière de l'« analyse du discours », quels que soient les cadres théoriques et méthodologiques retenus. Le deuxième sens est celui dans lequel les travaux du CEDISCOR s'insèrent : parmi ces « études du discours », certaines adoptent un point de vue spécifique sur le discours et ce point de vue, qui articule texte et contexte, est généralement de type « linguistique » ; en l'occurrence, le CEDISCOR a toujours privilégié des cadres théoriques

5. L'année 2017 marque l'avènement de l'Agence française pour la biodiversité, établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire, <https://www.afbiodiversite.fr/>.

6. Dans la continuité des échanges engagés par le réseau, une autre journée d'étude s'est tenue les 11-12 avril 2019 à Bordeaux, ayant pour titre « Médias et émotions. Catégories d'analyses, problématiques, concepts ». Il s'agissait non plus de partir d'une thématique (les discours sur le bien-être, sur les déchets ou sur la biodiversité), mais d'aborder le concept d'émotion dans la pluralité des médias – ce qui ne permet plus de délimiter des corpus *a priori*. Cette autre journée a ainsi été l'occasion d'aborder la médiatisation de l'émotion, et plus particulièrement d'un point de vue sémiotique et pragmatique.

pour une « linguistique du discours », quels qu'en soient les contours, qu'il articule avec des domaines disciplinaires autres lorsqu'il s'agit d'en exploiter les résultats⁷.

Cette perspective est également l'occasion de rappeler qu'il convient de distinguer pluridisciplinarité, interdisciplinarité et transdisciplinarité. Ce numéro est, explicitement ou implicitement, à la fois pluridisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire. Pluridisciplinaire, car on y retrouve des travaux relevant de disciplines différentes, essentiellement de l'analyse du discours au sens restreint que l'on vient de mentionner, des sciences de l'information et de la communication, de la climatologie, voire de la philosophie. Interdisciplinaire au sens où les travaux d'analyse du discours ou des sciences de l'information et de la communication sont non seulement, d'un point de vue épistémologique, interdisciplinaires mais au sens également où la force de nos rencontres est de permettre de comprendre les perspectives de l'Autre sur des objets similaires et voir ce que ces perspectives peuvent nous apporter dans nos propres manières de concevoir nos recherches, comme nous l'avons souligné au tout début de cet avant-propos. Transdisciplinaire enfin, au sens où la climatologie (considérée comme une science dure) rencontre, au sein d'un même article, l'analyse du discours (sciences humaines) à travers la question du changement climatique et de la biodiversité dans les discours spécialisés et les discours de vulgarisation scientifique. Ou encore en permettant aux traductologues, grâce à un travail d'analyse du discours comparé entre le français et l'anglais, de mieux circonscrire ce que recouvre la notion de « biodiversité » dans ces deux langues. Ou, pour ne citer qu'un dernier exemple, à travers la rencontre inattendue de l'anthropologie de la nature et de la philosophie, conduisant à un travail d'analyse du discours au sens large.

On l'aura compris : ce qui réunit l'ensemble des propositions de ce numéro, c'est un « mot-témoin », pour reprendre Reboul-Touré ici même. La biodiversité – et son empan – en tant que mot-témoin est à la fois pluridisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire. Cette triple caractéristique permet à la notion de se retrouver dans différents genres discursifs, hybrides ou non, dans différentes communautés discursives et dans différentes sphères d'activité langagière. Aussi, ce choix a lui-même des conséquences sur le genre discursif « avant-propos » auquel les revues de sciences du langage nous ont habitués (*Langue française* et *Langages* en tête, mais également les numéros précédents des *Carnets du Cediscor*) : il n'est plus possible ici de construire un « avant-propos » calibré avec un « état des lieux » de la question – à quoi pourrait bien ressembler d'ailleurs « l'état de l'art » sur la biodiversité, aujourd'hui, dans les sciences humaines?⁸ – et encore moins une synthèse transversale de ce qui ressortirait des cadres théoriques et méthodologiques de chaque contribution du numéro. Néanmoins, il a été possible de regrouper les différentes contributions selon trois axes.

Le premier axe, « Circulation discursive et biodiversité », vise à interroger le nomadisme du mot « biodiversité », chez Reboul-Touré, dans différentes sphères d'activité langagière,

7. On pourra se reporter aux dernières livraisons des *Carnets du Cediscor* qui traitent du rapport entre analyse du discours et didactique des langues (2017) ou du regard porté par l'analyse du discours sur la « linguistique populaire » (« *folk linguistics* ») (2018), ouvrant une voie théorique possible à une « postlinguistique » (Paveau 2018).

8. En ce sens, on distingue clairement un mot-témoin, comme la « biodiversité », d'un concept comme les émotions, dont une synthèse des travaux dans le champ des sciences humaines peut être proposée (voir par exemple Baider et Cislaru éds 2013).

pour comprendre comment se construit, du point de vue d'une sémantique discursive, cette notion. C'est ce même nomadisme qu'observent Parrenin et Vargas pour montrer ce que devient la biodiversité en lien avec le changement climatique, cette fois d'un point de vue argumentatif et en partant des discours d'experts, dans les discours vulgarisés.

Le deuxième axe, « Enjeux discursifs et communicationnels autour de la biodiversité », comporte deux études de cas. La première, chez Attruia, traite des discours institutionnels de l'Union européenne sur la biodiversité et montre que ces discours sont hybrides parce qu'ils répondent à des préoccupations pragmatiques que l'auteur qualifie, dans son domaine, de registres communicationnels (à la fois didactique, procédural et vulgarisé). La deuxième étude de cas, chez Kohlman, prend pour cible un lieu géographique, le Parc du Pilat, et la communication sur la biodiversité qui gravite autour de ce lieu, et montre comment la communication sur la biodiversité évolue sur une période de cinq ans (2010-2015).

Le troisième axe, « Analyses sémantico-discursives autour de la notion de biodiversité », examine la biodiversité à partir d'une double sémantique, à la fois lexicale et discursive et d'un point de vue comparatif en deux langues. Ainsi, Desoutter s'appuie sur un canal de transmission, l'étiquette présente sur les produits alimentaires, pour comprendre ce qu'y recouvre la notion de « biodiversité » en français et en italien. Rakotonoelina, pour sa part, propose de comprendre la notion de « biodiversité » à partir de ses fonctionnements collocationnels dans une double perspective comparative : comparaison entre discours lexicographiques et discours des ONG d'une part et comparaison de ces mêmes discours entre le français et l'anglais.

Les dernières livraisons des *Carnets du Cediscor* proposent habituellement une postface. Étant donné la thématique particulière de ces *Carnets* eu égard à la prise de conscience occidentale pour l'écologie (et donc la biodiversité), il nous a semblé intéressant d'en proposer de nouveau une qui soit une véritable ouverture, au risque de rompre avec le genre discursif « article de recherche en sciences humaines et sociales à la française ». C'est ce que propose Londei, professeure de l'université de Bologne, dont les travaux s'ancrent, entre autres, dans la « philosophie de la complexité » et qui questionne ici la biodiversité, dans le cadre d'un article qui se veut être un « essai », sous un nouvel angle qui serait celui d'un dialogue entre les espèces vivantes, détrônant l'espèce humaine de son piédestal. Nous y voyons, pour notre part, une dimension cosmique, au sens philosophique du terme, puisqu'il s'agit de prendre la biodiversité comme un tout dans l'univers et non de la restreindre à la seule vision (discursive) de notre espèce. Sur le plan de la recherche formelle, cette décentration est l'objet même d'une biosémiotique d'inspiration structurale qui se donne pour objectif théorique et méthodologique de « comprendre ce qui est propre à la vie dans le monde vivant » (Fontanille 2019). Les lecteurs et lectrices impatient.e.s pourront commencer la lecture de ce numéro par la postface, véritable invitation à la pensée.

Éléments bibliographiques

ADELL, N., 2011, *Anthropologie des savoirs*, Paris, Armand Colin.

BAIDER, F. et CISLARU, G., eds, 2013, *Cartographie des émotions. Propositions linguistiques et sociolinguistiques*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

- BEACCO, J.-C., CLAUDEL, C., DOURY, M., PETIT, G., REBOUL-TOURÉ, S., 2002, Science in media and social discourse: new channels of communication, new linguistic forms, *Discourse Studies* 4 (3) : 277-300.
- BONNAFOUS, S. et TEMMAR, M., éd., 2007, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys.
- BONNAFOUS, S. et KRIEG-PLANQUE, A., 2013, L'analyse du discours, dans Olivesi, S., éd., *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble : 223-238.
- BOURDIEU, P., 2000, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil.
- BRUNNER, P., HUSSON, A.-C. et NEUSIUS, V., éd., 2018, *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 14, <https://journals.openedition.org/cediscor/1089>.
- CHARAUDEAU, P., 2007, Analyse du discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un?, *Semen* 23 [En ligne], <http://semen.revues.org/5081>.
- CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU, D., éd., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- DELISLE, J., 1980, *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Ottawa, University of Ottawa Press.
- DESOUTTER, C. et GALAZZI, E., éd., 2017, *Les déchets mis en mots*, Paris, L'Harmattan.
- DOSSE, F., 1995, *L'empire du sens*, Paris, La Découverte.
- GAMBIER, Y., 2000, Traduction et analyses de discours : typologie croisée, *Studia Romanica Posnaniensia* XXV/XXVI, Poznan, Adam Mickiewicz University Press : 97-108.
- FONTANILLE, J., 2019, La sémiotique des mondes vivants. Du signe à l'interaction, de la téléologie à la structure, *Actes Sémiotiques* 122 [En ligne], <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/6233>.
- KRIEG-PLANQUE, A., 2007, « Sciences du langage » et « sciences de l'information et de la communication » : entre reconnaissances et ignorances, entre distanciations et appropriations, dans Neveu, F. et Pétillon, S., éd., *Sciences du langage et sciences de l'homme*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas : 103-119.
- LAVANCHY, A., GAJARDO, A. et DERVIN, F., éd., 2011, *Anthropologies de l'Interculturalité*, Paris, L'Harmattan.
- LAURENT, F., éd., 2013, Actes du colloque Médias/Santé Publique, *Textes et Cultures* XVIII(4), <http://www.revue-texto.net/index.php?id=3326>.
- LONDEI, D. et SANTONE, L., éd., 2013, *Entre linguistique et anthropologie*, Berne, Peter Lang.
- MOIRAND, S., REBOUL-TOURÉ, S. et PORDEUS, M., 2016, La vulgarisation scientifique au croisement de nouvelles sphères d'activité langagière, *Bakhtiniana. Revista de Estudos do Discurso* 11(2), São Paulo. Version anglaise : « Popular Science at the Crossroads of new Linguistic Spheres ». Version portugaise : « A divulgação científica no cruzamento de novas esferas de atividade languageira ».

- OGER, C., 2007, Analyse du discours et sciences de l'information et de la communication. Au-delà des corpus et des méthodes, dans Bonnaïfous, S. et Temmar, M., eds, *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys.
- PAVEAU, M.-A., 2018, La linguistique hors d'elle-même. Vers une postlinguistique, *Les Carnets du Cediscor* 14 [En ligne], <http://journals.openedition.org/cediscor/1478>.
- PEDERZOLI, R., REGGIANI, L. et SANTONE, L., eds, 2016, Médias et bien-être, discours et représentations, *Studi interdisciplinari su Traduzione, Lingue e Culture* 32, Bologne, Bononia University Press.
- RAKOTONOELINA, F., 2014, Avant-propos, *Les Carnets du Cediscor* 12, « Perméabilité des frontières entre l'ordinaire et le spécialisé dans les genres et les discours » [En ligne], <http://journals.openedition.org/cediscor/898>.
- RAKOTONOELINA, F., éd., 2017, *Les Carnets du Cediscor* 13, « Analyse du discours et didactique des/en langues », <https://journals.openedition.org/cediscor/1002>.
- REBOUL-TOURÉ, S., 2015, Les blogs scientifiques francophones : aux marges de l'analyse du discours?, dans Lopez Munoz, J. M., éd., *Aux marges du discours. Personnes, temps, lieux, objets*, Limoges, Lambert-Lucas : 277-286.
- WINKIN, Y., 1981, *La nouvelle communication*, Paris, Seuil.
- WINKIN, Y., 1996, *Anthropologie de la communication, de la théorie au terrain*, Bruxelles, De Boeck Université.

Première partie
Circulation discursive
et biodiversité



La biodiversité : un mot-témoin pour l'analyse du discours

The biodiversity: a 'cookie word' for discourse analysis

par Sandrine REBOUL-TOURÉ

Résumé/Abstract

Dans cet article, on revisite la notion de mot-témoin proposée par G. Matoré en quittant la lexicologie pour le cadre de l'analyse du discours. L'analyse du mot-témoin « biodiversité » propose d'articuler la question de la nomination (pluralité de désignations, choix d'une dénomination), du sens en mouvement selon des sphères d'activité langagière (des biologistes aux citoyens) et de la circulation des discours qui invitent à mettre en avant la construction du sens dans le discours et à faire des passerelles avec la sémantique discursive.

This paper revisits G. Matoré's notion of cookie word (mot-témoin [fr.]) by transferring it from Lexicology to the framework of Discourse analysis. Based on the analysis of the core-word "Biodiversity", we propose to articulate the question of denomination (plurality of designations, denomination choices) with the dynamics of meaning depending on spheres of linguistic activity (from biologists to citizens) and on the circulation of discourse. Our results invite us to put forward the construction of meaning in discourse and to build bridges with discursive semantics.

Mots-clés/Keywords

Mot-témoin, analyse du discours, nomination, sphère d'activité langagière, circulation des discours, sémantique discursive

Cookie word, discourse analysis, denomination, sphere of linguistic activity, circulation of discourse, discursive semantics

Le mot-témoin se situe dans le domaine de la lexicologie mais dans une lexicologie ouverte, notamment vers la sociologie. En effet, pour Matoré, « le mot-témoin est le symbole matériel d'un fait spirituel important ; c'est l'élément à la fois expressif et tangible qui concrétise un fait de civilisation » ; ou encore, le mot-témoin manifeste un dynamisme et il est le symbole d'un *changement* (Matoré 1953 : 65-66). Ainsi, pour Matoré, le mot ne peut rester cloisonné dans un seul espace des sciences humaines. Lorsqu'on s'intéresse aux mots du point de vue du sens, un sens en mouvement, il est difficile de se limiter à un seul sous-domaine des sciences du langage. En prenant appui sur le mot « biodiversité », qui fait partie de ces mots qui montrent l'évolution de la société avec une émergence remarquable, je souhaiterais élargir l'envergure du mot-témoin avec une analyse plus globale faisant appel à l'analyse du discours. Le corpus analysé est hétérogène : il est constitué de discours de biologistes, de discours institutionnels, de discours de presse et les discours des citoyens sont appréhendés via des blogs ou des réseaux sociaux, espaces de discours qui permettent de recueillir la parole d'internautes afin de sortir des corpus plus « traditionnels »¹. Tout d'abord, je m'interrogerai sur la nomination associée à l'instabilité des étiquettes « diversité biologique/biodiversité ». Cette instabilité sera mise en rapport avec les différentes sphères d'activité langagière qui au fil du temps s'intéressent à la biodiversité. Je montrerai ensuite la circulation du mot dans les discours ainsi que la démultiplication des sources énonciatives dans des espaces discursifs nouveaux.

1. Biodiversité et nomination : le sens en mouvement

Les recherches autour des concepts de *dénomination* et de *désignation* (Kleiber 1984 ; Bosredon, Tamba et Petit eds 2001 ; Petit éd. 2012) ont évolué en parallèle avec les travaux autour de la nomination qui se situe à l'origine du côté de la praxématique² (Siblot 1997, 2001), puis des connexions ont été établies. Ainsi, notamment au sein du CEDISCOR, nous nous sommes interrogés sur les articulations possibles entre ces différents concepts (par exemple pour l'articulation dénomination/désignation, Mortureux 1993 ; sur la nomination, Moirand 2004 ; Cislaru *et al.* 2007 et, plus récemment, Moirand et Reboul-Touré 2015) et ce, dans le cadre de l'analyse du discours, comme le souligne par ailleurs Longhi :

Le concept de *nomination* a connu en France une stimulante vitalité, notamment dans les années 1995-2005 [...] avec sa problématisation et sa mise en pratique en analyse du discours. Ceci [*sic*] s'est fait, en particulier, à partir du développement de la praxématique héritée de R. Laffont, par P. Siblot et le laboratoire Praxiling, et de l'analyse du discours « à la française » à l'Université Paris 3, avec notamment les questionnements abordés par S. Moirand et son équipe. (Longhi éd. 2015 : 5)

L'intérêt de la nomination est de mettre en avant une recherche d'un sens dynamique qui se pose au sein même des discours à différents niveaux d'analyse ; en effet, « la recherche sur la nomination permet de prendre en considération des phénomènes discursifs et sémiotiques sous-jacents à l'appréhension même des signes par les sujets parlants » (*ibid.* : 5). Ainsi,

1. Le corpus se compose d'une collection de textes marquants pour le parcours sémantique de la biodiversité, de la fin des années quatre-vingts à 2018.
2. La *nomination* constitue une entrée dans *Termes et concepts pour l'analyse du discours* (Détrie, Siblot et Vérine 2001) mais elle est absente du *Dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau et Maingueneau eds 2002) qui retient *dénomination/désignation*.

certains mots – et notamment les mots-témoins, sont porteurs d'éléments de la société au travers des voix des locuteurs qui les emploient. Le mot « biodiversité » est porteur d'une large palette de valeurs selon les domaines où il circule. Si l'on retient un point de vue linguistique, il agrège différents sens selon les aires discursives dans lesquelles il est employé (en schématisant : le discours des biologistes, le discours de vulgarisation scientifique, le discours institutionnel, le discours des politiques, le discours de presse, le discours des citoyens) ; il porte en filigrane l'historique des différents événements qui l'ont mis en valeur (comme la *Conférence de Rio* – voir ci-dessous). C'est ainsi qu'on tentera de saisir le sens en mouvement en analysant les discours de différentes sphères d'activité langagière au-delà d'une approche énonciative et en prenant en considération une approche dialogique et plus largement la circulation des discours.

2. Des sphères d'activité langagière

De la notion de *communauté discursive* qui a évolué depuis les années quatre-vingts, on retiendra que « les modes d'organisation des hommes et de leurs discours sont indissociables, [et] les doctrines sont inséparables des institutions qui les font émerger et les maintiennent » (Charaudeau et Maingueneau éds 2002 : 105). On pourrait ainsi regrouper la communauté discursive des scientifiques, mais elle est trop large. D'où la proposition de « sphères d'activité langagière » : aux sphères d'activité humaine correspondent des sphères d'activité langagière (Moirand et Reboul-Touré : 2015 : 146) ; par exemple, la sphère d'activité langagière des biologistes. Ces notions, sans doute labiles, permettent cependant d'établir un lien entre un groupe de personnes impliquées dans une réflexion commune et leur production de discours à l'intérieur du groupe (mais les délimitations restent poreuses).

2.1. Le discours des spécialistes : focalisation sur la diversité

Dans la sphère des biologistes, Thomas E. Lovejoy – biologiste américain, spécialiste de l'Amazonie « semble être le premier à avoir utilisé, en 1980, le terme de “diversité biologique”, devenu “biodiversité” par un raccourci, certes plus facile en anglais (*biological diversity* = *biodiversity*), forgé par Walter G. Rosen en 1985 » (Le Guyader 2008) et, en 1988, Edward O. Wilson, en faisant le compte rendu de l'assemblée générale de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN), utilise pour la première fois le terme dans une publication scientifique :

En 1988, la XVIII^e assemblée générale de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN, aujourd'hui Union mondiale pour la nature) se tient au Costa Rica. Une définition de la biodiversité y est explicitée : « La diversité biologique, ou biodiversité, est la variété et la variabilité de tous les organismes vivants. Ceci [sic] inclut la variabilité génétique à l'intérieur des espèces et de leurs populations, la variabilité des espèces et de leurs formes de vie, la diversité des complexes d'espèces associées et de leurs interactions, et celle des processus écologiques qu'ils influencent ou dont ils sont les acteurs [dite diversité écosystémique] ». (CNRS, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01198600/file/C55Leguyader.pdf>)

Les chercheurs ont donc parlé de « *biodiversity*³ » avant de parler de « biodiversité » (voir ici même Rakotonolaina). Dans les travaux des spécialistes (en français), c'est la diversité qui est mise en avant par ce concept et, de manière générale, la diversité du vivant :

Que la vie se manifeste sous des formes très diverses est un fait bien connu, et de longue date. [...] les naturalistes, paléontologues, systématiciens, puis écologues et généticiens n'ont cessé de faire état de la diversité du vivant, c'est-à-dire de la richesse des espèces vivantes et disparues, de la variabilité génétique au sein des populations d'une même espèce, de la diversité des fonctions écologiques qu'elles assument et des écosystèmes qu'elles constituent. (Barbault, « BIODIVERSITÉ », *Encyclopédie universelle* [en ligne], <http://www.universalis-edu.com/encyclopédie/biodiversite/>)

Cette diversité apparaît dans les co-textes du mot, avec une « biodiversité » mise en rapport avec les forêts ou les parasites, pour prendre des exemples contrastés⁴ :

[1] Les forêts françaises offrent une remarquable biodiversité qui s'observe aux différents niveaux de leur organisation : espèces, taxons infraspécifiques, écosystèmes, écomplexes et paysages, et une grande variété structurale, dynamique et de leurs modes anciens d'utilisation qui se sont perpétués jusqu'à nous⁵.

[2] L'étude présentée ici a pour hypothèse de travail que la biodiversité du parasite est fortement corrélée à sa variabilité clonale⁶.

Ainsi, c'est plus globalement, la diversité écologique qui est étudiée. En effet, selon Barbault⁷, « la diversité biologique (ou biodiversité) est devenue en quelques années un des enjeux écologiques parmi les plus importants » (*Encyclopédie universelle*). Le concept de « biodiversité » est sans doute toujours en construction dans cette sphère d'activité langagière, mais il semble ainsi délimité. On peut parler d'un fait scientifique relativement bien identifié. Le glissement vers d'autres sphères d'activité langagière va donner au concept de nouvelles facettes.

2.2. Événement et démultiplication des sphères d'activité langagière

L'ouverture vers des discours non scientifiques se réalise lors de la Conférence de Rio de 1992. Cette conférence est un événement fondateur⁸ pour l'histoire de la biodiversité en soi et aussi pour le mot lui-même, qui va ainsi prendre son essor et se diffuser dans de nouveaux discours. La biodiversité va entrer dans des sphères d'activité langagière diversifiées, notamment celle du politique, mais elle va aussi connaître une visibilité au travers des médias et donc toucher

3. L'*Oxford English Dictionary* (OED) propose une première occurrence en 1985.

4. Les articles constituant ce sous-corpus sont issus de HAL, Hyper articles en ligne (<https://hal.archives-ouvertes.fr/>), ou issus de Google Scholar avec les entrées « biodiversité » ou « diversité biologique ».

5. Rameau, J.-C. et Olivier, L., 1991, La biodiversité forestière et sa préservation, *Revue forestière française*, n° spécial : 19-27.

6. Laurent, J.-P. et Tibayrenc, M., 1994, La variabilité clonale de *Trypanosoma cruzi*, agent de la maladie de Chagas, a-t-elle un impact sur son énorme biodiversité?, *Veterinary Research*, BioMed Central 25 (6) : 591, <hal-00902273>.

7. Robert Barbault, professeur d'écologie à l'université Pierre et Marie Curie, directeur de l'Institut fédératif d'écologie fondamentale et appliquée et membre du Conseil national de la science, nous parle dans un entretien du concept de diversité biologique.

8. On peut parler de tournant décisif du fait des éléments suivants : 182 États réunis, la volonté de donner du sens à la notion de développement durable et avec de nouveaux types d'accords multilatéraux sur l'environnement.

un public large dont les citoyens. On peut considérer la Conférence de Rio comme étant l'événement de référence à toute une chaîne de « précédents » : quand on écrit au sujet de la biodiversité, les locuteurs ont tendance à mentionner cette conférence⁹ pour son impact au niveau de la circulation des discours et dans la mémoire collective. Comment appeler cette conférence ? C'est une question que nous avons étudiée par ailleurs :

[L]orsqu'un événement est « saisi par la communication », pour reprendre l'expression de Quéré¹⁰, on ne peut que s'interroger sur les différentes façons de « dire » l'événement, depuis sa mise en mots et en images, sa description et sa mise en récit, jusqu'à la façon de le désigner ultérieurement, du moment singulier (ce qui arrive) jusqu'à ce qu'il prenne forme à l'intérieur d'un système complexe de construction discursive et de temporalité. (Londei *et al.* éd. 2013 : 112)

J'ai relevé plusieurs désignations de cette Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) aussi appelée « Sommet de la Terre » (le 3^e), « Conférence de Rio » ou « Sommet de Rio ». Aujourd'hui, lorsqu'on en parle, il convient de préciser la date, 1992, car Rio a accueilli depuis d'autres conférences. La « Conférence de Rio » n'est pas une simple conférence qui a eu lieu à Rio, mais c'est la conférence incontournable car elle est porteuse d'engagements politiques marquants pour la biodiversité. C'est d'ailleurs cette dénomination qui est retenue comme entrée dans l'*Encyclopédie universelle*. Cette conférence joue donc un rôle linguistique majeur par la mise en lumière de la diversité biologique¹¹ associée à une définition qui sera très souvent reprise, aujourd'hui encore :

[3] Diversité biologique : variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes¹².

À partir de cette conférence, la diversité biologique n'est plus seulement « pensée » par les scientifiques et elle apparaît dans de nouveaux co-textes :

[4] Les Parties contractantes,
Conscientes de la valeur intrinsèque de la diversité biologique et de la valeur de la diversité et de ses éléments constitutifs sur les plans environnemental, génétique, social, économique, scientifique, éducatif, culturel, récréatif et esthétique,
Conscientes également de l'importance de la diversité biologique pour l'évolution et pour la préservation des systèmes qui entretiennent la biosphère,
Affirmant que la conservation de la diversité biologique est une préoccupation commune à l'humanité, [...]
Préoccupées par le fait que la diversité biologique s'appauvrit considérablement par suite de certaines des activités de l'homme, [...]
Notant qu'il importe au plus haut point d'anticiper et de prévenir les causes de la réduction ou de la perte sensible de la diversité biologique à la source et de s'y attaquer¹³...

9. Il existe une première conférence mettant en avant l'environnement qui a eu lieu en 1972 : la Conférence des Nations unies sur l'environnement (dite « conférence de Stockholm »), mais elle n'a pas eu le même impact.

10. Quéré, L., 2013, Les formes de l'événement, dans Ballardini, E., Pederzoli, R., Reboul-Touré, S. et Tréguer-Felten, G., éd., *Mediazioni* 16, « Les facettes de l'événement : des formes aux signes », <http://mediazioni.sitlec.unibo.it>.

11. Le mot « biodiversité » n'est pas encore présent dans la Convention.

12. *Convention sur la diversité biologique*, 5 juin 1992, http://droitnature.free.fr/pdf/Conventions/1992_Convention_Rio_Text.pdf.

13. *Convention sur la diversité biologique*, préambule.

Dans le préambule ci-dessus et plus loin dans la Convention, on peut relever : *valeur intrinsèque, perte, conservation, utilisation durable...* de la diversité biologique, ce qui apporte des acceptions nouvelles. Ces marques linguistiques vont dans le sens d'une rupture conceptuelle, comme le propose Barbault¹⁴ :

[5] [...] c'est la rupture conceptuelle la plus significative, nous sommes invités à sortir du seul champ des sciences de la nature : le concept de biodiversité n'appartient pas aux seuls biologistes. Il inscrit la diversité du vivant au creux des enjeux, préoccupations et conflits d'intérêts qui se sont fait jour à Rio et qui expliquent qu'une Convention internationale, signée par 188 pays et l'Union européenne, s'impose aujourd'hui aux gouvernements du monde entier (même à ceux qui, comme les États-Unis, ont refusé de s'engager) pour organiser le développement des connaissances, la protection et l'utilisation durable de la diversité du vivant, ainsi qu'un juste partage des bénéfices qui en découlent. (*Encyclopédie universelle*)

La « diversité biologique » va s'effacer et laisser place à la dénomination « biodiversité » autour de 1992 (voir annexe 1), avec des emplois partagés dans de nouvelles sphères d'activité langagière :

[6] L'apparition du mot « biodiversité » et la signature de la Convention sur la diversité biologique à Rio en 1992 ont transformé le domaine de recherche des naturalistes en problème global d'environnement. À ce titre, la biodiversité peut être étudiée comme le fruit d'un jeu complexe d'acteurs et d'intérêts mêlant scientifiques, politiques, industries, ONG. Le développement des biotechnologies et du commerce mondial, les efforts des économistes pour créer une économie de la biodiversité, contribuent à cristalliser les débats sur la question des droits de propriété, préambule obligé pour la régulation marchande. Les pays du Sud et les ONG dénoncent les pratiques de biopiraterie et l'inadaptation des droits de propriété à conserver les ressources et les savoirs locaux. Ce qui est alors en jeu n'est plus l'érosion de la biodiversité, mais l'absorption par le marché de toutes les formes du vivant¹⁵.

La biodiversité va alors être au cœur d'enjeux politiques dans les discours institutionnels (voir Attruia ici même), dans les discours de vulgarisation scientifique (voir Parrenin et Vargas ici même) et dans les discours de presse.

3. Dialogisme, interdiscours et circulation des discours

Le concept de dialogisme est parfois difficile à explorer dans la mesure où les linguistes ont développé toute une palette de spécificités (dialogisme interlocutif, intralocutif, interdiscursif, montré, constitutif, interactionnel, intertextuel)¹⁶. Ce « concept emprunté par l'analyse du discours au Cercle de Bakhtine, et qui réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir qui pourraient produire ses destinataires » (Charaudeau et Maingueneau éds 2002 : 175) peut aussi être retenu avec cette acception large qui couvre les phénomènes discursifs qui se produisent autour de la biodiversité. Les discours des biologistes alimentent, entre autres, les discours qui sont exposés dans les textes des conférences mondiales qui sont rapportées par les journalistes, et tous ces discours circulent auprès des citoyens qui peuvent à leur tour s'en emparer.

14. Professeur à l'université Paris-VI-Pierre-et-Marie-Curie, directeur du département écologie et gestion de la biodiversité, Muséum national d'histoire naturelle, Paris.

15. Aubertin, C. et Vivien, F. D., 1998, *Les enjeux de la biodiversité*, Economica 10, Poche Environnement.

16. Par exemple, Bres *et al.* éds 2005, Moirand 2004.

3.1. Les définitions en échos et le discours rapporté

Les définitions et le discours rapporté permettent de créer une distance par rapport au concept en utilisant les mots des autres. La définition de la « biodiversité » présente dans le texte de la convention rédigée lors de la Conférence de Rio en 1992 (voir ci-dessus) est posée comme point incontournable des discours sur la biodiversité dans de nombreux lieux et comme un précédent à toute réflexion sur la biodiversité : dans des ouvrages spécialisés¹⁷ (biologie, développement, agriculture, économie, droit...), grand public avec *L'écologie pour les nuls* (2011), *101 idées reçues sur l'écologie* (2012), sur les sites ou encore pour répondre à la question « Qu'est-ce que la biodiversité ? » ou « La biodiversité, c'est quoi ? » :

[7] Les ressources biologiques doivent être vues comme un sous-ensemble de la diversité biologique ou biodiversité définie par la CDB [Convention sur la diversité biologique] comme la « variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes »¹⁸.

[8] La biodiversité est le point de toutes les attentions de la biologie de la conservation mais qu'est-ce donc que cette « biodiversité » ? Sans gâcher la surprise du chapitre 9 qui lui est consacré, on peut quand même donner une définition. Elle vient même de haut puisqu'il s'agit de celle fournie officiellement par la Convention sur la diversité biologique : « [définition] ». Traduit en français intelligible cela veut dire la richesse de la diversité de toutes les formes vivantes. C'est une contraction de diversité biologique¹⁹.

[9] La biodiversité, c'est quoi ?

Une définition « officielle »

La convention sur la diversité biologique définit la diversité biologique comme étant la « [définition] ». Un langage quelque peu ésotérique qui mérite d'être explicité²⁰.

Cette définition reprise telle quelle fait écho à la Conférence de Rio tout en s'insérant dans un nouveau cadre énonciatif porteur de sens nouveaux, les ressources pour l'OCDE ou encore, pour les exemples retenus, la complexité de la définition.

Plusieurs concepts des sciences du langage peuvent être convoqués pour analyser les « mouvements » des discours autour de la biodiversité, faisant référence à différentes approches des discours, notamment l'interdiscours, « ensemble des unités discursives (relevant de discours antérieurs de même genre, de discours contemporains d'autres genres, etc.) avec lesquelles un discours particulier entre en relation implicite ou explicite » (Charaudeau et Maingueneau éds 2002 : 324) pour une définition large. On cible alors les formes. Cet interdiscours peut concerner des unités de discours comme des définitions de dictionnaire, des strophes de poèmes, etc., ce que j'ai mis en évidence avec la définition de la « biodiversité » de 1992 ci-dessus. Une passerelle me semble aussi possible avec la circulation des discours. En effet,

17. Par exemple : Lévêque C. et Mounolou J.-C., 2008, *Biodiversité. Dynamique biologique et conservation*, Dunod, p. 8 ; C. Lévêque est directeur de recherche émérite à l'IRD (Institut de recherche pour le développement) et J.-C. Mounolou, professeur émérite à l'université d'Orsay.

18. OCDE, 2003, *Mobiliser les marchés au service de la biodiversité*.

19. Courchamp, F., 2009, *L'écologie pour les Nuls*, éditions First.

20. Lévêque, C., 2008, *La biodiversité au quotidien. Le développement durable à l'épreuve des faits*, IRD (institut de recherche de développement) Éditions : 17-18.

La circulation des discours peut d'abord être envisagée de manière très large : elle s'appuie alors sur deux facettes de la métaphore liquide impliquées par le lexème *circulation*. Ce qui circule, c'est d'abord ce qui se répand, se propage dans l'espace social. On prend en compte ici principalement la question de la diffusion des théories et des concepts scientifiques en Sciences Humaines, en la reliant aux effets d'autorité liés aux positions des acteurs dans un champ donné, aux modes, à la domination ponctuelle ou plus durable de certains paradigmes scientifiques, ainsi qu'aux coups de force idéologiques qu'autorise cette domination. (Boch, Rinck et Grossmann 2009 : 1)

La circulation des discours est étudiée par Boch *et al.* dans le cadre de l'article scientifique, mais elle doit être transposée. Cette propagation dans l'espace social des discours sur la biodiversité est manifeste dans la presse (voir annexe 2), sur des sites ou bien sur les réseaux sociaux. On perçoit ici « la deuxième facette de la métaphore liquide [qui] définit ce qui circule comme ce qui est fluide, qui ne se fige pas, qui se renouvelle en permanence » (*idem*). Pour analyser la « propagation » de la biodiversité dans la presse, j'ai utilisé deux bases de données, Factiva et Europresse, qui permettent d'accéder à la presse quotidienne nationale et régionale, entre autres, et j'ai retenu des publications en français autour des années 1999-2000, début de sa diffusion (voir annexe 2). Les premiers emplois mettent en évidence la distance par rapport à ce qui peut encore être perçu comme un néologisme :

[10] Quatre mois de lent écoulement du pétrole de l'« Erika », de triste aveu d'impuissance des gendarmes des mers, de souillures infligées par vagues répétées aux côtes de l'Atlantique, d'érosion de l'image de TotalFina et d'exaspération de l'opinion publique. Et pourtant, qui peut mettre en doute les bonnes intentions des dirigeants d'un groupe engagé depuis des décennies dans de coûteux programmes de protection de l'environnement et de sauvegarde de la « biodiversité » ? (*Les Échos*, 19/04/2000)

[11] La manifestation « slow food » qui s'est déroulée à Bologne en début de semaine a soulevé une fois de plus la « question paysanne », ce dossier d'une actualité indiscutable non seulement au niveau politique mais aussi culturel. La fameuse « biodiversité » est en fait une question de survie et représente par ailleurs des défis économiques fondamentaux lorsqu'il s'agit des pays du tiers-monde. (*La Tribune*, 27/10/2000)

Cette mise à distance face à un concept nouveau se matérialise aussi par l'emploi du discours rapporté :

[12] « On permettrait aux pays riches de procéder à des plantations d'espèces à croissance rapide au titre des projets dans les pays en développement pour gagner des crédits d'émission, au mépris des anciennes forêts tropicales et de la biodiversité », observe Bill Hare, chef de la délégation de Greenpeace. (*Libération*, 25/11/2000)

[13] Étudier la biodiversité, c'est une autre manière d'étudier la diversité du vivant, lance Robert Barbault, de l'Institut d'écologie fondamentale et appliquée (Université Paris-VI). C'est un concept nouveau. (*Le Figaro*, 20/12/2002)

Les journalistes laissent les spécialistes parler de la nouveauté mais très rapidement, le concept de « biodiversité » entre dans un débat articulant sciences, médias et société

3.2. La biodiversité en débat

La circulation des discours permet de toucher un grand nombre de locuteurs ayant des intérêts différents et de créer des débats autour de la biodiversité, comme le soulignent les extraits de presse suivants dans les années 2000 :

[14] La biodiversité est bel et bien l'un des points chauds de la mondialisation : de Seattle à Gênes, du dossier des OGM à celui de la protection des forêts tropicales, les militants antimondialistes n'ont eu de cesse de le rappeler aux décideurs. Car une incertitude majeure pèse sur l'avenir de la biodiversité, cette grande palette du vivant regroupant l'ensemble des espèces de notre planète. (*La Tribune*, 05/09/2001)

[15] Pourtant, à y regarder de plus près, l'enjeu n'est pas insignifiant. Il y va de la paix sociale, car le nombre de chevreuils acceptable pour la société est le fruit de négociations entre les chasseurs, les forestiers et les agriculteurs. La biodiversité est aussi un phénomène de société. (*Le Figaro*, 29/12/2001)

ou encore aujourd'hui :

[16] La FNSEA rejoindrait donc Greenpeace et Les Amis de la Terre dans le combat contre cette huile de palme, qui ravage les forêts, décime la faune et affiche un bilan carbone désastreux ? C'est là un front d'opposition inédit, mais dont les objectifs divergent. Si les uns luttent contre la déforestation et la perte de biodiversité... (*L'Humanité*, 11/06/2018)

[17] Après plus d'une décennie de pourparlers informels sur le statut de biodiversité de la haute mer, les membres des Nations unies vont enfin entreprendre des négociations formelles. (*Ouest-France*, 23/06/2018)

Militants anti-mondialistes et décideurs, chasseurs, forestiers et agriculteurs, fédérations, etc. confrontent leurs points de vue. La polémique se construit discursivement : elle est liée à « la notion d'espace public, car c'est là que se déploient les débats houleux sur des questions controversées d'intérêt général » (Amossy 2014 : 9) et elle se limite à la sphère démocratique car « c'est là que les divergences d'opinions peuvent se manifester librement et donner lieu à des confrontations exposées aux yeux de tous » (*idem*).

4. Internet : émergence des discours des citoyens²¹

Je présente ici quelques exemples de tweets et extraits de blogs. Le recueil des tweets et de blogs concernant la biodiversité peut se réaliser au travers d'une recherche par mot-clé et plus spécifiquement par le hashtag (ou mot-dièse) #biodiversité que le rédacteur ou la rédactrice choisit d'insérer dans ses propos pour un meilleur repérage, une identification thématique voire un lien pour une communauté (internet, blog, #biodiversité).

Par exemple, Valérie Imbert se présente comme « Maman et Agricultrice - Éleveuse Vaches Aubrac - Secrétaire Générale-Présidente Section Bovins Viande » :

21. Tous les locuteurs autour de la biodiversité, identifiés en amont, peuvent intervenir sur des sites, des blogs et des réseaux sociaux.

[18]



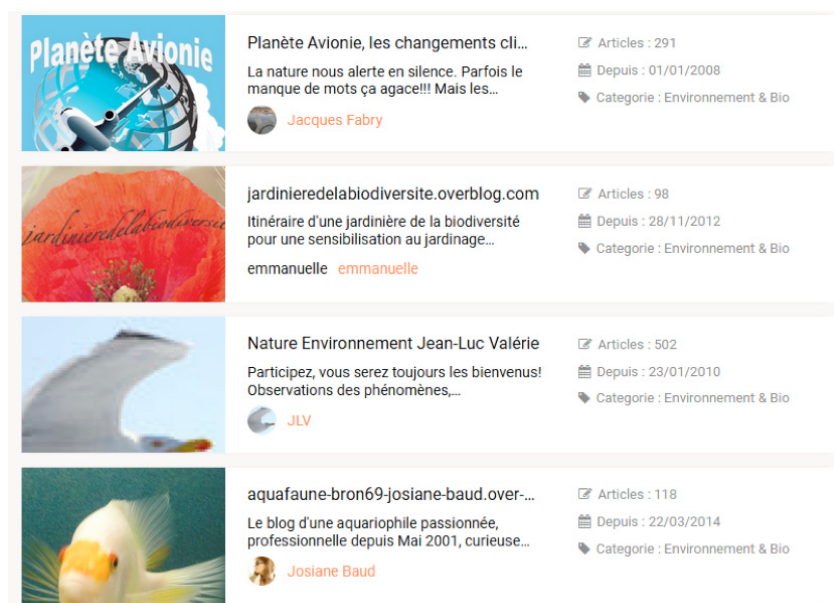
Ou Gilles Pohu, photographe amateur (5 août 2018) :

[19]



On voit au travers de ces exemples l'intérêt que certains citoyens portent à la biodiversité. Le concept n'est pas nécessairement discuté mais il est mis en avant avec le hashtag (#biodiversité). La facette de la biodiversité qui est ici présentée est celle du quotidien.

On peut aussi analyser les blogs personnels sur internet qui ont comme thème la biodiversité ; ils sont répertoriés, entre autres, sur la plateforme de création de blogs, *overblog* :



Par exemple, Emmanuelle livre le post suivant :

[20] Ils surgissent dès les premières belles journées et animent le jardin l'été durant, les papillons sont de précieux auxiliaires à accueillir. Des auxiliaires ... À part la piéride, qui peut causer de sérieux dégâts, tous les papillons sont les bienvenus...

Rédigé par emmanuelle

Publié dans [#biodiversité](#), [#le nez en l'air](#) (7 juillet 2017)

Ou Josiane Baud :

[21] Velouté de fanes de radis avec grandes mouillettes de pain grillé et beurré... Hummm! Aimer la Nature c'est très bien... Manger naturel c'est encore mieux! Une terrasse ou un balcon suffit pour semer et récolter ses propres radis. Tout le monde connaît...

[Lire la suite](#) Tag(s) : [#Recettes de cuisine](#), [#Société](#), [#Santé](#), [#biodiversité](#) (4 mai 2018)

Pourrait-on parler de discours « ordinaires », « ordinaire » pris dans son sens premier : « conforme à l'ordre normal, habituel des choses; sans condition particulière » (*Petit Robert*, 2018)? Apparaissent ici des discours qui n'appartiennent pas aux discours répertoriés dans les sphères d'activité langagière présentées en amont. On observe, sur le contenu, une proximité avec le/la rédacteur/rice et, sur la forme, un registre courant avec une subjectivité marquée sous-jacente et souvent un certain militantisme.

D'autres blogs, tenus aussi par des citoyens, présentent des discours liés à la biodiversité qui font des passerelles avec la vulgarisation scientifique. Je retiens la présentation de l'auteur et un extrait :

[22]



AlainG

Aménageur du territoire pour le bien-être du plus grand nombre et dans un souci de pérennité et de préservation de la planète, pas seulement pour les générations futures mais aussi un peu pour nous ...

Tags associés : actualités, agriculture, architecture, biodiversité, climat, données-informatique, eau-hydraulique, économie, énergie, environnement, espace public, gouvernance, infrastructures, jardin, patrimoine

Vers une disparition des oiseaux dans nos campagnes ?

Publié le 20 mars 2018 par AlainG

Les médias se sont fait l'écho aujourd'hui du résultat de deux investigations concordantes menées par le Muséum National d'Histoire Naturelle et par le CNRS. Ces deux regards différents sur notre biodiversité se rejoignent sur le constat d'une disparition alarmante des petits oiseaux des campagnes, de l'ordre d'un tiers depuis 15 ans.

Les causes semblent bien identifiées et seraient liées au modèle agricole dominant, au travers de l'évolution des assolements (disparition des jachères et autres friches agricoles), de l'utilisation des néonicotinoïdes et autres intrants chimiques qui limitent les populations d'insectes (base de la nourriture de nombreux oiseaux) et de la disparition de la flore sauvage, pourvoyeuse habituelle de nourriture.

[23]



emmanuelle

Ma philosophie : vivre en harmonie avec la nature, réconcilier l'homme avec la biodiversité. Ma démarche ? sensibiliser à l'environnement par le jardin potager, animer des stages et ateliers pédagogiques.

Tags associés : biodiversité, documentation, engrais verts, insectes pollinisateurs, la main verte, le nez en l'air, les pieds sur terre, semence, sol vivant

La phacélie, un engrais vert mellifère

Publié le 6 Septembre 2017



Après avoir récolté vos légumes d'été, ne laissez pas la terre nue ... En attendant la prochaine saison, semez des engrais verts !

Le semis d'**engrais verts** est une pratique indispensable dans un jardin écologique. Ils aèrent le sol en profondeur et le restructurent. La forte production de biomasse (le feuillage) l'enrichit en matière organique. Outre ces avantages caractéristiques de tous les engrais verts, la phacélie se distingue par un double intérêt.

Premièrement, cette plante appartient à la famille des hydrophyllacées, une famille botanique plutôt rare au potager. Elle est de ce fait excellente pour créer une rupture dans la succession des plantes potagères. Elle s'insère facilement dans la rotation des cultures et "casse" le cycle des parasites.

Dans leur présentation, les citoyens soulignent leur attachement à la biodiversité au sens large (« souci de pérennité et de préservation de la planète », « vivre en harmonie avec la nature, réconcilier l'homme avec la nature ») et leurs discours s'articulent avec la transmission des connaissances au niveau thématique et au niveau linguistique avec, entre autres, des marques caractéristiques de la vulgarisation scientifique (qui peuvent se combiner) : l'emploi de termes spécialisés (« néonicotinoïdes », « intrants chimiques », « phacélie », « biomasse », « hydrophyllacées »...) et des reformulations comme : « l'évolution des assolements (disparition des jachères et autres friches agricoles) », « la phacélie, un engrais vert mellifère ».

En analysant les discours de transmission des connaissances au sein du groupe de recherche du CEDISCOR dans les années 1990 (Beacco et Moirand 1995), nous avons identifié des discours sources (ceux des scientifiques) et des discours seconds (ceux de la vulgarisation). La biodiversité suit certes ce cheminement (voir ici même Parrenin et Vargas) mais elle entre aussi dans une palette beaucoup plus large de discours, comme tous les concepts scientifiques qui se retrouvent dans une articulation entre sciences, médias et société (OGM, par exemple). Nous avons aussi fait apparaître la position des citoyens dans cette « diffusion », notamment en analysant leur parole recueillie dans les journaux (Reboul-Touré 2000) ou bien lors d'interviews réalisées pour saisir le degré de connaissances du grand public (Beacco *et al.* 2002). Nous avons ainsi pensé que nous arrivions au chaînon ultime de la transmission. Or, avec le développement d'internet et des réseaux sociaux, les citoyens prennent eux-mêmes en charge la diffusion de leur parole, il n'y a plus d'intermédiaires : ils pourraient ainsi ouvrir une/ de nouvelle(s) sphère(s) d'activité langagière permettant d'amplifier la circulation des discours, avec la diffusion voire la transmission de connaissances autour de la biodiversité. On a ainsi identifié la figure de l'amateur. Ces nouveaux blogueurs contribuent à la « montée en puissance des amateurs » (Rieffel 2014) qui participent au mouvement d'élargissement des savoirs et des compétences relevant d'une sorte d'auto-apprentissage (Moirand, Reboul-Touré et Pordeus 2016) :

On découvre ainsi un monde pour le moins complexe, forgé selon des modalités inédites d'apprentissage des connaissances, constitué d'échanges en réseau au sein de communautés virtuelles, de procédures d'hybridation et de braconnage très variées qui soit ébranlent les processus traditionnels d'acquisition des savoirs, soit se situent carrément à côté ou en marge des activités traditionnellement les plus légitimes. Nous sommes ici typiquement dans le cadre de l'innovation ascendante, venue du peuple et non plus des élites, célébrées par tous les fondateurs du web. (Rieffel 2014 : 128)

Cette entrée des amateurs dans la transmission des discours sur la biodiversité semble permettre l'élaboration d'un « objet-frontière » :

Dans le processus de démocratisation des compétences qui est au cœur de l'activité amateur, il n'y a pas d'un côté, les savants, et de l'autre, les ramasseurs d'information ; il y a une construction commune de la science et de ses savoir-faire. Il s'agit donc d'élaborer ce que le courant interactionniste de la sociologie des sciences appelle un « objet-frontière », adapté aux amateurs et aux experts. (Flichy 2010 : 79)

Les amateurs transforment ainsi le schéma traditionnel descendant de la transmission des connaissances.

Le concept de « biodiversité » porté par un mot-valise nouveau fait une entrée remarquable dans les discours contemporains. Son cheminement de la sphère du biologiste à la sphère du citoyen amplifie la présence de ce concept dans notre société. « Biodiversité » est un mot-témoin et il syncretise les idées d'une époque comme j'ai cherché à le souligner par l'analyse du discours. C'est « un des apports de l'analyse du discours qui cherche à mettre au jour des phénomènes de société qui dépassent les cadres de son objet d'analyse, [et permet] de voir comment discours et société interagissent ou se co-construisent, voire de mieux comprendre la société ». (Cislaru *et al.* 2008, 1)

Par ailleurs, en France, il existe la *loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages*²², et une Agence française pour la biodiversité²³, établissement public de l'État, a été créée le 1^{er} janvier 2017 ; elle met en œuvre des actions pour mieux faire connaître la biodiversité auprès du public²⁴. Enfin, Nicolas Hulot²⁵ fait l'annonce suivante dans un tweet, le 13 juillet 2018 : « L'Assemblée nationale vient d'inscrire le climat et la biodiversité dans l'article 1er de la Constitution. Quand la réforme sera adoptée, la France sera l'un des premiers pays au monde à inscrire dans son droit fondamental deux enjeux prioritaires du 21eme siècle ». Ces nouveaux événements contribuent non seulement au développement de la biodiversité mais soulignent un intérêt politique spécifique en France.

Enfin, je souhaite ouvrir les réflexions sur la démarche de la sémantique discursive qui :

consiste [...] non pas à « plonger » en discours des unités lexicales dont le sens aurait été décrit précédemment comme stable en langue, mais à mettre au premier plan, dans l'analyse du sens desdites unités lexicales, la diversité de leurs usages contextuels, la manière dont elles opèrent la référence, la manière dont elles sont reprises et discutées, la manière dont elles évoluent par et à travers les emplois en discours, la manière, enfin, dont elles se mettent au service de la persuasion ou de l'argumentation. Dans cette perspective, le sens naît et est accessible par le cotexte linguistique, articulé au contexte situationnel... (Lecolle, Veniard et Guérin 2018 : 7)

En effet, les questions de la nomination (pluralité de désignations, choix d'une dénomination), du sens en mouvement selon les sphères d'activité langagière (des biologistes aux citoyens) et de la circulation des discours invitent à mettre en avant la construction du sens dans le discours et à faire des passerelles avec la sémantique discursive.

22. Voir le texte sur <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033016237&categorieLien=id>.

23. Voir le site <https://www.afbiodiversite.fr/>.

24. « L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité. » <https://www.afbiodiversite.fr/fr/lagence-francaise-pour-la-biodiversite>.

25. Ministre de la transition écologique et solidaire, du 17 mai 2017 au 28 août 2018.

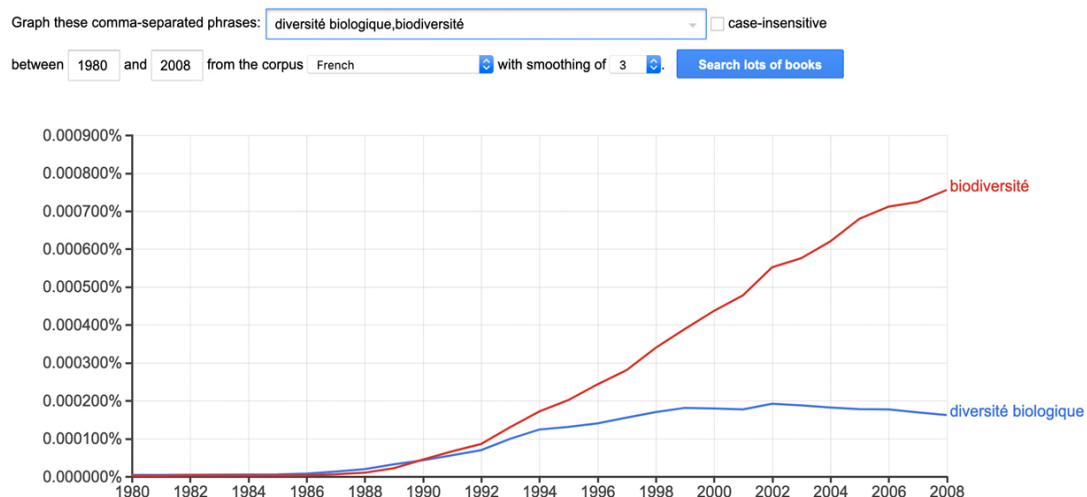
Éléments bibliographiques

- AMOSSY, R., 2014, *Apologie de la polémique*, Paris, PUF.
- BEACCO, J.-C. et MOIRAND, S., 1995, Autour des discours de transmission des connaissances, *Langages* 117 : 32-53.
- BEACCO, J.-C., CLAUDEL, C., DOURY, M., PETIT, G. et REBOUL-TOURÉ, S., 2002, Science in media and social discourse: new channels of communication, new linguistics forms, *Discourse Studies* 4(3) : 277-300.
- BOCH, F., RINCK, F. et GROSSMANN, F., 2009, Le cadrage théorique dans l'article scientifique : un lieu propice à la circulation des discours, dans López Munoz, J. M., Marnette, S. et Rosier, L., eds, colloque Ci-Dit *Circulation des discours et liens sociaux : le discours rapporté comme pratique sociale*, Québec 2006, Canada, Nota Bene : 23-42 et 1-6, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00600018/document>.
- BOSREDON, B., TAMBA, I. et PETIT, G., eds, 2001, *Cahiers de Praxématique* 36, « Linguistique de la dénomination », université de Montpellier.
- BRES, J. et al., eds, 2005, *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU, D., eds, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- CISLARU, G. et al., 2007, *L'acte de nommer, une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- CISLARU, G. et al., 2008, Avant-propos, *Les Carnets du Cediscor* 10 – Analyse du discours et demande sociale, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- DÉTRIE, C., SIBLOT, P. et VÉRINE, B., 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion.
- ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE, 2018.
- FLICHY, P., 2010, *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions à l'ère numérique*, Paris, Seuil.
- KLEIBER, G., 1984, Dénomination et relations dénominatives, *Langages* 76 : 77-94.
- LECOLLE, M., PAVEAU, M.-A. et REBOUL-TOURÉ, S., eds, 2009, *Les Carnets du Cediscor* 11, « Le nom propre en discours », Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- LECOLLE, M., VENIARD, M. et GUÉRIN, O., 2018, Présentation, *Langages* 210, « Vers une sémantique discursive : propositions théoriques et méthodologiques » : 5-18.
- LE GUYADER, H., 2008, La biodiversité : un concept flou ou une réalité scientifique?, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA* 55(55) : 7-26, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01198600>.
- LÉVÈQUE, C. et MOUNOULOU, J.-C., 2008, *Biodiversité. Dynamique biologique et conservation*, Paris, Dunod.
- LONDEI, D., MOIRAND, S., REBOUL-TOURÉ, S. et REGGIANI, L., eds, 2013, *Dire l'événement : langage, mémoire, société*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- LONGHI, J., éd., 2015, *Langue française* 188, « Stabilité et instabilité dans la production du sens : la nomination en discours », Paris, Larousse.

- MATORÉ, G., 1953, *La méthode en lexicologie : domaine français*, Paris, Didier.
- MOIRAND, S., 2004, De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots, *Dialogisme et nomination*, Université Paul Valéry – Montpellier 3 : 27-61.
- MOIRAND, S. et REBOUL-TOURÉ, S., 2015, Nommer les événements à l'épreuve des mots et de la construction du discours, *Langue française* 188 : 105-120.
- MOIRAND, S., REBOUL-TOURÉ, S. et PORDEUS, M., 2016, La vulgarisation scientifique au croisement de nouvelles sphères d'activité langagière, *Bakhtiniana. Revista de Estudos do Discurso* 11(2), <http://revistas.pucsp.br/index.php/bakhtiniana/article/view/23847/19244>.
- MORTUREUX, M.-F., 1993, Paradigmes désignationnels, *Semen* 8 : 121-142.
- PETIT, G., éd., 2012, *Langue française* 174, « La dénomination », Paris, Armand Colin.
- REBOUL-TOURÉ, S., 2000, Le transgénique et le citoyen dans la presse écrite : diffusion de termes spécialisés et discours plurilogal, *Les Carnets du Cediscor* 6 : 99-111.
- REBOUL-TOURÉ, S., 2016, Les tweets : un lieu pour la créativité lexicale?, dans Jacquet-Pfau, C. et Sablayrolles, J.-F., eds, *La fabrique des mots*, colloque de Cerisy, Limoges, Lambert-Lucas : 313-325.
- RIEFFEL, R., 2014, *Révolution numérique, révolution culturelle?* Paris, Folio.
- SIBLOT, P., 1997, Nomination et production de sens : le praxème, *Langages* 127 : 38-55.
- SIBLOT, P., 2001, De la dénomination à la nomination, *Cahiers de praxématique* 36 : 189-214.

Annexe 1

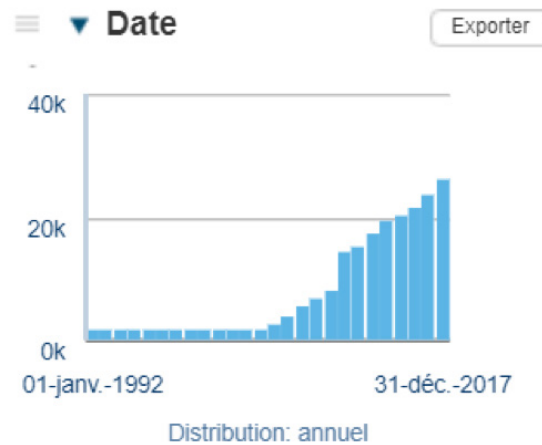
Évolution des emplois de « diversité biologique » et « biodiversité » de 1980 à 2008



Ces graphiques sont issus de Ngram viewer qui est une application qui s'appuie sur les livres scannés par Google. Cette application permet de relever le nombre d'occurrences des mots. C'est une représentation à utiliser avec précaution mais il y a une tendance qui est marquée. L'emploi de « diversité biologique » a été supplanté par « biodiversité », qui connaît une courbe exponentielle.

Annexe 2

Évolution du nombre d'occurrences de « biodiversité » de 1992 à 2017
à partir de la base de données Factiva (185 732 publications francophones)



L'AUTEURE

Sandrine Reboul-Touré

Université Sorbonne nouvelle – Paris 3. CLESTHIA, Langage, systèmes, discours, EA 7345

Sandrine Reboul-Touré est maîtresse de conférences à la Sorbonne nouvelle dans le département de littérature et linguistique françaises et latines. Elle est responsable de l'axe « Sens et discours » de l'équipe d'accueil CLESTHIA. Ses recherches sont principalement orientées vers les discours de vulgarisation scientifique et articulent analyse du discours et lexicologie.



Biodiversité et changement climatique : entre discours du spécialiste et discours vulgarisé

Biodiversity and climate change: in between scientific discourse and popular science writings

par Frédéric PARRENIN et Élodie VARGAS

Résumé/Abstract

Cette contribution s'intéresse à la biodiversité et au changement climatique ainsi qu'à l'influence de l'un sur l'autre. Une première partie est consacrée au discours par les pairs et pour les pairs. L'analyse des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (désormais GIEC) montre la manière dont est traitée la problématique de la biodiversité dans le cadre du changement climatique et souligne la place qu'elle y occupe. Face à ces paroles d'experts, une seconde partie, relevant de l'analyse de discours, est consacrée au discours vulgarisateur. À partir de sites de vulgarisation, on analyse la manière dont il est parlé de la biodiversité en lien avec le changement climatique, en regard, entre autres, des paroles d'experts évoquées précédemment. L'accent est mis en particulier sur l'argumentation.

This contribution deals with biodiversity and climate change, as well as about the influence of one over the other. The first part is devoted to the discourse produced by scientists in the context of IPCC reports (Intergovernmental Panel on Climate Change). The analysis of the IPCC assessment reports shows how the issue of biodiversity is addressed in the context of climate change and underlines its place. The second part, based on discourse analysis, is devoted to popular science writings. This part analyzes the way in which biodiversity is discussed in relation to climate change in popular science websites on internet. The focus is in particular on comparing and contrasting them with the comments of the IPCC scientific experts mentioned above, as well as on the argumentation structure.

Mots-clés/Keywords

Biodiversité, changement climatique, analyse de discours, vulgarisation scientifique, rapports du GIEC, argumentation

Biodiversity, Climate change, Discourse analysis, popular discours, IPCC assessment reports, argumentation

Cette contribution s'intéresse à la biodiversité et au changement climatique et s'inscrit dans un travail de recherche plus large. Le cadre est interdisciplinaire et repose sur des regards croisés entre science de la climatologie et science linguistique. L'objectif de recherche est une confrontation de discours : le discours des climatologues sur le changement climatique et les différents discours de vulgarisation sur le sujet dans différents médias. La problématique à la base du travail est d'évaluer la teneur informationnelle dont dispose le citoyen lambda lorsque celui-ci lit des articles traitant de cette thématique. Si certains discours vulgarisateurs font preuve d'une rigueur scientifique exemplaire, d'autres, en effet, sont plus orientés. En s'inscrivant en analyse de discours, l'hypothèse de travail était de montrer (i) la non-objectivité discursive de certains rédacteurs et (ii) qu'il en résulte donc une information dont la teneur scientifique est discutable (dommageable pour les scientifiques et pour les citoyens). Pour ce faire (dans une optique en particulier d'intertextualité [Bakhtine 1929, trad. 1977/ 1979, trad. 1984]), il était donc nécessaire de confronter la parole du scientifique et celle produite dans un processus particulier (à savoir, orienté) de vulgarisation. C'est la raison pour laquelle le choix d'un corpus online a été fait. Le corpus est composé d'articles parus sur des sites de vulgarisation, en particulier *Science et Vie* et *Futura Sciences* sur une période de 2006 à 2017 (2010 ayant été l'Année de la biodiversité durant laquelle beaucoup d'articles ont été publiés). Afin d'élaborer celui-ci et de discriminer les textes traitant du sujet, des recherches systématiques ont été faites à partir des entrées « biodiversité » seule, « changement climatique » seul et « biodiversité et changement climatique ». La grille d'analyse du discours, elle, est argumentative, lexicale et terminologique. Les articles de vulgarisation sont étudiés ici dans leur version finale, la façon dont ils sont réalisés n'a pas été prise en compte – même si connue –, afin de se concentrer sur le résultat discursif uniquement et d'analyser si les « mots du discours » sont révélateurs d'argumentation biaisée et autre. Dans cette optique comparatiste, la présente contribution se compose de deux parties. La première partie est consacrée au discours par les pairs et pour les pairs. Elle ne relève pas du domaine des sciences humaines et permet d'éclairer la seconde partie, relevant, pour sa part, de l'analyse de discours. La première partie consacrée à l'analyse des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (désormais GIEC), montre la manière dont est traitée la problématique de la biodiversité dans le cadre du changement climatique et souligne la place qu'elle y occupe. Face à ces paroles d'experts, la seconde partie est consacrée au discours « vulgarisateur ». À partir de sites de vulgarisation, on y analyse la manière dont il est parlé de la biodiversité en lien avec le changement climatique, en regard, entre autres, des paroles d'experts évoquées précédemment. L'accent est mis en particulier sur l'argumentation.

1. Le discours des spécialistes

Après une brève présentation du GIEC, on expose la manière dont ce groupe d'experts présente le changement climatique, sa réalité, ses effets, ses causes et ses prévisions.

1.1. Le GIEC

L'Homme, par ses activités, provoque depuis le début de l'ère industrielle un dérèglement du climat. Le GIEC a été créé en 1988 à la demande du G7 sous l'égide de l'Organisation

météorologique mondiale et du Programme pour l'environnement des Nations unies. Il permet d'établir un diagnostic et des prévisions sur l'évolution du climat au travers d'un rapport qu'il publie tous les cinq à sept ans (1990, 1995, 2001, 2007 et 2014). Le GIEC est divisé en 3 groupes :

- Le groupe 1 travaille sur la compréhension du fonctionnement physique et chimique du système climatique et établit des prévisions climatiques à l'échelle des siècles ou millénaires à venir à partir de scénarios d'activité humaine.
- Le groupe 2 travaille sur la vulnérabilité des systèmes physiques, biologiques et humains face au changement climatique.
- Le groupe 3 établit des scénarios d'émissions de gaz à effet de serre à partir de scénarios économiques ; il travaille sur la manière de réduire ces émissions.

Chaque groupe du GIEC publie un rapport très volumineux à destination des experts. Ces rapports représentent l'état de l'art de nos connaissances. À titre d'illustration, le dernier rapport du groupe 1 rassemble 14 chapitres qui comportent en tout 1 100 000 mots. Un résumé technique, également établi par les chercheurs (60 000 mots pour le dernier rapport du groupe 1) est dérivé de ce rapport. Enfin, les messages essentiels sont regroupés dans un résumé pour les décideurs (14 000 mots pour le dernier rapport du groupe 1). La particularité de ce résumé est qu'il est co-écrit avec des décideurs. On peut penser que cela biaise la parole scientifique. Mais cela permet ainsi une appropriation de la vérité scientifique par les décideurs. Chaque affirmation est le résultat d'un consensus entre les différents auteurs du rapport (et aussi avec les décideurs pour le résumé). Un niveau de certitude lui est associé à partir d'une évaluation des données scientifiques. Elle est ainsi qualifiée de « un peu sûr, très sûr, quasiment certaine ». Les sections qui suivent sont principalement issues des derniers rapports du GIEC. Il n'y a pas dans les rapports de chapitre spécifiquement consacré à la biodiversité mais plutôt des mentions contenues dans un total de huit paragraphes.

1.2. La réalité du changement climatique

Concernant le phénomène en général, les climatologues parlent de « changement climatique » ou « dérèglement climatique » et non de « réchauffement climatique », puisque ce dernier n'est qu'une composante du dérèglement climatique, à côté d'autres, présentées ci-dessous. Intéressons-nous dans un premier temps au « réchauffement climatique », qui est une réalité, comme l'écrit le GIEC :

Le réchauffement du système climatique est sans équivoque et, depuis les années 1950, beaucoup de changements observés sont sans précédent depuis des décennies, voire des millénaires. L'atmosphère et l'océan se sont réchauffés, la couverture de neige et de glace a diminué, le niveau des mers s'est élevé et les concentrations de gaz à effet de serre ont augmenté. (GIEC, résumé pour les décideurs, 2014 : 2)

Les différentes reconstructions de la température moyenne annuelle de la Terre depuis 1850 attestent d'une élévation des températures de l'ordre d'un degré Celsius.

Chacune des trois dernières décennies a été successivement plus chaude à la surface de la Terre que toutes les décennies précédentes depuis 1850. Les années 1983 à 2012 constituent probablement la période de 30 ans la plus chaude qu'ait connue l'hémisphère Nord depuis 1 400 ans. (GIEC, résumé pour les décideurs, 2014 : 3)

L'élévation des températures n'est pas homogène à la surface de la Terre. Le réchauffement est plus important sur les continents que sur les océans, ce qui accentue encore la vulnérabilité des sociétés humaines. De plus, le réchauffement est le plus important en Arctique. Il y a également quelques zones limitées où le réchauffement est quasi nul, voir négatif : c'est le cas d'une région marine au sud du Groenland qui subit l'influence de l'affaiblissement du Gulf Stream.

Au-delà d'une hausse des températures, le dérèglement climatique est également caractérisé par un dérèglement des précipitations. En effet, certaines régions deviennent plus sèches et d'autres plus humides. En moyenne, on constate que le contraste des précipitations s'accroît : les régions humides voient leurs précipitations augmenter et les régions sèches les voient diminuer. Le contraste saisonnier des précipitations a également tendance à augmenter. Cela n'arrange évidemment pas les sociétés humaines ou la biosphère, qui voient leur vulnérabilité augmenter. Le niveau des mers se trouve, lui aussi, concerné puisqu'il augmente également en moyenne :

Depuis le début du XIX^e siècle, le rythme d'élévation du niveau des mers est supérieur au rythme moyen des deux derniers millénaires. Entre 1901 et 2010, le niveau moyen des mers à l'échelle du globe s'est élevé de 0.19 m. (GIEC, résumé pour les décideurs, 2014 : 9)

Les événements extrêmes ont également subi des mutations : il y a moins de jours froids et ils sont de moins en moins froids ; il y a plus de jours chauds et ils sont de plus en plus chauds ; il y a plus de précipitations abondantes et plus de cyclones tropicaux importants ; les sécheresses sont plus longues et plus intenses, et les marées hautes sont également plus nombreuses. La cryosphère (l'ensemble des neiges et glace) a diminué :

Au cours des dernières décennies, la masse des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique a diminué, les glaciers de presque toutes les régions du globe ont continué à se réduire et l'étendue de la banquise arctique et celle du manteau neigeux de l'hémisphère Nord au printemps ont continué à diminuer. (GIEC, résumé pour les décideurs, 2014 : 9)

1.3. Les effets du changement climatique

Les premiers effets de ce dérèglement climatique se font sentir dans les systèmes physiques, biologiques ou humains à peu près partout sur la Terre. On constate, par exemple, une migration des espèces marines en direction des pôles de plusieurs dizaines de kilomètres par décennies, voire plus de cent kilomètres par décennies. On observe également une baisse de rendement des cultures – comme celles du blé ou du maïs – et une acidification des eaux océaniques, ce qui affecte de nombreux écosystèmes marins, puisque les animaux à coque sont perturbés par ce changement.

1.4. La responsabilité humaine

Ces changements du climat sont dus aux activités humaines et, en premier lieu, aux émissions de gaz à effet de serre :

Les concentrations atmosphériques de dioxyde de carbone, de méthane et de protoxyde d'azote ont augmenté pour atteindre des niveaux sans précédent depuis au moins 800 000 ans.

La concentration du dioxyde de carbone a augmenté de 40 % depuis l'époque préindustrielle. Cette augmentation s'explique en premier lieu par l'utilisation de combustibles fossiles et en second lieu par le bilan des émissions dues au changement d'utilisation des sols. L'océan a absorbé environ 30 % des émissions anthropiques de dioxyde de carbone, ce qui a entraîné une acidification de ses eaux. (GIEC, résumé pour les décideurs, 2014 : 9)

En première approximation, on peut calculer l'effet radiatif des différents facteurs anthropiques influençant le climat, c'est-à-dire le surplus d'énergie qui arrive à la surface de la Terre. Cette approche est simplifiée car elle ne considère pas les effets couplés des différents facteurs et les rétroactions, mais elle permet déjà de fixer les idées. Sans surprise, c'est le dioxyde de carbone qui arrive en tête, suivi du méthane. D'autres gaz à effet de serre sont impliqués, mais ils ont un effet moindre. À noter que les aérosols qui sont rejetés par l'homme ont un effet de refroidissement sur le climat. Cependant, celui-ci ne vient pas entièrement contrebalancer les effets de réchauffement des gaz à effet de serre.

Pour démontrer de manière plus précise et tangible l'effet de l'homme sur le climat, on peut utiliser des modèles climatiques, avec ou sans forçage anthropique. Avec le forçage anthropique, ces modèles climatiques reproduisent bien l'augmentation des températures, et ce à une échelle globale ou à une échelle continentale. Ces mêmes modèles reproduisent par ailleurs bien les variations de climat des mille trois cents dernières années. Mais si on enlève les forçages anthropiques de ces modèles, ceux-ci simulent un climat très stable depuis le début de l'ère industrielle et qui le serait resté sur le court terme. Dans des centaines, voire des milliers d'années, il y aurait eu un retour à une ère glaciaire.

1.5. Les prévisions climatiques

Ces mêmes modèles climatiques sont utilisés pour simuler le climat des siècles à venir à partir de scénarios d'évolution des facteurs anthropiques. Et la conclusion est sans appel :

De nouvelles émissions de gaz à effet de serre impliqueront une poursuite du réchauffement et des changements affectant toutes les composantes du système climatique. Pour limiter le changement climatique, il faudra réduire notablement et durablement les émissions de gaz à effet de serre. (GIEC, résumé pour les décideurs, 2014 : 17)

Quatre scénarios des facteurs anthropiques sont utilisés : un scénario optimiste, qui semble déjà presque impossible à tenir, où le réchauffement futur se limitera à environ un degré Celsius (à ajouter au un degré Celsius déjà effectif) ; un scénario pessimiste appelé « *business as usual* » que nous empruntons actuellement, où le réchauffement futur pourrait dépasser les quatre degrés Celsius ; et deux scénarios intermédiaires qui pourraient être réalistes si nous agissons pour contrer le réchauffement climatique.

En ce qui concerne la répartition géographique du réchauffement climatique, la tendance des dernières décennies continuera à prévaloir : un réchauffement plus marqué sur les continents et dans l'Arctique. Le contraste saisonnier et géographique des précipitations continuera à augmenter. La banquise estivale arctique aura quasiment disparu en 2050, même dans le scénario optimiste. L'élévation du niveau des mers se poursuivra, avec + 40 cm en 2100 selon le scénario optimiste et + 80 cm selon le scénario pessimiste. À noter que l'augmentation du niveau des mers se poursuivra bien au-delà de 2100, quel que soit le scénario.

Les eaux océaniques vont continuer à s'acidifier, mais dans une proportion plus faible selon le scénario optimiste.

Une conséquence dramatique de ce réchauffement climatique sera la disparition d'espèces. Les climats vont migrer vers les pôles, à un rythme de près de 80 km par décennie selon le scénario pessimiste. Et les arbres et les plantes herbacées, et les espèces qui y sont liées, ne migrent qu'au travers du transport des graines, génération après génération, à un rythme ne dépassant pas quelques dizaines de kilomètres par décennie. Une partie de ces espèces pourrait ainsi disparaître. Il y a tout de même une exception : dans les territoires montagneux, ces espèces pourraient migrer en altitude pour échapper au réchauffement. Les espèces naturelles ne seraient pas les seules à souffrir du réchauffement climatique. On prévoit également une baisse significative du rendement des cultures, ce qui pourrait affecter la capacité de l'espèce humaine à se nourrir.

2. La biodiversité en lien avec le changement climatique sur les sites de vulgarisation

Face à ces paroles d'experts, cette seconde partie s'intéresse au discours vulgarisateur au travers de différents sites de vulgarisation, afin d'analyser la manière dont il est parlé de la biodiversité en lien avec le changement climatique (désormais CC) et d'établir des rapprochements ou des divergences avec le discours des pairs présenté dans la première partie de ce travail.

2.1. Quelques remarques en préambule

En lien avec le format électronique du corpus et la recherche terminologique, il est intéressant de souligner une propriété de ce type de support. Les termes dans un texte de vulgarisation scientifique (désormais VS) sur internet sont soulignés, formant des liens hypertextes hiérarchisés au sens de Storrer (2000, 2004, 2008). Le lecteur peut cliquer sur ces liens (contrairement à un e-texte selon la définition de Storrer) et obtenir définitions et explications, voire dénominations, etc. Ces derniers amènent ainsi à sortir du cadre de l'intratextuel et sont donc, conséquemment, les concurrents directs des reformulations intratextuelles à proprement parler, selon notre définition (Vargas 2005, 2008a, 2008b, 2009, 2017, Vargas et Allignol 2012). Dans ce cadre, il nous a semblé important de voir quels éléments se voyaient attribuer un lien hypertexte, puisque ces derniers peuvent être un indice du degré de spécialité accordé par le vulgarisateur¹. Sans surprise, les termes les plus fréquents sont : « biodiversité », « érosion de la biodiversité », « perte de la biodiversité », « réchauffement climatique », « écosystèmes », « extinction de masse », « espèces », « services écologiques », « résilience », « développement durable », qui – il convient de le souligner – ne relèvent pas tous d'un domaine de spécialité consacré. On note d'ailleurs que les termes relevant de domaines spécialisés tels la médecine, la physique, etc. sont rares : « phytoplancton », « endogamie », « allèle », etc. La surprise vient du fait que la majorité des liens hypertextes concernent des mots issus du code courant tels : « déforestation », « zones humides », « climat », « exotiques », « mammifères », etc. Cette propriété donne aux textes sur la biodiversité et le changement climatique une singularité dans

1. Certains termes en effet se contentent de référer à d'autres dossiers sur ces mêmes sites.

le paysage des textes de VS sur internet et les place dans un paradigme particulier, hors du cadre classique.

Dans ce cadre terminologique, il importe de mentionner une autre distinction. Comme le montre la première partie de cet article, le terme employé par les climatologues et dans les rapports du GIEC est « dérèglement climatique » ou « changement climatique ». Or, le terme employé dans les articles de vulgarisation du corpus est uniquement « réchauffement climatique ». Il faut rappeler que celui-ci est trop réducteur, car il exclut les précipitations, les changements de saisons, etc., comme on l'a vu précédemment. Cela est dommageable scientifiquement, car en découlent, d'une part, une argumentation orientée et, d'autre part, une présentation fautive scientifiquement parlant, sur lesquelles nous reviendrons ci-dessous. Enfin, il est nécessaire de noter que l'on parle dans les rapports de « perte de biodiversité » et non de « la perte de la biodiversité », comme le font la plupart des vulgarisateurs scientifiques. Ce sont des choses différentes, « perte de biodiversité » n'est pas une expression totalisatrice et définitive comme l'est « la perte de la biodiversité ». Au-delà des termes et mots du code courant employés, la manière dont est présenté le lien entre CC et biodiversité est essentielle.

2.2. Présentation du lien entre changement climatique et biodiversité

L'analyse montre deux cas de figure : soit une absence de lien entre changement climatique et biodiversité, soit une mise en relation que l'on qualifiera de simpliste.

2.2.1. Absence de lien

Le lien CC et biodiversité peut tout d'abord ne pas être fait, le CC n'étant alors pas présenté comme une cause de perte de biodiversité. Dans ces cas-là sont plutôt évoquées la déforestation, la surpêche, etc. Les deux sont traités comme deux choses distinctes n'ayant pas de lien l'un avec l'autre, montrant ainsi que les journalistes vulgarisateurs font fi du rapport 2 du GIEC, ainsi que le montre l'exemple 1 :

[1] La biodiversité s'effondre littéralement sur notre Planète. [...] Pourtant, l'attention des pouvoirs politiques se focalise actuellement sur d'autres problèmes environnementaux : le réchauffement climatique, les rejets de CO₂, la pollution à l'ozone, l'utilisation intensive de nitrates, etc. La biodiversité passe bien souvent au second plan, au mieux. Ce choix est-il judicieux? [...] une érosion de la biodiversité a autant d'effets sur les écosystèmes que le réchauffement climatique ou que toutes autres sources de pollution.

[...] Ces résultats démontrent que la perte de biodiversité dans le monde devrait recevoir autant d'attention que le réchauffement climatique ou la pollution. Il était important de le souligner pour cette Journée internationale 2012 de la biodiversité. (*Futura Sciences*, 22/05/2012, <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/developpement-durable-erosion-biodiversite-impact-enorme-environnement-38875/>)

Un flou sur le lien entre CC et biodiversité peut également exister, amenant au fait qu'il est impossible de savoir si l'un est une conséquence de l'autre ou si les deux existent en parallèle sans lien entre eux, comme le montre l'exemple 2 :

[2] Autre point mis en avant par les chercheurs : les données récentes tendent à montrer que l'impact de la perte de biodiversité dans le monde est comparable à celui d'autres changements globaux comme le réchauffement climatique ou l'excès d'azote déversé par l'agriculture. (*Futura*

2.2.2. Un lien simpliste

Quand le lien CC/biodiversité existe, il est extrêmement simpliste. L'idée communiquée est une équation sans inconnue et sans ambiguïté posant le « réchauffement climatique » comme élément signifiant la fin de « la biodiversité », comme on le voit dans ces exemples :

[3] Réchauffement : vers l'extinction massive d'un quart des espèces ? (*Futura Sciences*, 13/04/2006, <http://www.futura-sciences.com/planete/actualites/climatologie-rechauffement-vers-extinction-massive-quart-especes-8689/>)

[4] Si le réchauffement climatique continue sans faiblir, la Terre pourrait bien connaître une vague d'extinction d'espèces plus haute que prévu. Si l'on en croit une étude récente parue dans le journal *Conservation Biology*, le réchauffement représente l'une des plus grandes menaces pesant sur la biodiversité, détrônant même la déforestation dans certaines régions du monde. (*ibid.*)

Nous avons indiqué en 2.1. que, contrairement aux scientifiques et surtout aux climatologues, les vulgarisateurs parlent de réchauffement climatique. L'effet en est que ce qui est retenu (à 95 %) est l'augmentation des températures. Conséquemment, des liens explicites entre « réchauffement climatique » et « perte de la biodiversité » sont présentés, selon deux schémas résumables comme suit :

Les températures augmentent, les plantes poussent différemment, les insectes ne s'y retrouvent plus pour se nourrir.

ou

Ceux qui ont besoin de frais remontent pour avoir la même température, or, en haut, il n'y a pas de la place pour tout le monde.

Si cela est objectivement vrai, comme l'a montré la première partie, cela donne lieu toutefois à des conclusions orientées (voir *infra*) et il est, dans ce cadre, important de s'intéresser à la définition de la biodiversité.

La majorité des définitions de la biodiversité présentes dans le corpus mettent en jeu les « écosystèmes » et font appel à ce que l'on appelle les « services écosystémiques ». Cette mention se trouve dans le rapport 2 du GIEC. C'est ainsi que, à la question « en quoi la biodiversité nous est utile? », on trouve comme réponse prototypique :

[5] Il est habituel de répondre à cette question par l'énumération de ce que l'on appelle désormais les « services écosystémiques » – c'est-à-dire les services que les écosystèmes, et plus généralement la nature, rendent à l'homme. (*Science & Vie*, R. Ikonicoff, 18 oct. 2015)

On constate dans cette définition un anthropomorphisme, où la nature serait au service de l'homme, considérant que la biodiversité n'est pas seulement une diversité d'espèces mais une diversité de systèmes, sachant « qu'un écosystème diversifié rend plus de services à l'homme qu'un autre moins varié » (*ibid.*). De cette définition de servitude/services découlent des orientations argumentatives bien particulières. En effet, de nombreux vulgarisateurs recourent à une argumentation en trois phases, selon des prémisses majeure/mineure :

– Majeure : Le changement climatique est responsable de « la perte de la biodiversité » ;

- Mineure : L'homme est responsable du CC (à cause du CO₂ produit et autres gaz à effet de serre) ;
- Conclusion : L'homme est responsable de « la perte de la biodiversité ».

Si cela est objectivement vrai (voir rapports du GIEC), l'utilisation qui en est faite est très subjective et orientée.

2.3. Des visions du monde inscrites dans la négativité

Cette argumentation permet, en effet, une vision du monde dualiste et passéiste, voire catastrophiste, ainsi que le montrent les analyses suivantes.

2.3.1. Une vision du monde dualiste... et passéiste

Tout d'abord, l'argumentation est duale, opposant Homme et biodiversité selon le schéma suivant : d'une part, la biodiversité (où il faut comprendre la nature) qui est bonne, qui rend des services à l'homme (voire qui est à son service!) et qui l'aide; d'autre part, l'Homme qui n'est pas reconnaissant et qui, de plus, la détruit, ainsi qu'en attestent les exemples suivants :

[6] Or, le développement humain engendre et continuera à générer des perturbations importantes : introduction d'espèces, bouleversements climatiques, pollutions, fragmentation... (*Science & Vie*, n° 1096)

[7] On peut donc voir la défense de la biodiversité comme une protection – relative – contre les chocs toujours plus brutaux que nous infligeons à la biosphère... (*Science & Vie*, R. Ikonicoff, 18 oct. 2015)

[8] Le colibri, capable de réaliser un vol stationnaire, peut ainsi prélever le nectar des fleurs et contribuer à la pollinisation, un service écologique offert par la nature mais mis à mal par l'Homme. (Mdf, *Wikimedia common*, CC by-sa 3.0, <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/developpement-durable-impact-perde-biodiversite-t-elle-humanite-39238/>)

[9] Pourquoi la biodiversité pourrait-elle aider les humains et notamment les plus pauvres d'entre eux? Car la nature rend ce que l'on appelle des services écologiques : la purification des eaux, le maintien de la richesse des sols, la pollinisation, etc. Une quantité extraordinaire de tâches que les Hommes seraient bien obligés de réaliser si la nature ne s'en occupait pas. Tâches pour lesquelles il leur faudrait payer. (*Futura Sciences*, 15/01/2012, <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/developpement-durable-conserver-biodiversite-lutter-pauvrete-36032/>)

Si l'on compare cette vision binaire (où l'homme est responsable de tout) avec ce qui est dit dans le rapport du GIEC, on constate que le dire des vulgarisateurs est fautif dans la mesure où ils ne mentionnent pas le fait qu'il s'agit d'un mouvement circulaire (dans lequel, par exemple, les forêts pourront libérer du CO₂ et avoir une influence sur le climat, etc.), ne voulant voir qu'une relation à sens unique « Homme → Biodiversité », sorte de dualité, de combat entre la biodiversité et l'Homme et « son » changement climatique. De cette vision découle une orientation que l'on pourrait résumer par « c'était mieux avant », « l'homme et le progrès sont négatifs », à savoir un discours anti-progrès inscrit dans la négativité systématique qui d'ailleurs ne propose pas de solution, comme le montrent ces extraits d'articles :

[10] L'éolien entre dans le cadre de la production d'énergie renouvelable et à ce titre, contribue à la protection de l'environnement. Vraiment? Les éoliennes sont chaque année à l'origine du décès de nombreux oiseaux et chauves-souris, et la mort récente de six aigles dorés aux États-Unis suscite le débat. [...] La conclusion est claire : l'énergie éolienne, censée contribuer à la protection de l'environnement, porte en réalité atteinte au maintien de la biodiversité. Mauvaise

nouvelle pour cette industrie en plein essor. [...] Pour les partisans de l'éolien qui ne semblent pas contester les chiffres, le problème n'est pas si grave que ça : le nombre d'oiseaux tués par les éoliennes est nettement moins important que celui des oiseaux victimes des tours radio, gratte-ciels, voitures, lignes à haute tension, etc. Mais que ces constructions humaines ne se targuent pas de vouloir protéger l'environnement... (Futura Sciences, 17/08/2011, <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/developpement-durable-energie-verte-eolien-ne-protège-pas-biodiversité-32783/>)

[11] En absorbant une large part de la chaleur et du CO₂ émis par les activités humaines, les couches profondes de l'océan, situées au-delà de 200 mètres, atténuent le réchauffement climatique global. [...] Cette régulation s'exerce toutefois aux dépens des écosystèmes marins qui subissent de fortes perturbations environnementales à mesure que l'océan tempère les effets du changement climatique. (Futura Sciences, 03/12/2015, <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/changement-climatique-cop-21-menace-ocean-profond-devrait-etre-mieux-pris-compte-60703/>)

S'associe à l'idée de coupable (l'Homme et « son » changement climatique) la thématique de l'exclusion, du rejet de l'Autre, de l'invasion, de la guerre, avec un langage véritablement xénophobe. Celui-ci se développe en particulier pour les espèces qui « remontent chercher le frais » ou les diverses migrations. Dans cet esprit, il est logique de trouver un champ lexical de la « catastrophe » et de « fin du monde ».

2.3.2. Une vision du monde catastrophiste

La vision du monde catastrophiste s'appuie certes sur ce que disent les scientifiques (voir rapport du GIEC), mais en l'accentuant. Les climatologues parlent de « points de bascule » pour désigner des états ou objets du monde qui ne pourront pas se reconstituer, tel le Groenland qui, même à revenir à la situation et aux températures de 1900, ne se reformera pas tel quel en cas de disparition totale ou presque. On constate que les vulgarisateurs, au lieu de considérer des points de bascule précis, mentionnent une bascule totale et de tout, avec des avis souvent tranchés et définitifs. C'est ainsi que l'on trouve un lexique de fin, de situation définitive et non discutable, comme « a sonné le glas des... », « attirant l'attention des conservateurs sur la probable disparition future, et soudaine, des mammifères », « Réchauffement : vers l'extinction massive d'un quart des espèces? », « Pour Marco Lambertini, directeur général du WWF : *“Nous conduisons collectivement l'océan au bord du précipice”* » (Futura Sciences, 17/09/2015, <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/mer-biodiversite-49-animaux-marins-moins-40-ans-selon-wwf-59790/>).

Ces positions font fi de la prudence des scientifiques du GIEC, ces derniers modérant systématiquement leurs prévisions avec des degrés de certitude « faibles, moyens, forts, etc. » (voir *supra* en 1.). Cette attitude non scientifiquement fidèle culmine dans le fait que, si on ne peut dire la catastrophe, on s'arrange pour la faire naître, c'est-à-dire que certaines espèces non classées à risques sont déclarées comme pouvant l'être quand même, comme le montre l'exemple suivant :

[12] Les rennes du père Noël sont menacés par le climat. Si les rennes ne sont pas inscrits sur la liste des espèces en danger de l'UICN, ils pourraient rapidement l'être. (Futura Sciences, 23/12/2013, <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/zoologie-rennes-pere-noel-sont-menaces-climat-51086/>)

Nous avons mentionné ci-dessus les avis modérés des scientifiques du GIEC. Certains vulgarisateurs, afin de présenter leur dire comme scientifiquement conforme et objectif, font

mention de ces restrictions. Si cela peut sembler louable, on constate malheureusement que cet emploi est contre-productif puisque la trame est composée de deux mouvements : un scénario catastrophe où les hommes vont mourir, les espèces disparaître et où « tout sera pire » est asserté et est ensuite immédiatement atténué sans mention scientifique, avec des formules relevant du langage parlé, qui confine à la discussion de café du commerce. D'avis motivés, scientifiquement mesurés et justifiés (GIEC), on passe à « on ne sait pas », « il n'est pas possible de prédire », comme on le voit dans ces exemples :

[13] Dans quelles proportions? Nul ne le sait. En termes d'estimation et de prévision des risques sanitaires liés au changement climatique, rien n'est simple... (*Science & Vie*, Fiorenza Gracci, 25/06/2014)

[14] Il reste cependant impossible de prédire l'ampleur de ces différents risques, notamment parce qu'ils dépendent à la fois du changement climatique (dont l'amplitude future n'est pas précisée), des changements dus à la mondialisation qui facilite la dissémination des agents infectieux, de l'érosion de la biodiversité et des changements d'usage des terres... (*Science & Vie*, 25/07/2012)

On peut s'interroger sur cet usage : est-il simple approximation du vulgarisateur non spécialiste ou est-il à des fins de discréditer les scientifiques?

Dans cette foison de textes négatifs, il convient de souligner quelques textes positifs, en particulier le dossier « changement climatique » de novembre 2015 de *Science et Vie* qui propose, au-delà des faits non contestables, une vision positive du changement climatique, représentant une chance pour la biodiversité, avec de nouvelles opportunités de développement de plantes, d'adaptation des oiseaux, d'une meilleure résistance, etc. Mais cela reste rare.

Si l'on considère les différents articles parlant de biodiversité et de changement climatique et les propriétés que nous venons d'évoquer, on constate que parler de biodiversité revient souvent à faire un catalogue d'espèces qui disparaissent. Cela constitue la majorité des articles. Par ailleurs, à l'étude du corpus, des thématiques, des contradictions, des excès, etc., il apparaît que les articles de vulgarisation sur la biodiversité ne sont pas tant matière à expliquer ces concepts – même si l'on trouve des éléments définitoires – que bien plutôt un moyen, par une communication orientée, de proposer des visions du monde et/ou de diffuser une idéologie (souvent passéiste).

Cela amène à s'interroger sur le Troisième Homme². En effet, au vu des différences existantes entre le discours des scientifiques du GIEC et celui de la VS en ligne, on peut se demander qui sont les contributeurs de la VS. On en distingue deux catégories. D'une part, les chercheurs du CNRS qui ne représentent cependant qu'une petite minorité des contributeurs et qui, pour la plupart, sont membres du GIEC ; on constate alors une communication assez objective qui cite ou s'appuie sur le rapport du GIEC. D'autre part, les journalistes non scientifiques, eux, ne s'y réfèrent pas. Cet état de fait relance un débat que l'on croyait dépassé depuis longtemps, à savoir la qualité de la VS selon la nature du vulgarisateur³. Il nous paraît intéressant de souligner que, sur un corpus de onze ans, les seuls vulgarisateurs non scientifiques qui citent le GIEC sont des membres de WWF, dans un article précis. Or, on constate que cette mention est instrumentalisée. Loin de s'établir dans la scientificité et l'objectivité,

2. Sur le vulgarisateur, voir Moles et Oulif (1967), Maldidier et Boltanski (1977), Jacobi et Schiele (1988). Nous travaillons ici selon la proposition de Mortureux (1988).

3. Voir Roqueplo (1974), Maldidier et Boltanski (1977), Jacobi et Schiele (1988).

elle n'est là que pour (re)dorer l'image de WWF qui se pose comme scientifique, précurseur et meilleur que le GIEC, ainsi qu'en témoigne l'exemple ci-dessous :

[15] Publié avant le rapport du Groupe de travail II du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le document du WWF souligne également le travail entrepris par le WWF dans chacune des dix régions afin de mettre en place des programmes de protection face aux dérèglements climatiques. (*Futura Sciences*, 16/04/2007, <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/climatologie-merveilles-monde-souffrent-rechauffement-climatique-10640/>)

La suite de l'article ne révèle qu'un simple catalogue des espèces menacées.

En conclusion, on peut dire que la VS sur la biodiversité et le changement climatique est souvent un moyen de projeter ses représentations du monde et de la nature, en fonction de sa culture, de son expérience, de ses besoins ou de son intérêt immédiat. On pourrait parler d'une fréquente instrumentalisation de la biodiversité à des fins personnelles. On remarque que la biodiversité est défendue à tout prix, mais aucun contributeur ne pose la question de « quelle biodiversité » ni ne mentionne le fait que toute la diversité biologique n'est pas nécessaire au fonctionnement des écosystèmes. Le discours globalisateur vulgarisateur passe sous silence le fait que l'homme, depuis ses origines, a eu à lutter contre une partie de la biodiversité (paludisme, chikungunya, loup, etc.). Par ailleurs, comme on l'a vu, la VS présente le plus souvent une image d'Épinal de la nature harmonieuse, équilibrée, à présent défigurée par l'homme. Selon cette logique, l'espèce humaine est accusée d'être responsable « d'une sixième extinction de masse » (où on notera le vocable visant à la dramatisation). Or, à cela il faut faire deux remarques. D'une part, pour de nombreux invertébrés, les scientifiques n'en sont qu'au stade d'hypothèses. Dans ce contexte, parler de manière globale de « sixième extinction » relève plus de la volonté de communiquer la peur (et de manipuler) que de rapporter un fait scientifique. D'autre part, cinq érosions ont déjà eu lieu par le passé, dans lesquelles l'homme n'était pour rien ; ces dernières étaient dues aux éruptions volcaniques, aux variations du soleil, etc. Cet oubli – ou non-mention – est caractéristique. En effet, dans tous ces articles de vulgarisation inscrits dans l'idéologie du « tout va mal » ou du « c'était mieux avant », les vulgarisateurs oublient que la biodiversité est le produit du changement, et non du statu quo. La biodiversité est née des changements de l'environnement (climatiques, géologiques, biologiques, etc..) et de l'adaptation des espèces à ces changements. En effet, la grande majorité des espèces qui ont existé sur terre ont disparu... pour laisser place à d'autres. Il convient donc de sortir de cette logique consistant à regarder « comment c'était "avant" », pour se demander ce qui est désirable pour l'espèce humaine. L'espèce humaine a intérêt à se développer, tout en préservant, bien sûr, une certaine biodiversité qui est ressource pour elle.

Si l'on considère la VS selon la définition de Jurdant (2009 [1973]), l'objet scientifique doit devenir objet de discours circulant. Cela veut dire que le citoyen-profane doit pouvoir s'approprier cet objet de discours que sont le CC et la biodiversité, qu'il le fasse sien, de manière à devenir lui-même vulgarisateur, qu'il le mette en discours pour les autres citoyens-profanes, créant une chaîne de vulgarisateurs, jusqu'à ce que l'objet de discours scientifique devienne normalité lexicale et discursive. En ce sens, l'orientation (idéologique) contenue dans certains discours vulgarisateurs étudiés ici biaise le discours circulatoire futur au niveau de l'exactitude scientifique. Une vulgarisation par les scientifiques spécialistes de la question étant ainsi

nécessaire, c'est la raison pour laquelle les scientifiques du GIEC et les linguistes, entre autres, réfléchissent à un travail⁴ en interdisciplinarité de vulgarisation des rapports du GIEC.

Éléments bibliographiques

- AUTHIER, J., 1982, La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique, *Langue française* 53 : 34-47.
- AUTHIER-REVUZ, J., 1985, Dialogisme et vulgarisation scientifique, *DISCOSS I, actes du colloque Discours contrastif – sciences et sociétés*, 14-16 mars 1985 : 117-122.
- BAKHTINE, M., 1929, trad. 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- BAKHTINE, M., 1979, trad. 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- GIEC, 2014, Résumé pour les décideurs, https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/ar5_wgII_spm_fr-2.pdf.
- JACOBI, D. et SCHIELE, B., eds, 1988, *Vulgariser la science : le procès de l'ignorance*, Seyssel, Champ Vallon.
- JURDANT, B., 2009 [1973], *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, Archives contemporaines.
- MALDIDIER, P. et BOLTANSKI, L., 1969, *La vulgarisation scientifique et ses agents*, Paris, C.S.E.
- MALDIDIER, P. et BOLTANSKI, L., 1977, *La vulgarisation scientifique et son public, une enquête sur Science et Vie*, 2 tomes, Paris, C.S.E.-E.H.E.S.S.
- MOLES, A. A. et OULIF, J.-M., 1967, Le troisième homme, vulgarisation scientifique et radio, *Diogène* 58 : 29-40.
- MORTUREUX, M.-F., 1988, La vulgarisation scientifique : parole médiane ou dédoublée?, dans Jacobi, D. et Schiele, B., eds, *Vulgariser la science : le procès de l'ignorance*, Seyssel, Champ Vallon : 118-148.
- ROQUEPLO, P., 1974, *Le partage du savoir*, Paris, Éditions du Seuil.
- STORRER, A., 2000, Was ist ‚hyper‘ am Hypertext?, dans Kallmeyer, W., éd., *Sprache und neue Medien*, Berlin u.a., de Gruyter (Jahrbuch 1999 des Instituts für deutsche Sprache) : 222-249.
- STORRER, A., 2004, Kohärenz in Hypertexten, *Zeitschrift für germanistische Linguistik* 31.2 : 274-292.
- STORRER, A., 2008, Hypertextlinguistik, dans Janich, N., éd., *Textlinguistik. 15 Einführungen*, Tübingen, PDF-Preprint : <http://www.studiger.fb15.uni-dortmund.de/images/Hypertextlinguistik-Preprint.pdf>

4. Par exemple, des écoles d'été sur *Les enjeux de l'interdisciplinarité de la recherche sur le changement climatique*, https://www.communaute-univ-grenoble-alpes.fr/medias/fichier/programme-autour2c_1496846652685-pdf?ID_FICHE=39450.

- VARGAS, É., 2005, *Procédés de reformulation intratextuelle dans les ouvrages de vulgarisation en allemand. Étude d'une opération métalangagière et de ses marques*, thèse de doctorat, Paris 4 Sorbonne.
- VARGAS, É., 2006, Reformulation et ouvrages de vulgarisation allemands : les opérations de code-switching comme outils de management du savoir et de l'information, dans Coudurier, B. et Pérennec, M.-H., eds, *Reformulation(s), Cahiers d'études germaniques* 49 : 69-78.
- VARGAS, É., 2007a, La reformulation comme opération polyphonique : médiation, argumentation et convictions dans certains textes de vulgarisation, dans Béhar, P., Lartillot, F. et Puschner, U., eds, *Médiation et conviction*, Paris, L'Harmattan : 603-618.
- VARGAS, É., 2007b, La reformulation intratextuelle dans le texte de vulgarisation : un outil de didactisation du savoir, dans Vargas, É., Rey, V. et Giacomini, A., eds, *Pratiques sociales et didactiques des langues, Études offertes à Claude Vargas*, PUP : 111-134.
- VARGAS, É., 2008a, Vergleichende Reformulierungen: wie, warum, wozu?, *Lydia*, <http://langues.univ-lyon2.fr/lydia-20-606512.kjsp?RH=langues130>.
- VARGAS, É., 2008b, « Un comportement de type céramique, c'est-à-dire cassant » : les reformulations intratextuelles dans les émissions de vulgarisation télévisées allemandes, dans Schuwer, M., Le Bot, M.-C. et Richard, E., eds, *Pragmatique de la reformulation*, Presses Université Rennes : 21-38.
- VARGAS, É., 2009, Discours de vulgarisation à travers différents médias ou des tribulations des termes scientifiques : le cas de la médecine, *ILCEA* 11, *Langues & cultures de spécialité à l'épreuve des médias*, <https://journals.openedition.org/ilcea/217>.
- VARGAS, 2015, Les séries télévisuelles « scientifiques » médicales : quelle scénographie des sciences et des techniques?, *Revue Les Enjeux de l'information et de la communication*, <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2015/supplement-a/11-les-series-televisuelles-scientifiques-medicales-quelle-scenographie-des-sciences-et-des-techniques/>.
- VARGAS, É., 2016, Le « Dire autrement » et le « Maintien du Même » ou comment la vulgarisation scientifique se fait le miroir de l'Autre, dans Vladimirska, E. et Ponchon, T., eds, *Dire l'autre voir autrui*, Paris, L'Harmattan : 127-145.
- VARGAS, É., 2017, Vulgarisation scientifique et reformulation intratextuelle ou comment l'analyse de discours peut participer à l'enseignement de l'allemand à l'université, *Les Carnets du Cediscor* 13, <http://journals.openedition.org/cediscor/1047>.
- VARGAS, É. et ALLIGNOL, C., 2012, Crise financière et langue de spécialité : les mots des maux ou le dire d'une nécessaire vulgarisation, *ILCEA* 12, <https://journals.openedition.org/ilcea/1177>.

LES AUTEURS

Frédéric Parrenin
Université Grenoble Alpes

Frédéric Parrenin est directeur de recherche au CNRS, au sein de l'Institut des géosciences de l'environnement de Grenoble. Il est responsable de l'équipe ICE3 et directeur du Laboratoire International Associé « Archives Glaciaires ». Ses recherches portent sur les climats passés et les calottes polaires. Il a été auteur contributeur pour les 4^e et 5^e rapports du GIEC.

Élodie Vargas
Université Grenoble Alpes EA 7356 ILCEA4 (Gremuts)

Élodie Vargas est professeure de linguistique allemande à l'université Grenoble Alpes et actuellement directrice du département d'allemand, du master MEEF allemand et de la licence LEA allemand. Co-fondatrice du Groupe de recherche en allemand de spécialité (GERALS), elle dirige depuis 2018 le Laboratoire ILCEA4-Gremuts. Ses recherches portent sur la reformulation intratextuelle, la vulgarisation scientifique, les discours spécialisés, le *greenwashing*, les discours sur l'environnement et les problématiques climatiques.

Deuxième partie

**Enjeux discursifs
et communicationnels
autour de la
biodiversité**



Les discours de l'Union européenne sur la biodiversité : une analyse des registres communicationnels

The European discourse on biodiversity. A survey on communicative registers

par Francesco ATTRUIA

Résumé/Abstract

Cette étude est consacrée à une analyse discursive des publications officielles de l'Union européenne sur la biodiversité. L'hypothèse formulée est que le discours institutionnel intègre les points de vue des locuteurs ordinaires tout en demeurant solidement ancré aux contraintes énonciatives et aux routines d'écriture qui caractérisent les discours politiques et scientifiques. En prise sur une dimension praxéologique de la transmission des connaissances, le discours de l'Union européenne sur la biodiversité se caractérise par l'intersection de trois registres communicationnels : le discours de vulgarisation, le discours didactique et le discours procédural. Or il s'agit ici de montrer que le souci de vulgarisation du savoir scientifique se double d'une dimension délibérative-illocutoire mettant au centre de la production discursive l'action humaine et ses effets sur la réalité du monde. Ces actions, sollicitées par le discours didactique, sont guidées par un système d'instructions propres aux discours procéduraux, observables aussi bien au niveau de l'encodage des normes par le locuteur que du côté de leur compréhension de la part des interprétants.

The aim of this paper is to analyse the European Union official publications on biodiversity from a discursive perspective. We point out that this discourse may combine a multiple range of points of view while keeping the utterance restrictions and the writing routines intact. Based on a praxeological outlook on knowledge transmission, the European discourse on biodiversity combines three sorts of communicative registers: popular scientific, didactic and procedural discourses. Focusing on the argumentation and discourse analysis approach, we propose the hypothesis that the illocutive force of scientific and institutional discourse is expected to change both mentality and behaviour of the interpreters, as well as providing the rules of procedure with regard to both encoding and decoding.

Mots-clés/Keywords

Analyse du discours, rhétorique, registres communicationnels, genres de discours, biodiversité, Union européenne

Discourse analysis, rhetoric, communicative registers, discourse genre, biodiversity, European Union

Les discours sur la biodiversité produits par les institutions européennes s'inscrivent dans le cadre général de la politique sectorielle de l'Union en matière de protection de l'environnement. La « biodiversité » est la « diversité biologique qui s'apprécie par la richesse en espèces (micro-organismes, végétaux, animaux) d'un milieu, leur diversité génétique et les interactions de l'écosystème considéré avec ceux qui l'entourent » (*Petit Robert*, 2016, *a. v.* « Biodiversité »). Le mot « biodiversité » est apparu au cours des années 1980 au sein du discours scientifique, des biologistes notamment, alors que son entrée dans les discours institutionnels s'est faite plus tard, en 1992, lors de l'adoption à Rio de Janeiro, par les Nations unies, de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Au cours de ces dernières décennies, l'expression s'est stabilisée dans l'espace public en cristallisant des enjeux sociopolitiques importants à l'échelle mondiale. Circulant autrefois seulement sous la plume des chercheurs, la notion de biodiversité a désormais franchi les frontières du domaine scientifique en devenant, comme celle de changement climatique, un phénomène à la fois politique, social, culturel, éthique et communicationnel (Fløttum 2014).

S'inscrivant dans le cadre épistémologique de l'analyse des discours de transmission de connaissance (Beacco et Moirand 1995), cette étude a pour objet une analyse des discours de l'Union européenne sur la biodiversité afin d'observer, dans une perspective discursive, la manière dont ces discours intègrent trois sortes de registres communicationnels, au sens de Maingueneau (2005, 2011, 2014) : le discours de vulgarisation scientifique, le discours didactique et le discours procédural. Le corpus est constitué de 24 publications officielles de la Commission européenne, notamment des brochures et des guides à l'intention des citoyens. Ces documents ont été publiés par la Direction générale de l'Environnement de la Commission européenne, entre 2010 et 2016, et sont disponibles en ligne sur le site *EU Bookshop* dans la section consacrée à la « conservation des ressources ».

Il s'agit, dans un premier temps, de mettre l'accent sur les traits génériques qui caractérisent ce corpus, afin de délimiter le champ d'investigation et de mieux préciser la nature argumentative des publications. Ensuite, on développera l'analyse proprement dite en dégageant les caractéristiques qui structurent et codifient le discours sur la biodiversité, ainsi que les stratégies rhétoriques qui permettent aux locuteurs d'orienter les points de vue des destinataires.

1. Le discours de l'Union européenne sur la biodiversité : le cadre générique et argumentatif

L'expression « publications officielles », référée aux documents qui rendent compte de l'activité des institutions européennes, prête quelque peu à confusion à cause de la complexité et de l'hétérogénéité à la fois typologique et générique des textes auxquels cette dénomination s'applique. On distingue généralement entre trois sortes de documents qui constituent une émanation légitime de la volonté des institutions et des acteurs qui opèrent en son sein : actes juridiques (règlements, directives, décisions, avis ou recommandations), discours officiels (notes d'information, réponses aux questions des députés, déclarations politiques, comptes rendus, circulaires, etc.) et textes de communication. Ces derniers ont pour vocation affichée d'informer les citoyens sur les objectifs programmatiques de l'Union ainsi que sur ses politiques sectorielles. C'est le cas du *Journal officiel de l'Union européenne* ainsi que des publi-

cations éditées par l'Office des publications à la demande des institutions. L'analyse du corpus est entièrement axée sur ce dernier type de documents, à l'exception du *Journal officiel* dont l'examen dépasserait le cadre de la présente étude du fait de ses particularités énonciatives et rédactionnelles. Afin de cerner la nature générique de ces publications, en relation notamment avec leur statut d'« officialité », il est nécessaire d'inscrire les textes dans une typologie discursive, voire dans une scène englobante¹. De fait, si au niveau fonctionnel il est légitime de parler de « textes de communication », les documents du corpus relèvent bien, d'un point de vue typologique, des « discours institutionnels ». Il s'agit, plus exactement, de discours autorisés (Krieg-Planque 2012 : 13), issus de milieux institutionnels qui s'autolégitiment en même temps qu'ils légitiment leur source énonciative.

Ces discours se caractérisent par une triple forme d'hétérogénéité que l'on peut qualifier de thématique, générique et énonciative. La première tient essentiellement à la diversité des sujets abordés par les publications. Au sein des 1 119 documents relevés dans *EU Bookshop* à propos de l'environnement et l'écologie, 69 concernent la conservation des ressources. Or l'Office des publications range dans cette catégorie toute une gamme de parutions ayant trait aux questions les plus disparates : trafic des espèces sauvages, aménagement du sol et protection des eaux souterraines, espèces exotiques envahissantes, croissance bleue, éco-innovation, etc. L'hétérogénéité générique, en revanche, est liée à la variété des genres discursifs. Comme pour les autres politiques sectorielles, les institutions qui font demande de publications ont accès à une large palette de genres (rapports, brochures, bandes dessinées, guides, etc.) sélectionnés selon le but communicationnel et la typologie de public visés. Enfin, les publications officielles du portail *Eu Bookshop* sont polyphoniques. Cette propriété tient moins à la diversité des organismes censés s'occuper de la biodiversité (Direction générale de l'environnement, Banque européenne d'investissement, Cour des comptes, etc.) qu'à l'hétérogénéité des instances énonciatives faisant entendre leur voix ou exprimant leur point de vue (Authier-Revuz 1982, 1984).

Cette forme d'hétérogénéité, ayant trait aux sources énonciatives censées s'exprimer sur la diversité biologique, permet d'inscrire le discours de l'Union européenne sur la biodiversité dans un domaine spécialisé qui, comme le rappelle F. Rakotonoelina, se caractérise par des acteurs typiques ayant évidemment des compétences en la matière, tout en impliquant « des interactions avec d'autres acteurs, au départ extérieurs au domaine, mais qui le pénètrent et en définitive participent à sa constitution » (Rakotonoelina 2014). Il en est ainsi des témoignages de réussite des citoyens et des entrepreneurs, mais aussi des interviews d'acteurs externes à l'Union comme les ONG et les experts sollicités par les institutions. Cette coparticipation relève d'une ligne de partage qui se situe en amont du processus décisionnel et visant à promouvoir les conditions d'une démocratie participative effective. En prise sur une dimension praxéologique de la transmission des connaissances, situant l'action humaine au centre du discours, les publications de l'UE sur la biodiversité mélangent souvent la parole des experts et des autorités avec celle des discours ordinaires des locuteurs profanes. Toujours est-il que ces textes ne sont pas des espaces ouverts où la parole des non-spécialistes viendrait s'installer sans

1. L'expression est empruntée à Maingueneau (2014 : 125) qui définit la scène d'énonciation à partir de trois niveaux complémentaires tenant compte du type de discours (scène englobante), du genre de discours (scène générique) et du dispositif énonciatif de mise en scène de la parole (scénographie).

critères au sein du discours autorisé des experts et des institutions. De fait, ces textes relèvent d'une prise de parole normée qui se caractérise par un contrôle très serré de la part de l'Office des publications. Ce contrôle est assuré par un Code d'autorégulation, le *Code de rédaction interinstitutionnel*, qui règle la stabilisation des formes énonciatives et scripturales et empêche que l'imbrication des discours spécialisés et profanes advienne de façon arbitraire. C'est dans cet ordre d'idées qu'il nous semble ici préférable d'éviter la notion d'hybridité, au sens de Rakotonoelina (*ibid.*), au profit de celle de « contamination » du discours profane au sein du discours spécialisé qui, pour sa part, oscille systématiquement entre les domaines dominants du politique et du scientifique.

2. Les registres communicationnels dans le discours sur la biodiversité

Si au niveau typologique de la scène englobante, la contamination discursive se situe à la frontière entre le spécialisé et l'ordinaire, la scène générique, quant à elle, nous restitue une imbrication systématique qui affecte le substrat communicationnel des textes et qui est observable au niveau des « registres »

2.1. Enjeux définitoires

On emprunte la notion de registres communicationnels à D. Maingueneau qui distingue entre unités *topiques* et unités *non topiques* du discours. Les unités topiques sont données *a priori*, en ce sens qu'elles « correspondent à des espaces déjà “prédécoupés” par les pratiques verbales » (Maingueneau 2005 : 72-73), alors que les unités non topiques sont des constructions du chercheur. Les genres de discours, par exemple, sont des unités topiques dans la mesure où ils sont catégorisés en amont par les usagers ordinaires de la langue qui, pour produire des énoncés, sont nécessairement amenés à identifier les activités verbales dans lesquelles ils sont impliqués (Maingueneau 2014 : 63). Les formations discursives (Foucault 1969), en revanche, sont des unités non topiques car elles relèvent d'une catégorisation relative, quoique pas totalement arbitraire, de l'analyste. Parmi les unités non topiques figurent également les parcours et les registres. Les premiers sont des syntagmes de « taille » et complexité variables, par exemple des formules et petites-phrases, que les analystes du discours observent dans une pluralité de contextes, « non pour constituer un ensemble unifié par une thématique mais pour analyser une circulation, prendre la mesure d'une dispersion [...] explorer une dissémination » (Maingueneau 2014 : 97). Les registres, pour leur part, relèvent des unités non topiques pour deux raisons : leur terminologie est floue et aucun critère ne s'avère utile pour déterminer ce qui est un registre et ce qui ne l'est pas, pas plus que l'on ne saurait poser des frontières nettes entre eux. Dans le corpus analysé, par exemple, on constate que le discours de vulgarisation sur la biodiversité est dominant dans les brochures et les dépliants, encore qu'il soit également assez bien représenté dans les guides. Il en est de même pour le discours didactique qui est particulièrement présent dans les guides tout en n'étant pas un trait exclusif de ce genre. On dira alors avec Maingueneau que « même s'ils [les registres communicationnels] s'investissent dans certains genres privilégiés, ils ne peuvent pas être enfermés dans ces genres » (Maingueneau 2011 : 92).

2.2. Le discours de vulgarisation scientifique

F. Rinck définit le discours scientifique comme un discours « produit dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir » (Rinck 2010 : 428). Rapporté à la scène englobante du corpus, c'est-à-dire le discours institutionnel, le discours de vulgarisation, lui, consiste dans la reformulation de certains contenus d'un registre savant, voire spécialiste, vers un registre commun accessible à un nombre plus élevé de destinataires. Or si l'on part du constat que même les productions des locuteurs profanes sont généralement riches en termes techniques, spécialisés et scientifiques transférés dans l'usage ordinaire de la langue (De Mauro 1994 : 310), on comprend *a fortiori* que le cadre qui préside à la production du discours de vulgarisation au sein des textes de l'UE est de type *updown*, « partant du texte savant pour aller vers des publics de moins en moins savants » (Moirand 2014). Le discours de vulgarisation n'est certes pas le seul, mais l'un des nombreux registres qui caractérisent, sur un plan plus général, les discours de transmission des connaissances. Toujours en prise sur son discours ainsi que sur les mots d'autrui, le vulgarisateur, remarque S. Reboul-Touré, « dialogue avec ses propres mots en prenant en compte deux extérieurs : le scientifique avec son discours et ses termes spécialisés et le lecteur évoluant dans une autre sphère discursive avec des mots courants » (Reboul-Touré 2005 : 197).

Dans les discours institutionnels de l'Union européenne sur la biodiversité, la diffusion des connaissances de la communauté scientifique vers le public profane se réalise à travers deux actes de langage : la nomination et la prédication. Ces actes, traditionnellement opposés, sont complémentaires dans leur mode de transmission du savoir scientifique. Nommer quelque chose revient à lui donner le droit d'exister dans la réalité du monde, tandis que prédiquer revient à « dire quelque chose » sur cet objet du monde. Pour illustrer cette complémentarité, il est utile de distinguer entre deux formes de prédication. Dans la prédication *stricto sensu*, l'acte de prédiquer est explicité par des marqueurs métadiscursifs. Ainsi en est-il dans les exemples 1 et 2, où la prédication permet de cerner les concepts d'« espèces exotiques envahissantes » (EEE) et de « limites planétaires » :

[1] Les EEE [espèces exotiques envahissantes] sont définies comme des espèces dont l'introduction et la propagation en dehors de leur aire de répartition naturelle constituent une réelle menace pour la biodiversité et l'économie.

[2] Les « limites planétaires » sont un concept proposé par un groupe de 28 scientifiques de renommée internationale [...] Ces scientifiques affirment qu'une fois que la société humaine aura dépassé certains seuils ou points de non-retour, définis comme « limites planétaires », il y aura un risque de « changements environnementaux brusques et irréversibles ». Trois des neuf limites planétaires ont déjà été franchies, y compris celles du changement climatique et de la perte de la biodiversité.

Dans bien des cas, prédiquer revient dans le discours scientifique à dissiper un flou sémantique dû à l'emploi de termes qui relèvent de la langue courante, mais qui sont employés dans un texte avec un sens spécialisé. Ainsi en est-il du souci du locuteur de ne pas confondre, dans l'exemple 3, les notions de « sécheresse » et celle de « rareté de la ressource en eau ». De fait, les deux peuvent se recouvrir partiellement dans le langage des locuteurs ordinaires, alors que dans un contexte de production spécialisé, ils peuvent renvoyer à deux sens distincts :

[3] On entend par « sécheresse » une diminution temporaire de la disponibilité en eau, par exemple, lorsqu'il ne pleut pas pendant une période prolongée. En revanche, on parle de « rareté de la ressource en eau » lorsque les besoins en eau sont supérieurs aux ressources naturelles exploitables.

La deuxième forme de prédication n'est pas affichée, encore qu'elle soit toujours présente à l'état virtuel au sein d'une nominalisation. M. Lecolle (2016) parle à ce sujet de prédication implicite, en ce sens que l'opération du locuteur est toujours tournée vers la qualification d'un objet, tout en étant présupposée au sein d'une proposition ayant pour tête un syntagme nominal. Cette prédication, focalisée sur une relation présupposée du genre « "est-un" (qualifiant, classifiant, identifiant) » (*ibid.*), est régulièrement attestée dans les anaphores et les appositions, mais aussi dans nombre d'emplois figuraux, notamment des tropes. Ici, la manifestation d'un sens figural à partir d'un contenu descriptif relève d'une prédication dont seul le locuteur en tant que tel (Ducrot 1984) est tenu pour responsable. Les exemples 4 et 5 ci-après sont tirés d'une brochure sur les espèces exotiques envahissantes.

[4] À l'origine, l'écrevisse de Louisiane, *Procambarus clarkii*, a été importée d'Amérique du Nord en Europe pour être utilisée dans le cadre de l'aquaculture. [...] En plus de causer l'extinction d'espèces indigènes, l'écrevisse de Louisiane transporte un organisme similaire à un champignon qui décime des populations entières d'écrevisses européennes. Cette maladie représenterait à elle seule un coût de 53 millions d'euros par an.

[5] L'algue tueuse, *Caulerpa taxifolia*, est originaire de l'océan Indien et est communément utilisée comme plante ornementale dans les aquariums tropicaux. [...] Sa présence a entraîné une réduction massive de la biodiversité marine dans ces zones, mais elle a également affecté leur capacité à remplir des fonctions (telles que la remise en suspension des sédiments) et des services (tels que la protection contre l'érosion du fond marin) essentiels de l'écosystème.

Ces extraits ont été sélectionnés parmi de nombreux autres ayant une structure formelle et rédactionnelle analogue. Comme on le voit, la fonction des appositions en incise est de fournir l'appellation scientifique à côté du nom commun des espèces animales et végétales. Dans les deux cas, le syntagme nominal identifie davantage l'objet par le nom qui circule au sein de la communauté scientifique. L'opération qui la sous-tend est une prédication implicite dans la mesure où la fonction de l'équivalence référentielle « algue tueuse = *caulerpa taxifolia* » est d'opérer une redénomination de la réalité (l'algue tueuse est aussi appelée *caulerpa taxifolia*), ne serait-ce que conceptuelle et au moyen d'un syntagme nominal. Aussi la reprise anaphorique est-elle une forme de prédication présupposée. Nous dirons à la suite de Reichler-Béguelin, reformulé par Lecolle, que « selon les cas, les SN employés anaphoriquement identifient, (re-) classifient, ou qualifient le référent (l'objet-de-discours) présenté auparavant ; ils peuvent aussi apporter des informations spécifiantes et/ou identifiantes sur cet objet-de-discours » (Lecolle 2016). Dans bien d'autres cas, en revanche, l'anaphore ne dit rien de plus du référent sans pour autant demeurer « antécédentiste » (Apothéloz 1995, cité dans Kara et Wiederspiel 2011). En [4], par exemple, l'anaphore démonstrative « cette maladie » réfère à l'organisme pathogène responsable de la décimation des écrevisses blanches. Le fait de renommer comme « maladie » ce qui est qualifié antérieurement d'« organisme similaire à un champignon » est une prédication. De fait, si l'on part de l'idée que les « organismes pathogènes » ne causent pas tous des maladies, la redénomination permet ici de réorienter axiologiquement le discours par une dénomination moins neutre que le nom « champignon ». Plutôt que de clarifier ou spécifier les propriétés du référent, l'anaphore, qualifiée par M. Kara et B. Wiederspiel de « résomptive

conceptuelle » (ARC), participe ici d'un recadrage conceptuel qui ne répond plus aux lois de reconnaissance d'un élément textuel antécédent, « mais s'étend au principe de cohérence, comme l'indication d'une continuité référentielle et cognitive du référent déjà manifeste dans la mémoire immédiate des locuteurs » (Kara et Wiederspiel 2011 : 81). L'anaphore n'est qu'un exemple, parmi beaucoup d'autres, de l'intégration des acquis de la linguistique textuelle dans l'analyse du discours, car elle fait clairement apparaître la complexité de la relation entre les opérations d'agencement des unités phrastiques et les régulations sociodiscursives (Adam 2008 : 25) et cognitives qui les contiennent et les subsument.

Mais une prédication implicite peut aussi être le fait d'un emploi figural inséré dans un discours aux traits typiquement scientifiques ou de vulgarisation scientifique. Tel est le cas de la métaphore « passagers clandestins » dans l'exemple 6 :

[6] Les espèces exotiques envahissantes pénètrent dans l'UE de différentes façons. Certaines sont introduites volontairement dans le cadre d'activités d'agriculture, de sylviculture, d'aquaculture, d'horticulture ou à des fins récréatives, voire en tant qu'animaux domestiques, plantes de jardin ou biopesticides (la coccinelle asiatique, par exemple). D'autres sont introduites involontairement ; il s'agit de contaminants présents dans des marchandises [...] ou de « passagers clandestins » à bord de navires ou dans du matériel.

Cette occurrence mobilise une afférence à la fois sociale et idiolectale : sociale parce que le terme « clandestin » est idéologiquement connoté, étant synonyme d'intrus, d'altérité, ce qui le situe *a priori* hors du discours scientifique. Idiolectale dans la mesure où la modalisation autonymique, qui signale l'expression en mention et en usage, en fait un syntagme *montré* dans le texte, voire non asserté de manière vériconditionnelle. C'est dire que la prédication ne relève pas seulement du contenu propositionnel, mais aussi du ton (Maingueneau 1999) – le *modus* de Bally (1965 [1932]) – et répond à l'univers de croyance (Martin 1992) du locuteur en tant que tel.

2.3. Discours didactique et traces discursives de didacticité

Alors que l'objectif du discours de vulgarisation scientifique est la transmission des connaissances, le discours didactique vise plutôt à transférer un savoir-faire censé orienter les comportements des parties prenantes vers la mise en œuvre de bonnes pratiques. Il s'agit alors d'un discours de transmission culturelle où il n'est plus question de véhiculer des contenus et de les rendre accessibles à des publics hétérogènes, mais plutôt d'agir sur les mentalités et les représentations de ces publics. Deux considérations s'imposent ici : d'abord, le discours didactique relève d'une dimension délibérative-illocutoire qui ne se confond pas avec l'action proprement dite, concernant, elle, les effets perlocutoires attendus. Autrement dit, on ne saurait confondre les actes de langage visant à « faire agir » et l'ensemble des « consignes » indiquant « comment agir », ces dernières étant plutôt un trait typique du discours procédural (*infra*). Deuxièmement, l'intention de conduire à l'action est systématiquement précédée dans le corpus par un examen critique de la complication à résoudre. D'où la recherche constante d'un consensus autour des plans d'action promus par l'UE, consensus qui, à côté de la routinisation des formes d'écriture (Sitri et Veniard 2017), est un trait régulier du discours institutionnel (Krieg-Planque 2012).

La dimension délibérative-illocutoire du discours didactique est bien représentée dans les discours de l'UE sur la biodiversité à travers l'intersection des modalités énonciatives, à

savoir la manière dont le locuteur envisage le contenu propositionnel énoncé. La littérature linguistique est riche en études consacrées aux modalités énonciatives (Bally 1965 [1932], Benveniste 1974, Greimas 1976, Meunier 1974, 1981, Pottier 1992, Le Querler 1996, 2004). On se bornera ici à mettre l'accent sur les modalités qui reviennent avec le plus de fréquence dans le corpus, quelle que soit leur nature : objective, subjective et intersubjective. Tandis que les modalités objectives (ou factuelles) sont le fait du discours scientifique, en ce qu'elles « ne dépend[ent] ni de la volonté ni du jugement du sujet énonciateur » mais « de la réalité du monde objectif » (Le Querler 2004 : 67), le discours didactique, quant à lui, est principalement axé sur les modalités intersubjectives et subjectives. Les modalités intersubjectives, appelées « d'énonciation » par M.-A. Paveau et G.-É. Sarfati (2003), concernent la subjectivité du locuteur à l'égard de son interlocuteur, alors que les modalités subjectives, « d'énoncé » chez Paveau et Sarfati, tiennent plutôt au rapport que ce locuteur entretient avec le contenu propositionnel énoncé. Dans le discours didactique analysé, les modalités interrogatives et jussives priment sur les deux autres modalités intersubjectives : assertive et exclamative. Dans la brochure « Et vous comment choisissez-vous ? », consacrée aux conséquences de la surpêche, la structure macro-textuelle prévoit deux dispositifs de communication différents : les questions fréquemment posées et un encadré intitulé « Le saviez-vous ? ». Ces deux dispositifs combinent le discours de vulgarisation et des traces de didacticité dans la mesure où ils reposent sur la mise en scène fictive d'une relation interlocutive virtuelle entre deux acteurs potentiels : l'apprenant qui est censé poser les questions anticipées et celui à qui incombe le devoir d'y répondre, non seulement par la transmission de contenus mais aussi en sensibilisant l'opinion publique sur l'exploitation des ressources et la nécessité d'acheter responsable.

FAQ LE PROBLÈME EST-IL GRAVE? Très grave. Les trois quarts des stocks sont en surpêche, 82% en Méditerranée et 63% dans l'Atlantique. QU'EST-CE QUE LA PÊCHE DURABLE? La pêche est dite durable quand elle ne menace pas la capacité de reproduction naturelle des stocks de poissons. Les produits de la mer sont une ressource renouvelable. Il suffit de gérer cette ressource de manière adéquate. QU'EST-CE QUE L'AQUACULTURE? L'aquaculture est l'élevage de poissons, mollusques et crustacés en mer ou en eau douce. QUE PUIS-JE FAIRE POUR SOUTENIR LA PÊCHE DURABLE? Demandez à votre poissonnier d'où vient le poisson. Vous pouvez également consulter l'état des stocks dans des guides spécialisés. Choisissez des espèces différentes et préférez les produits provenant de sources bien gérées.	Le saviez-vous? Il faut environ 16 000 litres d'eau pour produire 1 kg de bœuf, 140 litres pour une tasse de café et 900 litres pour 1 kg de maïs. Chaque année, ce sont quelque 247 milliards de mètres cubes d'eau qui sont prélevés dans les ressources de surface et souterraines à travers l'UE. La majeure partie de l'eau captée (44%) est destinée à la production d'énergie pour les procédés de refroidissement. La plus grande partie est restituée aux rivières. L'agriculture et la production alimentaire consomment 24% des eaux captées, ce chiffre pouvant atteindre 80% dans certaines régions méridionales. Mais de nombreuses activités agricoles de grande valeur n'ont besoin que de petites surfaces de terre irriguées: en Espagne, par exemple, plus de 60% de la valeur totale de la production agricole du pays provient de 14% des terres agricoles irriguées.
---	--

Quant aux modalités subjectives, le discours didactique tend à privilégier les modalités logiques au détriment des modalités appréciatives. Cela ne signifie pas pour autant que la subjectivité du locuteur n'y soit pas présente.

[7] Nous ne pouvons plus nier l'évidence : en conséquence directe de la surpêche, le nombre de poissons ne cesse de diminuer. Actuellement, les pêcheurs ne débarquent qu'une partie de ce qu'ils pouvaient capturer il y a 20 ans et les stocks s'amenuisent année après année. Il est clair que les efforts fournis par le passé pour résoudre le problème n'ont pas été suffisants.

[8] La Commission européenne a adopté une nouvelle démarche, radicale, pour encadrer nos méthodes de pêche [...] La pratique dite des « rejets », qui consiste à rejeter à la mer les captures

non désirées et représente un gaspillage de ressources alimentaires et des pertes économiques, sera interdite. Les pêcheurs seront obligés de débarquer tous les poissons capturés. En tant que consommateurs, nous pouvons tous contribuer à la réussite de cette nouvelle démarche en achetant du poisson en toute connaissance de cause.

Dans la partie de la brochure consacrée au gaspillage des ressources marines en Europe, les conséquences négatives de la surpêche sur la biodiversité sont présentées comme des données factuelles dérivant du comportement des pêcheurs et des consommateurs peu respectueux de l'environnement et de ses créatures. L'inscription de la subjectivité dans le discours, signalée dans le passage 7 par l'ancrage déictique, ainsi que par l'opérateur épistémique *il est clair que* sans mention de la source énonciative, sert à problématiser la question afin de proposer par la suite les réactions censées résoudre le problème. Cela répond au schéma prototypique du discours didactique qui présente un fait comme une conséquence d'une action selon une modélisation qui prévoit deux situations typiques : la nécessité et l'injonction. La première est le fait de la modalité ontique, signalée dans les passages par les occurrences du verbe *pouvoir* marquant la possibilité et la nécessité, alors que la deuxième concerne la modalité déontique, signalant l'obligation et la permission. Aussi est-il important de noter que la modalité ontique renvoie principalement aux consommateurs dans la mesure où leur comportement est subordonné à une norme noncontraignante qui tient à des choix éthiques d'alimentation soutenable. Le déontique, au contraire, s'adresse aux pêcheurs dont l'activité est *de facto* soumise aux mesures législatives d'urgence mises en place par les nouveaux programmes européens pour la préservation de la diversité biologique. Il s'agit donc d'un discours ayant deux visées didactiques différentes, l'une tournée vers la possibilité et l'autre vers l'obligation, s'adressant à deux instances discursives différentes.

Enfin, si les dégâts actuels sont présentés comme une conséquence des mauvais comportements tenus par le passé, le texte anticipe corollairement les succès éventuels comme l'effet des bonnes pratiques que le discours invite à imiter.

[9] Changer nos méthodes de pêches apportera des bénéfices durables pour les consommateurs, les pêcheurs et l'environnement. [...] La fin de la surpêche permettra aux stocks de poissons de se reconstituer et de se développer. [...] L'industrie recommencera à prospérer et offrira des possibilités d'emploi plus attrayantes pour les jeunes des communautés côtières.

[10] Ceux d'entre nous qui achètent et consomment du poisson pourront continuer en toute confiance, en sachant que nos produits de la mer proviennent de pêcheries gérées de manière adéquate. Nous aurons la possibilité de sélectionner des produits locaux de qualité optimale, grâce à un étiquetage plus précis des aliments contenant toutes les informations nécessaires sur l'origine des produits.

Au regret exprimé pour l'insuffisance des mesures entreprises, se superpose en outre le désir que les choses changent pour l'avenir. L'emploi du futur simple dans les passages 9 et 10 revient de fait à exprimer une temporalité « référentielle », c'est-à-dire projetant dans le futur un procès figuré déjà dans le *hic et nunc* de l'énonciation. Toujours est-il que cette temporalité se charge aussi d'un sens modal, dans la mesure où elle se *montre*, sans se dire vériconditionnellement, comme le fait d'un souhait, voire d'une modalité boulique.

À l'intersection des modalités, s'ajoute enfin la stratégie rhétorique de l'*exemplum* ayant trait, par définition, au discours didactique. Dans la *Rhétorique* d'Aristote, l'exemple

figure comme le deuxième pilier du *logos*, après l'enthymème. Dans le sillage tracé par la rhétorique ancienne, C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca (2008 [1958]) classent cet argument parmi ceux qui « fondent la structure du réel », c'est-à-dire les procédés qui concourent à configurer et à reconfigurer la réalité du monde, qui forme l'objet de la parole (Paissa 2016). Les formes que peut prendre l'exemple, toujours selon les auteurs du *Traité de l'argumentation*, sont l'exemple proprement dit, l'illustration et le modèle. Les exemples relevés dans le corpus relèvent presque tous de ce dernier paradigme. Il s'agit en effet d'exemples illustrés le plus souvent à partir des soi-disant « cas de bonnes pratiques », à savoir des comportements que d'autres ont déjà adoptés et que le discours invite à imiter en vertu des résultats positifs obtenus. Selon Perelman et Olbrechts-Tyteca : « Quand il s'agit de conduite, un comportement particulier peut, non seulement servir à fonder ou à illustrer une règle générale, mais inciter à une action qui s'inspire de lui. Il existe des conduites spontanées d'imitation [...] Mais l'imitation d'une conduite n'est pas toujours spontanée. Il arrive qu'on y soit invité. » (Perelman et Olbrechts-Tyteca : 2008 [1958] : 488). Ainsi, dans l'exemple 11, toujours tiré de la brochure sur la surpêche, on propose un témoignage censé fonctionner comme modèle à imiter :

[11] Plusieurs détaillants et restaurateurs ont déjà pris des mesures pour s'approvisionner en produits de la mer provenant de sources durables pour leurs clients.

« Nous voulons préserver les stocks de poissons pour nos enfants. [...] Depuis que nous distribuons des brochures, de nombreux clients essayent différentes espèces de poissons »

Scott McMaster, The Chip Box, restaurant spécialisé dans le fish and chips, Stewarton, Écosse
Lauréat du prix « Good Catch » 2010 décerné par la Marine Conservation Society

La polyphonie associée à l'énonciateur qui prend en charge la suite citée fournit au discours un paradigme délibératif censé pousser le destinataire à imiter les bonnes pratiques d'autrui. Le modèle, clairement illustré dans le passage par le truchement des voix du locuteur citant et du locuteur cité, se double d'un argument d'autorité censé valider le propos énoncé entre guillemets. La mention explicite des données relatives au restaurant ainsi que de la distinction obtenue par le restaurateur est efficace sur le plan argumentatif dans la mesure où elle contribue à conforter la validité du point de vue exprimé. « Peuvent servir de modèle », écrivent les auteurs du *Traité*, « des personnes ou des groupes dont le prestige valorise les actes. La valeur de la personne, reconnue au préalable, constitue la prémisse dont on tirera une conclusion préconisant un comportement particulier. On n'imité pas n'importe qui ; pour servir de modèle, il faut un minimum de prestige. » (*ibid.* : 489)

2.4. Le discours procédural

Si le discours didactique repose sur un soubassement délibératif dont la fonction est de pousser les parties prenantes à participer, à tous les niveaux socio-institutionnels, à la préservation de la diversité biologique en Europe, il ne précise cependant ni la nature ni l'entité des démarches à accomplir. Les discours procéduraux sont des discours ayant pour finalité d'instruire le destinataire afin de le guider dans l'accomplissement d'une tâche. Adam (2001a) les appelle textes qui *disent de/comment faire*, en mettant sur un pied d'égalité la visée délibérative que

l'on a assignée *supra* au discours didactique et celle plus proprement opératoire que nous réservons ici plutôt aux discours procéduraux².

L'analyse de ce dernier registre s'appuie sur quelques exemples tirés de guides pratiques à l'intention des citoyens. Le premier porte un titre emblématique : « 52 gestes pour la biodiversité ». Le but de ce guide est de fournir des indications non contraignantes sur les opportunités d'engagement des citoyens relativement aux actions à mener au quotidien en faveur de la biodiversité. De fait, les « 52 gestes » correspondent, dans la structure macrotextuelle du guide, au nombre des semaines qui forment une année, à savoir un geste par semaine.

[12]

Semaine 9 : j'accueille la faune locale sous mon toit

Semaine 10 : je me méfie du « greenwashing »

Semaine 11 : j'utilise des produits ménagers non polluants

Semaine 12 : je me promène en respectant la nature...

Ces actions sont exprimées grammaticalement par des phrases dont le sujet est à la première personne du singulier. L'intérêt de cet exemple réside justement dans la prise en charge par ce « je » des indications fournies par le discours procédural. Dans la mesure où l'objectif des discours procéduraux est d'instruire le public, il est donc censé procéder d'une instance faisant autorité vers un destinataire. Ici, en revanche, c'est le destinataire lui-même qui est représenté dans l'acte de faire les bons choix de comportement. Ce constat permet de détourner l'attention de l'encodage des instructions procédurales vers l'aval du processus d'instruction, c'est-à-dire du côté de ce que C. Garcia-Debanc appelle la « compréhension des discours procéduraux » (Garcia-Debanc 2001 : 4). De plus, étant donnée la nature facultative des instructions prises en charge par le destinataire, il serait plus logique de ranger les discours procéduraux de ce guide parmi les textes régulateurs, ainsi appelés par B. Mortara Garavelli (Mortara Garavelli 1988, citée par Adam 2001a : 11). Cette dénomination permet d'affranchir cette typologie de texte des discours prescriptifs au sens strict tels que les notices de montage ou les partitions de musique, en les rapprochant corollairement des soi-disant « textes de savoir-vivre » qui suggèrent, entre autres, des façons de se conduire en vue d'atteindre un certain résultat ou bien la modification d'une situation de départ.

Le corpus nous offre néanmoins de nombreux exemples de discours procéduraux pour ainsi dire « canoniques », où la perspective est celle du locuteur censé instruire les destinataires. Dans ces genres d'exemple, on retrouve tous les traits traditionnels des discours procéduraux. Il s'agit de régularités, aussi bien typographiques que linguistico-discursives, qui garantissent à ces textes une « vi-lisibilité » (*ibid.* : 25). Ainsi en est-il de la segmentation

2. Toujours est-il que cette distinction a fait l'objet d'un développement important depuis Adam (1987) où le discours procédural se caractérisait essentiellement par sa dimension injonctive. Bien que le titre de l'article de 2001 laisse deviner la complémentarité entre le déontique et le procédural, Adam remplace la notion de « textes injonctifs-instructionnels » par celle de « genres procéduraux » (Adam 2001a : 13) qui présente, entre autres, l'avantage de mettre mieux l'accent sur la « scalarité illocutoire » du registre, pouvant osciller entre la contrainte *stricto sensu* et l'ensemble des suggestions et des conseils laissés à la libre appréciation du destinataire (Adam 2001b). Ce qui semble au contraire resté inchangé chez Adam est l'idée du discours procédural comme un discours à caractère éminemment descriptif. De fait, il rejette la thèse selon laquelle les textes procéduraux seraient des variantes du récit et postule, en revanche, qu'ils se situent sur un continuum entre le récit et la description (Adam 1992 : 95).

typographique, des tableaux, schémas, dessins, photos, mais surtout des nombreux procédés d'accumulation qui répondent à une stratégie rhétorique bien précise : *l'énumération*.



Dans cette figure, par exemple, on retrouve un listage copieux de prédicats actionnels ainsi que des nominalisations dérivant de ces actions. Cette figure est tirée d'un guide à l'intention des citoyens, consacré au système de rétention des eaux. Les prédicats sont présentés comme des actions à mener, alors que les nominalisations correspondantes rendent compte des effets obtenus dans le respect des directives européennes en matière d'inondation et de gestion de l'eau. Dans *Vertigine della lista*, Umberto Eco souligne la fréquence de la liste dans la littérature médiévale, non pas pour proposer des énumérations infinies, mais plutôt pour attribuer des propriétés à quelque chose de manière redondante, le plus souvent par amour de l'itération (Eco 2012 [2009]) : 133). Mais si pour Eco la liste peut être une fin en soi et recouvrir une fonction éminemment esthétique, dans le corpus sélectionné elle a toujours un statut à la fois pragmatique et argumentatif. Pragmatique dans la mesure où il s'agit d'expliquer comment procéder pour atteindre les objectifs visés par le guide. Et argumentatif car ces objectifs sont subordonnés à une prise de conscience effective de la problématique ainsi que de l'urgence des mesures à entreprendre pour préserver les sols et la biodiversité qui l'habite. Il est par ailleurs significatif que dans le *Traité de l'argumentation*, Perelman et Olbrechts-Tyteca rangent l'énumération parmi les figures de la présence, celles qui « ont pour effet de rendre présent à la conscience l'objet du discours. » (Perelman et Olbrechts-Tyteca 2008 [1958] : 235)

Les « textes de communication » analysés dans cet article comportent des enjeux qui ne s'épuisent pas dans une visée éminemment informative. La thèse ici présentée repose sur l'idée que les publications de l'Union européenne en matière de biodiversité et préservation

des écosystèmes affichent un souci d'information qui se double d'une volonté, relevable plutôt en filigrane, de changer les mentalités et d'orienter, par les cas de bonnes pratiques, les comportements des citoyens. Ruth Amossy (2012 [1999]) appelle dimension argumentative cette tendance à influencer les comportements, afin de la distinguer de l'intention délibérée à emporter l'adhésion de l'auditoire, démarche qui, toujours selon l'approche de l'argumentation dans le discours, relève de la visée argumentative. De fait, la prémisse rhétorique de cette étude réside en l'idée que les pratiques discursives de l'Union européenne sur la biodiversité relèvent du genre délibératif (Aristote 1991), en ce qu'elles poussent les destinataires à agir pour le bien de la communauté. Cela ne vaut pas seulement pour les publications ayant trait à la politique environnementale, mais également dans tous les secteurs envisagés par les politiques européennes, où les parties prenantes sont appelées à jouer un rôle fondamental. À côté du souci de légitimer son statut et sa parole, l'Union européenne vise à promouvoir la participation active aux politiques sectorielles afin d'atteindre ensemble, institutions et société civile, les objectifs d'une croissance durable, inclusive et respectueuse de l'environnement.

L'analyse du corpus, menée ici sous un angle discursif, vient nous conforter dans l'idée que les registres communicationnels constituent un angle d'observation privilégié pour comprendre les dynamiques qui président à l'émergence de la parole institutionnelle ainsi que de son soubassement argumentatif. Sans être conçus de façon étanche et sans se réduire à tel ou tel autre genre, ces registres alternent et s'enchevêtrent au sein des discours spécialisés et profanes, l'un et l'autre institutionnalisés par le politique, s'avérant un outil fort puissant pour la transmission des connaissances et des savoir-faire.

Éléments bibliographiques

- ADAM, J.-M., 1987, Types de séquences textuelles élémentaires, *Pratiques* 56 : 54-79.
- ADAM, J.-M., 1992, *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.
- ADAM, J.-M., 2001a, Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui *disent de* et *comment faire* ?, *Langages* 141 : 10-27.
- ADAM, J.-M., 2001b, Entre conseil et consigne : les genres de l'incitation à l'action, *Pratiques* 111-112 : 7-38.
- ADAM, J.-M., 2008, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, 2^e éd., Paris, A. Colin.
- AMOSSY, R., 2012 [1999], *L'argumentation dans le discours*, Paris, A. Colin.
- ARISTOTE, 1991 (I-II) 1980 (III), *Rhétorique*, Paris, Gallimard.
- AUTHIER-REVUZ, J., 1982, Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours, *DRLAV* 26 : 91-151.
- AUTHIER-REVUZ, J., 1984, Hétérogénéité(s) énonciative(s), *Langages* 73 : 98-111.
- BALLY, Ch., 1965 [1932], *Linguistique générale et linguistique française*, 4^e éd., Berne, Francke.
- BEACCO, J.-C. et MOIRAND, S., 1995, Autour des discours de transmission des connaissances, *Langages* 117 : 32-53.

- BENVENISTE, É., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, vol. II, Paris, Gallimard.
- DE MAURO, T., 1994, Linguaggi scientifici, dans De Mauro, T., éd., *Studi sul trattamento linguistico dell'informazione scientifica*, Rome, Bulzoni : 309-325.
- DUCROT, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- ECO, U., 2012 [2009], *Vertigine della lista*, Milano, Bompiani.
- FLØTTUM, K., 2014, Perspectives linguistiques et discursives sur la circulation du discours portant sur le changement climatique, *Cahiers de praxématique* 63, <http://praxematique.revues.org/2387>.
- FOUCAULT, M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- GARCIA-DEBANC, C., 2001, L'étude des discours procéduraux aujourd'hui : travaux linguistiques et psycholinguistiques, *Langages* 14 : 3-9.
- GREIMAS, A. J., 1976, Pour une théorie des modalités, *Langages* 43 : 90-107.
- KARA, M. et WIEDERSPIEL, B., 2011, Anaphore résomptive conceptuelle et mémoire discursive : entre identité et altérité, *Itinéraires* 2 : 79-93.
- KRIEG-PLANQUE, A., 2012, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, A. Colin.
- LECOLLE, M., 2016, Noms collectifs humains : nomination et prédication, *Argumentation et Analyse du Discours* 17, <https://aad.revues.org/2208>.
- LE QUERLER, N., 1996, *Typologie des modalités*, Caen, Presses universitaires de Caen.
- LE QUERLER, N., 2004, Les modalités en français, *Revue belge de philologie et d'histoire* 82 : 643-656.
- MAINGUENEAU, D., 1999, Ethos, scénographie, incorporation, dans Amossy, R., éd., *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Paris, Delachaux et Niestlé : 75-100.
- MAINGUENEAU, D., 2000, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- MAINGUENEAU, D., 2005, L'analyse du discours et ses frontières, *Marges linguistiques* 9 : 64-75, http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml092005.pdf.
- MAINGUENEAU, D., 2011, Pertinence de la notion de formation discursive en analyse du discours, *Langage et société* 135 : 87-99.
- MAINGUENEAU, D., 2014, *Discours et analyse du discours*, Paris, A. Colin.
- MARTIN, R., 1992, *Pour une logique du sens*, 2^e éd., Paris, PUF.
- MEUNIER, A., 1974, Modalités et communication, *Langue française* 21 : 8-25.
- MEUNIER, A., 1981, Grammaire du français et modalités. Matériaux pour l'histoire d'une nébuleuse, *DRLAV* 25 : 119-144.
- MOIRAND, S., 2014, Vers de nouvelles configurations discursives, *Les Carnets du Cediscor* 12, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle : 141-149, <http://cediscor.revues.org/902>.
- MORTARA GARAVELLI, B., 1988, Tipologia dei testi, dans Hodus, G. et alii, *Lexikon der Romanistischen Linguistik, vol. IV (Italiano, Corso, Sardo)*, Tübingen, Niemeyer.
- PAISSA, P., 2016, Introduction : l'exemple historique dans le discours – enjeux actuels d'un procédé classique, *Argumentation et Analyse du Discours* 16, <http://aad.revues.org/2204>.

- PAVEAU, M.-A. et SARFATI, G.-É., 2003, *Les grandes théories de la linguistique*, Paris, A. Colin.
- PERELMAN, C. et OLBRECHTS-TYTECA, L., 2008 [1958], *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- POTTIER, B., 1992, *Sémantique générale*, Paris, PUF.
- RAKOTONOELINA, F., 2014, Avant-propos, *Les Carnets du Cediscor* 12, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle : 9-17, <http://cediscor.revues.org/898>.
- REBOUL-TOURÉ, S., 2005, Écrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui, dans Le Marec, J. et Babou, I., eds, *Sciences, Médias et Société*, Lyon, ENS-LSH : 195-212.
- RINCK, F., 2010, L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique. Un état des lieux, *Revue d'anthropologie des connaissances* 4/3 : 427-450.
- SITRI, F. et VENIARD, M., 2017, Routines discursives, variation et normes de genre, *Langage et société* 159/1 : 99-114.

L'AUTEUR

Francesco Attruia
Université de Pise
Département de Philologie, Littérature et Linguistique

Francesco Attruia est docteur en Sciences du langage - linguistique des universités de Brescia et de Lorraine. Ses recherches portent sur le silence en linguistique, les marques modales et affectives de l'énonciation, la polyphonie, la lexicalisation du sens et de la forme des expressions ainsi que sur l'analyse discursive des formules, stéréotypes et clichés.



Évolutions de la communication du Parc naturel régional du Pilat à travers le thème de la biodiversité : 2010-2015

Communication evolutions in the Pilat Natural Regional Park through biodiversity theme: 2010-2015

par Émilie KOHLMANN

Résumé/Abstract

Cet article s'appuie sur une recherche menée dans le Parc naturel régional (PNR) du Pilat entre 2010 et 2015 en sciences de l'information et de la communication. On y revient plus précisément sur le fort enjeu communicationnel à cette période autour de la biodiversité. On cherche à montrer comment et pourquoi un parc régional a souhaité profiter d'un dispositif de communication conçu par l'ONU : l'Année internationale de la biodiversité. On se penche ici particulièrement sur l'évolution du discours autour de la biodiversité. Évolution entre le discours du Parc et le discours de la Convention sur la diversité biologique, mais également évolution du discours du Parc entre 2010 et 2015. Cela permet de souligner l'enjeu stratégique de la communication du Parc sur le thème de la biodiversité et l'évolution de celle-ci vers un affichage plus participatif.

This article is based on research carried out in the Pilat Natural Regional Park (PNR) between 2010 and 2015 in information and communication sciences. More precisely, this paper focuses on the relevant communication issue concerning biodiversity in this period. We are trying to show how and why a regional park wanted to benefit from a communication system designed by the UN: International Year of Biodiversity. Here, we focus on the evolution of the discourse on biodiversity. Evolution between the discourse of the Park and the discourse of the Convention for Biological Diversity, but also evolution of the discourse of the Park between 2010 and 2015. This makes it possible to highlight the strategic stake of the communication of the Park on the theme of biodiversity and its evolution towards a more participative display.

Mots-clés/Keywords

Communication, participatif, biodiversité, Parc naturel régional, médiation, identité

Communication, participative, biodiversity, Natural Regional Park, mediation, identity

Depuis quelques années, médias, scientifiques, politiques, etc. se sont emparés d'un terme plutôt récent, celui de « biodiversité ». Inventé et porté à la connaissance du public à la fin des années quatre-vingts aux États-Unis (Takacs 1996), il a depuis rencontré un succès important et a été largement relayé dans les discours, dans différentes scènes et arènes médiatiques.

L'analyse présentée ici s'appuie sur des travaux de recherche menés entre 2010 et 2015 lors d'une thèse en science de l'information et de la communication (Kohlmann 2016). Cette étude portait sur la communication environnementale d'un Parc naturel régional (PNR), le Pilat, situé en région Rhône-Alpes. Elle a permis de mettre en lumière une stratégie de communication qui réutilise la thématique de la biodiversité afin de positionner au mieux le PNR du Pilat parmi les acteurs environnementaux de proximité, ainsi que l'évolution de celle-ci au fil des ans vers des dispositifs de participation de plus en plus volontaristes. On a cherché à construire une méthode d'analyse inspirée de l'ethno-sémiotique (Babou et Le Marec 2003). Celle-ci tâche de prendre en considération lors de l'analyse à la fois la dimension sémiotique du corpus et des dispositifs observés et la dimension ethnologique de l'enquête en elle-même, telles les conditions de recueil des documents, des paroles, etc.

On se propose ici de revenir plus en détail sur deux apports de cette thèse. Tout d'abord, l'importante exploitation stratégique du terme de « biodiversité » dans les discours portés par le Parc dans ses différents supports de communication comme dans la parole de ses acteurs lors des entretiens qui ont été menés. Ce premier point a permis de montrer comment la communication devient un enjeu identitaire important pour les Parcs naturels régionaux en particulier, mais aussi plus largement pour les acteurs environnementaux, dans un secteur où l'obtention de financements dépend de plus en plus de la réponse à des appels à projets, de l'obtention de contrats avec la région ou avec l'Europe, etc. Ensuite, à travers un travail comparatif entre les discours du Parc du Pilat et ceux construits par l'ONU dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité en 2010, on a mis en avant le choix du Parc de valoriser à travers le thème de la biodiversité, ses actions propres et ses efforts de développement de dispositifs participatifs.

Dans la première partie, on présentera d'abord les éléments qui permettent de contextualiser cette étude : le dispositif des Parcs naturels régionaux (PNR) en France et les particularités de celui du Pilat. On reviendra ensuite plus précisément sur le terme de « biodiversité » et son élaboration. Dans la deuxième partie, on présentera rapidement la mise en place de l'Année internationale de la biodiversité en 2010. On étudiera le dispositif de communication proposé par l'ONU afin d'en tirer une grille d'analyse autour de trois thèmes structurants : Valeur – Perte – Action. Elle permettra également de souligner l'importante dimension communicationnelle de cette Année internationale de la biodiversité. Cette communication préformatée par des discours déjà construits au niveau international que l'on propose à chacun de reprendre sera ensuite comparée à l'argumentaire mis en place par le Parc. On étudiera pour ce faire un corpus de documents édités par la collectivité territoriale, mais également les dispositifs mis en place et les discours produits par les acteurs lors des entretiens menés pendant cette recherche. Enfin, dans la troisième partie, on montrera comment ce choix du PNR du Pilat de valoriser le thème de la biodiversité aboutit à la valorisation de ses dispositifs et actions en faveur du participatif. On analysera alors plus particulièrement l'évolution des Journées de l'Observatoire de la biodiversité du Parc entre 2010 et 2013 : ana-

lyse de la conception des journées en elles-mêmes et des documents de communication qui les accompagnent.

1. Parcs naturels régionaux et biodiversité : mise en perspective

Afin de mieux appréhender le contexte dans lequel ce travail de recherche a été mené, on commencera par présenter les particularités des PNR avant de montrer les enjeux territoriaux propres au Pilat. Ces enjeux l'ont amené à mettre en avant le terme de « biodiversité », terme sur lequel on reviendra à travers son émergence et son développement dans différents dispositifs de communication nationaux et internationaux.

1.1. Les Parcs naturels régionaux et le Pilat

Les Parcs naturels régionaux (PNR) sont actuellement au nombre de cinquante et un sur l'ensemble du territoire français, départements d'outre-mer compris. Ils sont fédérés depuis 1971 autour d'une association, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, qui a pour vocation de les aider et de participer à leur rayonnement dans les politiques nationales et internationales. Le décret qui officialise leur création date de 1967. Le dispositif PNR a donc fêté en 2017 ses cinquante ans. Les Parcs Naturels Nationaux leur sont antérieurs et les deux modèles ne devraient pas être confondus même si, depuis la loi de 2006 sur les parcs naturels, certains rapprochements ont été effectués (Larrère, Lizet et Berlan-Darque, 2009). À l'origine, seuls les PNR devaient leur naissance à la signature d'une *Charte du parc* par les différents acteurs institutionnels. L'engagement se fait alors pour une durée de douze ans. Cette charte met ainsi la concertation entre les acteurs à la base de l'existence d'un PNR. Une fois la charte validée et le PNR reconnu officiellement par l'État, les différentes collectivités et associations signataires participent à la gestion du parc dans un syndicat mixte. Autre particularité du dispositif régional : l'absence de pouvoir réglementaire et de police sur le territoire, celui-ci restant à la charge d'autres collectivités (communes notamment). Encore une fois, cette différence rend la médiation importante dans la vie des PNR au quotidien. Les cinq missions qui leur sont dévolues sont les suivantes (article R333-4 du Code de l'environnement) : la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ; l'aménagement du territoire ; le développement économique et social ; l'accueil, l'éducation et l'information ; l'expérimentation, l'innovation¹. La gestion de projet, l'accompagnement et la médiation en sont les modalités principales.

Le PNR, objet de l'étude, se situe sur le massif du Pilat, en région Rhône-Alpes. Il a été créé en 1974, aboutissement d'un projet entamé des années auparavant autour de la défense des paysages et porté principalement par des notables habitant les villes situées en périphérie du parc². En effet, le parc du Pilat a un caractère périurbain très marqué. Il se situe à proximité de Saint-Étienne qui est une de ses villes-portes, et de Lyon dont l'influence s'étend jusqu'à ses pieds. S'il est plutôt densément peuplé au regard des autres PNR, sa population travaille à

1. Voir le site de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/article/missions>.

2. Voir le site du Parc naturel régional du Pilat, <http://www.parc-naturel-pilat.fr/fr/le-parc-un-projet-partage/histoire-du-parc/la-creation-du-parc-naturel-regional-du-pilat.html>.

l'extérieur du territoire pour majorité, ce qui engendre une problématique importante autour des déplacements et de l'urbanisation. Enfin, le parc a une grande diversité géomorphologique et climatique. Du Pilat rhodanien, de faible altitude et au climat de type méditerranéen, aux Crêts qui culminent à plus de 1 400 mètres, en passant par les versants du Gier au climat plutôt de type atlantique, l'unité du territoire s'est construite à partir de fortes diversités. Celles-ci expliquent une variété importante de paysages, d'écosystèmes et d'espèces présents dans un petit espace, de quelque 700 kilomètres carrés. La valorisation de la richesse en biodiversité du territoire dans les dispositifs de communication du parc ne relève ainsi pas uniquement d'une démarche constructiviste autour de la nature, mais est également étayée par des données empiriquement vérifiables. Cependant, sa mise en avant relève bien d'un choix stratégique pour le PNR dans un contexte politique et financier où évoquer la biodiversité était porteur :

J'aurais préféré parler de patrimoine naturel que de biodiversité, mais c'est vrai que biodiversité est plus à la mode. [Rire] Mais notamment il exclut justement tout ce qui est non vivant, comme le patrimoine géologique. [...]

- Alors pourquoi avoir choisi la biodiversité ?

- Ben actuellement, oui, c'est un mot qui est plus utilisé, de plus en plus et c'est là-dessus maintenant que les actions sont le plus financées. On peut parler de patrimoine naturel, mais... il vaut mieux parler de biodiversité effectivement. (Extrait de l'entretien mené auprès du chargé de mission de l'Observatoire de la biodiversité du PNR du Pilat, octobre 2011)

1.2. Biodiversité et diversité biologique

S'interroger sur le thème de la biodiversité dans une perspective communicationnelle se justifie par l'histoire même de la naissance du mot. Le terme « biodiversité » n'est pas le simple équivalent du concept scientifique de « diversité biologique ». Ce dernier est un concept scientifique, attribué au biologiste américain Lovejoy dans les années quatre-vingts. On peut le définir comme la variété des différentes espèces, la variabilité génétique de chaque espèce et la diversité des différents écosystèmes formés. Il rompt ainsi avec le paradigme d'écosystèmes en équilibre développé par Odum dans les années soixante-dix et met l'accent non plus sur la stabilité mais sur la capacité de résilience et d'évolution des écosystèmes grâce à leur diversité.

La « biodiversité » est apparue à sa suite sur la scène publique lors du Nation Forum of Biodiversity en 1986 dont les actes furent publiés en 1988. Ce néologisme, contraction de « diversité » et de « biologique », s'inscrit dans une démarche ouvertement communicationnelle qui valorise le préfixe « bio »³. Escobar (1998) le présente comme une pure invention langagière attribuée au biologiste américain Rosen (Walter G.). Lors de ce Forum qui, pour la première fois, croisait scientifiques, politiques et philosophes, les biologistes s'engagent dans une démarche qui vise à convaincre médias, grand public et politiques de l'urgence et de l'importance de l'enjeu de conservation de la biodiversité (Takacs 1996) :

3. Le PNR des Monts d'Ardèche mobilise par exemple depuis 2018 le terme de « biotrésors » dans sa communication autour des espèces emblématiques du territoire. Voir le site du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, <http://www.parc-monts-ardeche.fr/>.

Biodiversity burst forth as the right word, symbolizing the right idea at the right time for biologists who were certain they were right to cross the safe boundaries of their hermetic discipline to defend Earth's biotic bounty. (Takacs 1996 : 40)⁴

La reprise importante et rapide du terme dans les discours reflète la volonté conjointe des différents scientifiques de procurer une assise médiatique plus importante à leurs propos auprès de la presse, des politiques et du public. La mise en avant de la biodiversité peut donc être considérée comme une « opportunité médiatique de développement de l'écologie » (Emprin 2012) du fait de son assise internationale et de la légitimité qu'elle apporte aux projets qui s'en revendiquent. En 1992, le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro puis, en 2002, le Sommet du développement durable poursuivent la valorisation de la biodiversité. Les *Objectifs 2010* visent à réduire le rythme d'érosion de la biodiversité en chiffrant la perte maximale attendue de celle-ci. Enfin, la COP10 à Nagoya a déroulé un nouveau plan stratégique pour 2020 avec vingt nouveaux objectifs. Cette stratégie a été approuvée et poursuivie au niveau européen. Elle sert de cadre à la redéfinition de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) menée en France⁵.

En France, la diffusion du mot commence à partir de 1989 par l'intermédiaire du Muséum national d'histoire naturelle. En 2004, la SNB se met en place, suivie en 2009 par le Grenelle de l'environnement. Cela donnera lieu en 2015 à la création d'une *loi biodiversité* et, en 2017, d'une Agence française pour la biodiversité, dont l'astrophysicien Hubert Reeves est le président d'honneur. Ce succès rapide du terme « biodiversité » peut s'expliquer un peu comme pour celui de « développement durable » par sa très grande plasticité. Objet frontière (Star et Griesemer 1989) ou objet passerelle (Manceron et Micoud 2011), il permet à différents groupes sociaux de communiquer et d'essayer de concilier différentes sensibilités et visions du monde.

La biodiversité est en quelque sorte une notion « parapluie », éminemment plastique et intégratrice au niveau sociologique. La biodiversité est un objet passerelle qui relie et met en relation les humains autour d'un enjeu commun, celui de parvenir à concilier les sensibilités et les définitions plurielles de la place et du rôle de l'homme dans la nature, dans une démarche globale, unitaire et concertée. (Manceron et Micoud 2011 : 357)

La mise en place par l'ONU d'une Année internationale de la biodiversité en 2010 a été une étape importante dans la diffusion du terme de « biodiversité ».

2. Discours sur la biodiversité : Valeur-Perte-Action (V-P-A) et tentatives de participatif

Dans cette deuxième partie, on observe le dispositif de communication mis en place par la Convention sur la diversité biologique (CBD) à l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité, ce qui permettra de souligner là encore l'enjeu important que celle-ci paraît

4. « La biodiversité est soudain mise en avant comme le bon mot, symbolisant la bonne idée au bon moment pour des biologistes qui étaient certains qu'il était juste pour eux de traverser les sécurisantes frontières hermétiques de leur discipline pour défendre la richesse biotique de la Terre » (notre traduction).

5. Voir le site du ministère de la Transition écologique et solidaire, <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-biodiversite#e0>.

représenter. Puis on comparera le discours proposé à l'international à celui conçu sur le territoire du PNR du Pilat afin de mettre en avant ses particularités⁶.

2.1. L'Année internationale de la biodiversité

L'analyse qui est faite du discours porté à l'occasion de la Convention sur la diversité biologique s'appuie sur le site créé à l'occasion de l'Année internationale de la biodiversité⁷. Elle prend en considération les discours, mais également la navigation proposée sur le site, l'utilisation des images, des codes couleurs, la connexion avec d'autres médias en ligne. On considère ainsi que les aspects textuels ne peuvent être séparés des dispositifs médiatiques dans lesquels ils sont insérés et qui imposent leurs propres contraintes (Veron 1981 ; Jeanneret et Souchier 2005).

Figure 1 : La page d'accueil du site de la CBD : importance de la prise en compte de la navigation dans l'analyse de site web



Cet outil de communication est mis à la disposition de chacun. Il visait la réappropriation de son contenu par les partenaires intéressés. Ainsi, contenu textuel, images, logos, partage des événements étaient disponibles à travers l'interface web. Dans la structure de navigation principale, quatre onglets sur six sont consacrés au partage de ressources, à la mise en avant des partenaires et des célébrations organisées par ceux-ci, aux modalités de

6. Pour une version plus détaillée de ce travail, voir Kohlmann 2016.

7. Voir <https://www.cbd.int/2010/welcome>. Depuis la rédaction de cet article et la réalisation de l'analyse, le site a été remplacé par celui des Nations unies, *Decade of Biodiversity*, qui présente les actions menées jusqu'en 2020 autour du slogan suivant : « Living in harmony with nature », <https://www.cbd.int/2011-2020/>.

participation. Seuls la page d'accueil et l'onglet « à propos » portent sur la CBD et l'Année internationale de la biodiversité. Il faut également souligner que ce traitement n'est pas celui accordé systématiquement à toutes les Années internationales de l'ONU. Le dispositif de communication en ligne au sujet de la biodiversité est très différent d'autres Années internationales qui ne bénéficient pas systématiquement d'un site internet dédié, qui ne développent pas de façon aussi marquée les appels à action ou qui ne proposent pas un discours aussi normalisé et clairement conçu pour sa réutilisation par des tiers. La communication y apparaît alors comme un enjeu important.

Figure 2 : Une forte dimension participative confirmée par la connexion aux réseaux sociaux pour la biodiversité...

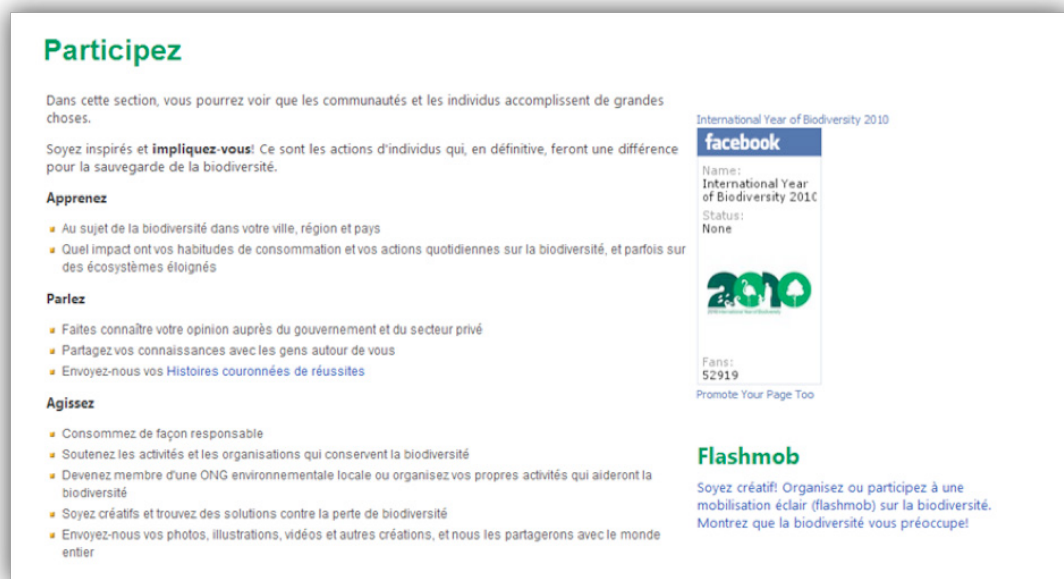


Figure 3 : ... contre une simple inscription à une newsletter sur le site dédié à l'Année internationale de l'énergie renouvelable

RESOURCES EVENTS NEWSLETTER GET INVOLVED CONTACT US

ABOUT US OUR HUBS FLAGSHIP PROGRAMMES EVENTS & MEETINGS TRACKING PROGRESS NEWS & MEDIA

GET INVOLVED

MAKE A COMMITMENT

CONTACT

Get Involved

Sign up for SE4ALL Newsletter

EMAIL ADDRESS*

FIRST NAME

LAST NAME

* = required field

SUBSCRIBE

La construction de la navigation montre une très forte dimension participative. L'appel à l'action s'adresse à tous et passe par l'interaction avec une page Facebook officielle « International Year of Biodiversity 2010 ». Il est également proposé de développer sa « créativité » à travers la participation à des flashmobs, là encore dispositifs de mobilisation qui ont été fortement mobilisés par les réseaux sociaux et YouTube notamment. Pourtant, il est intéressant de noter que cet appel à tous, à chaque citoyen, ne se retrouve pas vraiment dans les discours proposés pour diffusion dans lesquels la part de l'action individuelle reste minorée.

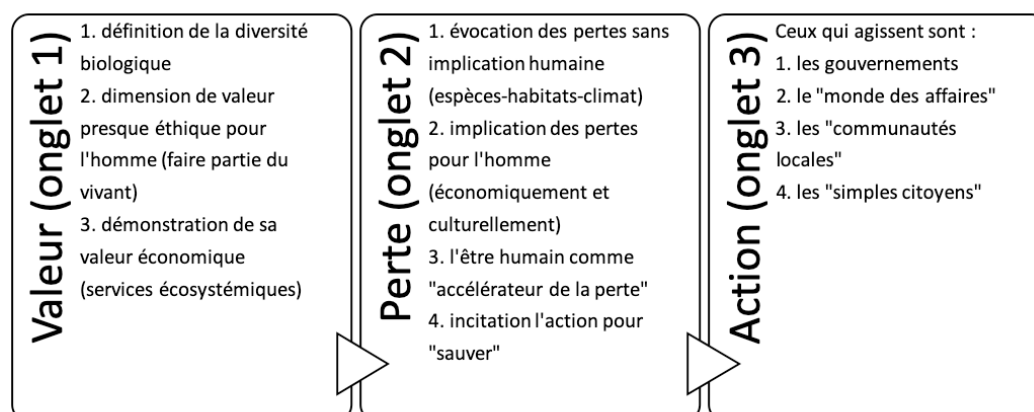
Figure 4 : Le message « clé en main » à propos de la « diversité biologique » : retour à la vulgarisation scientifique



Le discours proposé se construit selon un système d'onglets qui, dans leur ordre de lecture, reprennent l'ordre linéaire des photographies de la page. Il construit ainsi une impression d'enchaînement logique et causal qui se rapproche de l'argumentation par la conséquence. Il y a un effet d'implicite logique qui est induit par la structure de navigation de la page. Soit, de gauche à droite :

- photo et onglet « valeur » : la biodiversité a de la valeur, valeur éthique et valeur économique pour l'homme,
- MAIS photo et onglet « losing » : elle diminue, à cause de l'homme,
- DONC photo et onglet « action » : il faut que les hommes agissent.

Figure 5 : Le discours pour présenter la biodiversité sur le site de la CBD : onglet par onglet l'ordre de l'argumentaire mis en place



Ce qu'il est important de souligner alors, c'est que malgré un fort appel à la participation et un effort pour proposer des actions supposées correspondre aux « simples citoyens », le discours proposé pour communiquer sur la biodiversité reste très inspiré des schémas classiques de la vulgarisation scientifique. La participation des « simples citoyens » n'arrive alors que de manière presque anecdotique, comme le dernier membre d'une liste d'acteurs potentiels : gouvernements, « monde des affaires », « communautés locales », puis seulement « simples citoyens ». L'action individuelle est présentée comme n'ayant de valeur que cumulée : faire peu mais être nombreux à le faire. On commence à lire ici une gradation dans la valeur de la participation elle-même et une minoration de la catégorie du citoyen individuel, positionnée en bout de liste. En outre, on peut observer dans les discours proposés à la diffusion et à la reprise l'influence des « *deficit models* » qui présupposent l'ignorance du public (Chavot et Masseran 2010).

En fait, les paradigmes de communication [...] sont, pour la plupart, plus ou moins profondément marqués par le modèle du déficit : on « vend » la science dont le citoyen aurait besoin, la science est l'outil de la crédibilisation publique des experts et des proto-experts, on justifie des choix politiques et technoscientifiques en s'appuyant sur des expertises exigeant du citoyen un « minimum vital » de connaissances scientifiques. Dès lors, le citoyen sera d'abord incité à acquérir ces connaissances avant d'être appelé à s'exprimer. (Chavot et Masseran 2010 : 97)

Ainsi dans la partie « À propos » du site, on découvre différents types de messages pré-construits, présentés du plus court au plus complet : « message », « texte standard », « récit ». Ces messages sont formulés selon un modèle qui présuppose le besoin d'information et de compréhension des « gens » :

Le texte standard fournit de plus amples **explications** sur les messages clés à faire passer aux gens afin de leur **permettre de comprendre** l'Année internationale de la diversité biologique. Il peut être utilisé comme texte générique qui contient toute l'information clé. (page « À propos » du site de la CBD)

Ce rapide détour par le site de l'Année internationale de la biodiversité permet de mettre en avant le poids important accordé à la communication lors de l'élaboration du site inter-

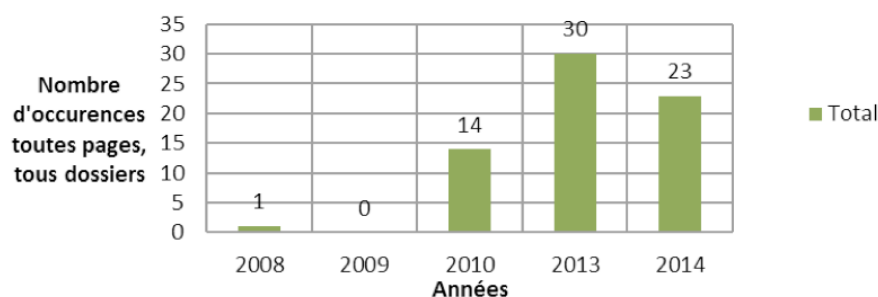
net et d'élaborer une grille d'analyse pour les discours autour de la biodiversité, construite autour de l'enchaînement de trois éléments : la valeur, la perte et l'action ; il permet enfin de mettre en avant une certaine tension entre aspiration à la participation, affichée, et difficulté à concevoir la communication en direction du citoyen en dehors des schémas classiques de la vulgarisation et de la figure du profane.

2.2. Reconstruction du discours V-P-A : minoration de la perte et mise en valeur du collectif et de l'identité dans le PNR du Pilat

En 2010, alors que se déroulait l'Année internationale de la biodiversité, le Parc naturel régional du Pilat, dans la région Rhône-Alpes, lançait ses premières « Journées de l'Observatoire de la biodiversité ». Ces rencontres, censées permettre de croiser différents acteurs de la biodiversité sur le territoire, ainsi que leurs discours, se sont poursuivies les années suivantes sur des thématiques variées : forêt et biodiversité, ville et biodiversité, climat et biodiversité, etc. On a pu observer sur cette période de trois ans une évolution importante des moyens alloués à la communication autour de ces journées : elles sont passées d'une annonce un peu informelle, invitation par réseau associatif sur papier libre, à une publicité plus large, diffusée sur le site web du parc, ouverte à tous, avec programme imprimé sur papier glacé et logo créé pour l'Observatoire (Kohlmann 2016).

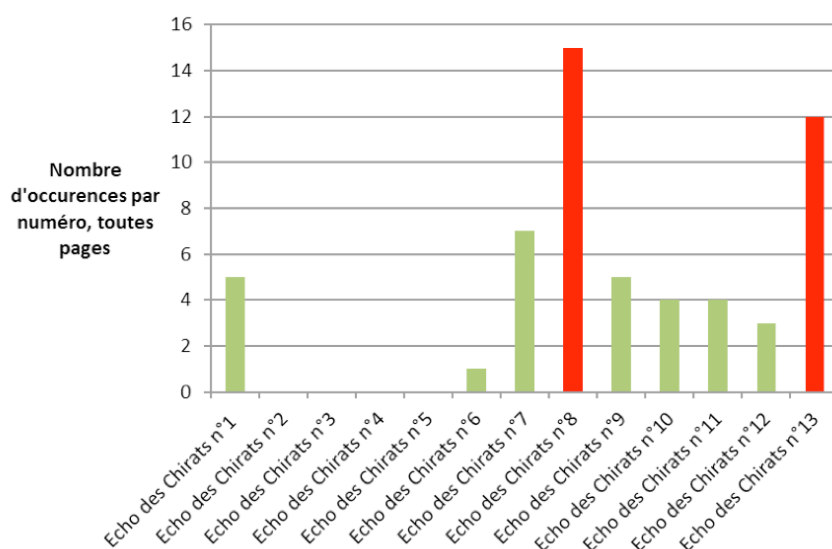
Cependant, il serait faux de considérer que la biodiversité n'est apparue dans les discours du parc qu'à partir de 2010. Une analyse du vocabulaire du journal institutionnel du PNR, *L'Écho des Chirats*, ou d'autres supports de communication, comme les *Dossiers documentaires* ou la charte précédente, font ressortir quelques occurrences du terme.

Figure 6 : L'évolution de l'occurrence du terme « biodiversité » dans les *Dossiers documentaires* du PNR du Pilat, 2008-2014



Dans les dossiers documentaires, la dimension « pédagogique » et l'ambition de vulgarisation scientifique sont importantes. L'usage du terme de « biodiversité » se met en place vraiment à partir de 2010 et se maintient à un niveau élevé par la suite.

Figure 7 : L'évolution de l'occurrence du terme « biodiversité » dans *L'Écho des Chirats*, 2006-2014 (en rouge, les pics les plus significatifs)

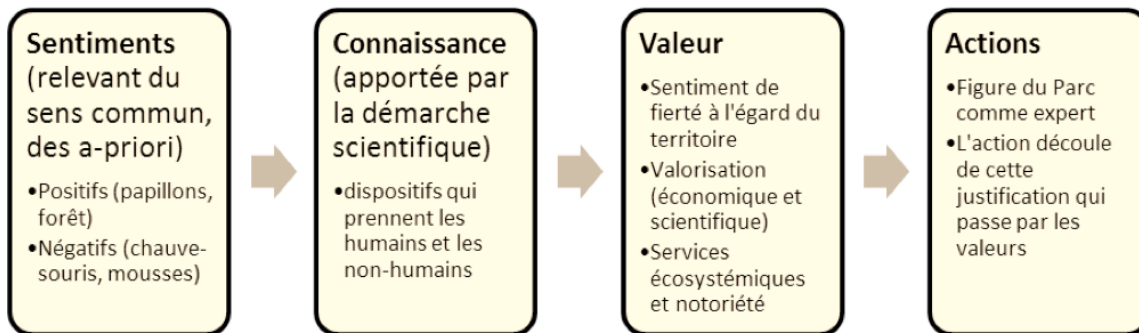


Dans le journal du parc, la dimension « politique » est plus développée. Le terme de « biodiversité » existait de façon clairsemée avant 2010 et fluctue en fonction du contexte (Kohlmann 2016).

Ce qui change à partir de 2010, c'est le recours fréquent au terme de « biodiversité » quel que soit le type de document conçu et, par là, le type de public, le type d'action, le type de message. On retrouve à travers ce constat l'idée d'objet frontière (voir ci-dessous) sur lequel chacun peut s'entendre et qui peut s'insérer dans différents discours et visions du monde.

Si on élargit cette analyse, simple comptabilisation a-contextuelle des occurrences, à l'étude de la structure des discours du Parc, on peut retrouver là encore le triptyque évoqué pour l'Année internationale de la biodiversité : Valeur-Perte-Action. Cependant, l'analyse montre aussi un certain nombre de différences qui ne sont pas sans conséquences. La plus importante consiste en la minoration de la dimension de perte. Si elle peut apparaître, notamment dans certains *Dossiers documentaires*, elle se cantonne au plan international et concerne peu le territoire du Parc. Au contraire, ce qui est mis en avant, c'est la « richesse en biodiversité » du territoire. On n'a donc pour ainsi dire plus, dans ce type de production éditoriale que sont ces *Dossiers documentaires*, de mise en garde contre la perte de biodiversité.

Figure 8 : La structure du récit dans les *Dossiers documentaires* de type naturaliste (sur les papillons, les mousses, les chauve-souris, les forêts)



La figure 8 résume la structure menée dans les différents *Dossiers documentaires*. La couverture comporte un court texte d'accroche autour des sentiments que le sujet inspire, sentiments partagés entre le positif – la forêt est un lieu agréable, les papillons sont beaux – et le négatif – les chauve-souris font peur, les mousses sont inutiles. À la suite de cette introduction qui passe par le recours à ce que le PNR suppose être les *a priori* du grand public, l'argumentation se poursuit en expliquant comment la démarche scientifique apporte une vraie connaissance du sujet qui permet de dépasser ces fausses représentations. Puis le discours continue pour montrer que ces éléments ont une valeur, ce qui justifie leur sauvegarde à travers les différentes actions menées par le Parc.

Ici, il n'y a pas de mise en garde contre la perte de la biodiversité mais, au contraire, de façon très limpide, une valorisation systématique des actions portées par le PNR qui se positionne comme un expert capable de traduire des concepts scientifiques et de mettre en contact différents acteurs et leurs discours, pratiques, etc.

Figure 9 : Extraits d'une analyse de la double page consacrée à la biodiversité en janvier 2011 dans *L'Écho des Chirats* (Kohlmann 2016)

Sous-titre	Contenu du paragraphe	Éléments de valorisation
« Le Pilat, un concentré de nature »	Mise en avant dans ce paragraphe de la richesse du territoire (« incroyable richesse naturelle », « un concentré d'espèces végétales »)	Territoire valorisé par sa richesse naturelle
« L'équation du relief, du climat et des activités humaines »	Explication de cette richesse par la géographie, le climat et les activités humaines	Territoire valorisé par sa richesse naturelle
« Des prairies naturelles pour du lait de bonne qualité »	Valeur écologique liée à valeur économique	Institution PNR valorisée par ses actions
« Les voyants au rouge »	Régression (non chiffrée) des prairies fleuries sur le Pilat mise en lien avec « tendance à la baisse » à l'échelle « plus vaste » que celle du territoire	Institution PNR valorisée par ses actions

Sur cette double page, la moitié des paragraphes sert à valoriser les actions menées par le PNR, soit légèrement plus que la mise en avant d'une richesse naturelle du territoire (4 paragraphes contre 3). Ce discours sur la biodiversité laisse transparaître une stratégie de la collectivité PNR en lien avec la valorisation de ses actions et de définition de son identité. On retrouve les conclusions de Pailliar (2013 : 125) sur la communication des collectivités territoriales et sur le rôle attendu de leur communication en termes de valorisation de leurs actions et de promotion des acteurs. De la même manière, le thème de la biodiversité vise à susciter un consensus au niveau local.

En s'insérant dans un dispositif de communication pensé à l'international et en profitant de la médiatisation de la biodiversité pour servir ses actions sur le plan local, le Parc du Pilat profite d'une opportunité communicationnelle, le *kairos*, cette occasion saisie qui transforme les circonstances en un « ensemble nouveau et favorable » (de Certeau 1990 : 130). Le thème de la biodiversité se montre suffisamment souple et modulable pour être réinvesti dans différents discours avec pour point commun de servir à chaque fois deux aspects de la communication du Parc : son rôle de médiation en facilitant la mise en relation de différents acteurs et son identité propre en valorisant ses actions dans un contexte, la protection de l'environnement, fortement concurrentiel et dans lequel de nouveaux acteurs émergent (collectivités, associations, fondations, etc.). Cette possibilité à la fois de profiter d'un mouvement global et de conserver ses spécificités rejoint les conclusions de Rodary (2008) qui souligne que « la biodiversité suppose une vision globale de l'action humaine, au sens où la menace de destruction s'évalue à l'échelle de la biosphère, mais elle porte intrinsèquement une exigence de diversité, au sens où le concept relie diversité et dynamique écologique ». Ainsi, si l'on a tendance à considérer que la biodiversité apporte un risque d'uniformisation des pratiques à l'échelle internationale, une étude plus précise des histoires et des territoires montre pourtant l'importance de la prise en compte de la diversité culturelle et naturelle.

3. Le participatif comme objectif : aspirations et (r)évolutions

La participation des habitants s'est affirmée de plus en plus clairement au cours de ces années de recherche comme étant un des objectifs partagés par les chargés de mission du Parc du Pilat comme par les élus. Ainsi le verbe « participer » et tous ses dérivés⁸ renvoient à plus de 190 occurrences dans les vingt-six entretiens menés. Sans être uniquement associée à la thématique de la biodiversité, l'idée de la participation s'étend plus largement à l'ensemble des actions du PNR. Le renouvellement de la Charte du Parc a été l'occasion d'une réflexion au sein de l'équipe sur la mise en place d'enquête publique ou d'ateliers citoyens, de forum en ligne. Cette charte a ainsi amorcé une attention plus régulière à la question de la participation des publics. La thématique de la biodiversité, notamment à travers le dispositif des observatoires participatifs, s'inscrit fortement dans cet objectif.

Le Parc a la volonté *d'associer, dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité, tous les habitants qui le souhaitent* afin de compléter les inventaires et les suivis qui sont déjà réalisés régulièrement au Parc (Je pense au suivi de la chouette chevêche et au relevé flore). Nous souhaitons une observation plus large et diversifiée et nous resserrerons ainsi les *liens habitants-Parc*.

8. La recherche dans les entretiens s'est faite sur la racine « particip* ».

(extrait du discours d'ouverture des Rencontres 2010 par la vice-présidente en charge de la biodiversité, soulignements par l'auteur)

Cette volonté se lit dans les discours, mais également dans l'évolution des documents de communication ou encore du dispositif des journées de l'Observatoire de la biodiversité. Si on compare deux *Dossiers documentaires* sur une thématique naturaliste, la différence entre avant et après 2010 est flagrante. Dans le dossier sur les « mousses hépatiques et autres bryophytes dans le Pilat » (2006), l'approche est clairement du côté de l'expert : c'est le scientifique qui est mis en scène et qui fait des inventaires. Le Parc du Pilat se positionne alors comme un médiateur entre le discours scientifique et le public de profanes. Le ton du texte est plus scientifique, la mise en scène des photos reprend les codes des productions scientifiques (plan de coupe, vues au microscope, etc.). Dans le dossier sur les « papillons dans le Pilat » (2010) au contraire, c'est le naturaliste amateur qui est mis en position d'observation. On voit des groupes se construire pour observer *in situ* les espèces :

Figure 10 : Comparaison des *Dossiers documentaires* sur les mousses et sur les papillons : l'inventaire, c'est le scientifique vs l'observation, c'est chacun



Figure 11 : Comparaison entre les *Dossiers* mousses et papillons : centrage sur l'observateur (papillons) vs centrage sur l'inventaire (mousses)



Un constat d'évolution identique peut être fait dans la conception même de l'événement des Journées de l'Observatoire de la biodiversité. En effet, les dispositifs tendent au fil des années à laisser plus de place aux publics présents. Lors de la première journée, en 2010, le dispositif était construit sur le modèle de l'amphithéâtre : public dans des gradins, disposition d'une scène sur laquelle les intervenants venaient projeter des diaporamas et dérouler leur discours. L'après-midi était consacré à un dispositif de table ronde à l'intérieur duquel le déroulement des échanges était très normé et contraint.

Les 5 intervenants de l'après-midi sont installés de manière à faire face au public. La parole entre eux est distribuée par un journaliste qui adresse des questions à chacun. Les intervenants ne se parlent pas entre eux et ne réagissent pas aux interventions des autres. On a un agriculteur qui parle des « pratiques », un maire qui cite Edgar Morin et la complexité, un naturaliste qui qualifie l'homme de « super-prédateur » et un sociologue qui parle de « perplexité » et du lien entre science et passion. Le dispositif de parole tel qu'il est conçu ne permet pas au public d'intervenir dans les échanges. Le choix des intervenants semble vouloir forcer la communication entre des « types » d'acteurs différents : le passionné amateur, l' élu, l'agriculteur et le scientifique. (Notes prises par l'auteur lors des observations des Journées de l'Observatoire de la biodiversité en 2010)

Trois ans plus tard, les interventions du matin s'ouvrent aux discours non scientifiques avec la présence d'un conteur, mais le format « présentation illustrée par un diaporama » subsiste. Lors de l'après-midi, en revanche, l'évolution est plus marquée avec la mise en place d'ateliers. Ici, on sort de l'approche théorique pour être plus dans le « faire » et l'échange direct, souvent autour des pratiques individuelles.

Le principe de l'atelier de l'après-midi au choix est maintenu, comme en 2012. J'ai participé à celui sur la création de mare avec la LPO. L'atelier a commencé en salle pour expliquer de façon très pratique comment aménager une mare chez soi et pourquoi. Il y a eu beaucoup de questions du public. Ensuite, et malgré le froid et l'humidité, nous sommes sortis pour voir où, dans ces lieux, il serait possible de créer une mare dans les meilleures conditions

possibles. (Notes prises par l'auteur lors des observations des Journées de l'Observatoire de la biodiversité en 2013)

On peut voir dans cette évolution une tentative de donner un autre rôle au public que celui de simple récepteur, et au contraire de le voir s'impliquer plus, d'obtenir plus facilement le droit de parler, de partager sa propre expérience, etc. dans des espaces de discussion facilitants (évolution vers la forme de l'atelier d'échange de pratiques). Ainsi, les échanges ne se font pas dans des espaces abstraits, mais se déroulent dans des dispositifs particuliers, avec leur propre matérialité, dimension scénique, contraintes, etc.

Chaque espace de débat dispose de ses propres principes d'inclusion/exclusion (qui est légitime pour s'y exprimer), de ses propres règles de circulation de la parole (comment s'organisent les tours de parole), de ses propres contraintes qui pèsent sur l'expression (temps de parole, régime de prise de parole, etc.) et de ses propres mécanismes d'évaluation de la pertinence et de l'autorité des arguments. (Badouard, Mabi et Monnoyer-Smith 2016 : 14)

La volonté de plus grande implication du public peut transparaître également dans d'autres actions menées par le PNR comme la réalisation sur un modèle participatif d'une centrale photovoltaïque villageoise⁹. Les entretiens menés avec les chargés de mission du PNR montrent que le personnel du Parc est conscient des limites du schéma de communication émetteur-récepteur. L'implication du citoyen est souhaitée et c'est ce que montre l'observation de ces dispositifs. Cependant, certains schémas ont la vie dure et il est difficile de sortir de certains cadres mentaux qui structurent les pratiques professionnelles. La citation suivante montre bien ce double mouvement : « faire participer les habitants » est une volonté mais cela s'avère difficile autour des questions d'environnement parce que les « gens » ont une « méconnaissance » :

On est sur l'Observatoire de la Biodiversité, l'idée c'est de *faire participer les habitants*. On a un peu du mal, parce que ça demande du temps aussi en termes de moyens humains, d'animer le côté innovant... parce que c'est une grosse *lacune*... on s'est rendu compte que tout ce qui est environnement, milieu naturel, ce n'est quand même *pas une priorité dans la tête des gens* quoi. D'abord parce qu'il y a une *méconnaissance*... (extrait de l'entretien avec la chargée de mission « Protection et gestion des espaces », soulignements par l'auteur)

Derrière la mise en avant de la participation de chacun, c'est l'identité traditionnelle même du Parc qui est déconstruite. Auparavant, celle-ci lui attribuait une place à part dans les débats : celle du représentant légitime de l'action étatique à la fois politiquement et scientifiquement. Le slogan des PNR est ainsi passé ces dernières années de « convaincre sans contraindre » à « une autre vie s'invente ici ». Le premier était une injonction dans laquelle le Parc est acteur du verbe « convaincre » et le public est sous-entendu comme objet de ces actions. Le deuxième est un constat dans lequel la notion de public est absente au profit de celle d'acteurs et où le Parc devient un lieu : « ici ». Son rôle d'acteur central semble alors s'effacer. On observe en définitive une évolution encore balbutiante entre deux modèles : celui de la vulgarisation scientifique pensée souvent comme le fait de transmettre des connaissances à un public auquel elles font défaut afin de leur permettre de faire un choix éclairé ; et celui

9. Voir le site <http://www.parc-naturel-pilat.fr>.

de la démocratie participative où on cherche à reconfigurer les identités et à aller au-delà de l'opposition habituelle entre citoyen ordinaire et représentant légitime (Callon, Lascoumes et Barthe 2001).

À l'issue de cette analyse, il semble difficile de conclure sur le territoire du Parc que « [...] l'environnement est porteur de valeurs favorables à la coopération, à la transparence et à la civilité » comme l'avancent Kalaora et Vlassopoulos (2013 : 218). Certes, le rôle du Parc, de plus en plus positionné comme médiateur, accompagnateur et facilitateur de projets, évolue, mais cette évolution se fait petit à petit et peine à se détacher des modèles précédemment utilisés. La biodiversité est loin de résoudre aussi facilement les tensions préexistantes entre différentes visions du monde et différentes modalités de savoirs, vernaculaires ou scientifiques (Larrère, Lizet et Berlan-Darque, 2009 : 215).

L'ensemble des analyses menées permet de soutenir la thèse d'une utilisation stratégique de la communication autour de la biodiversité par le Parc naturel régional du Pilat (le *kairos* chez de Certeau 1990), ce qui confirme le pouvoir communicationnel de celle-ci. En accentuant l'aspect « Valeur » et « Action » du discours sur la biodiversité et en minorant l'aspect « Perte », le Parc se positionne comme un territoire d'exception, dans un contexte où l'obtention de financements est soumise à concurrence et où la communication devient stratégique pour une collectivité. Cependant, on ne peut limiter les explications à une seule dimension de calcul : le rôle du Parc dans le territoire évolue et s'élargit en prenant une dimension de plus en plus participative.

À la fin du xx^e siècle, Takacs voyait dans le choix de mettre en avant la biodiversité et de s'engager sur le terrain de la communication une manière pour les biologistes de faire de la place aux autres paroles autour de la nature (1996 : 118-119). Pourtant, les dispositifs participatifs peuvent aussi avoir des aspects plus sombres. Ainsi, Pailliar (2013 : 135) souligne l'instrumentalisation dans les collectivités territoriales des réunions participatives. Si rien sur le terrain du PNR du Pilat ne permet de conclure en ce sens, dans les faits, la participation des citoyens est encore balbutiante et les modalités de cette participation ne sont pas stabilisées. Cette question de la participation des habitants aux actions du Parc et de l'évolution de leur représentation comme « public » ou « récepteur » est encore loin d'être résolue, ce qui explique certainement le maintien des deux ordres de discours sur la période 2010-2015 (le Parc prescripteur de comportements *vs* le Parc espace de médiation).

Éléments bibliographiques

- ALPE, Y. et GIRAULT, Y., 2011, *Actes du colloque « Éducation au développement durable et à la biodiversité : concepts, questions vives, outils et pratiques »*, colloque international « Éducation au développement durable et à la biodiversité : concepts, questions vives, outils et pratiques », Digne Les Bains, INTI-International Network of Territorial Intelligence.
- BABOU, I. et LE MAREC, J., 2003, De l'étude des usages à une théorie des « composites » : objets, relations et normes en bibliothèque, dans Souchier, E., Jeanneret, Y. et Le Marec, J.,

- éds, *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, BPI/Centre Pompidou : 233-299.
- BADOUARD, R., MABI, C. et MONNOYER-SMITH, L., 2016, Le débat et ses arènes : à propos de la matérialité des espaces de discussion, *Questions de communication* 30 : 7-23, <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10700>.
- CALLON, M., LASCOUMES, P. et BARTHE, Y., 2001, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Éditions du Seuil.
- CHARVOLIN, F., MICOUD, A. et NYHART, L. K., éds, 2007, *Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes*, Paris, Éditions de l'Aube.
- CHAVOT, P. et MASSERAN, A., 2010, Engagement et citoyenneté scientifique : quels enjeux avec quels dispositifs?, *Questions de communication* 17 : 81-106, <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/374>.
- DE CERTEAU, M., 1990, *L'invention du quotidien : 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- EMPRIN, C., 2012, *Les dynamiques communicationnelles dans la recherche en écologie : projet et programme de recherche sur la biodiversité*, thèse pour le doctorat de sciences de l'information et de la communication, École normale supérieure de Lyon.
- ESCOBAR, A., 1998, Whose Knowledge, Whose Nature? Biodiversity, Conservation, and the Political Ecology of Social Movements, *Journal of Political Ecology*, Tucson, The University of Arizona Libraries : 53-82, <https://journals.uair.arizona.edu/index.php/JPE/article/view/21397>.
- JEANNERET, Y. et SOUCHIER, E., 2005, L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran, *Communication et langages* 145 : 3-15, https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_2005_num_145_1_3351.
- KALAORA, B. et VLASSOPOULOS, C., 2013, *Pour une sociologie de l'environnement : environnement, société et politique*, Seyssel, Champ Vallon.
- KOHLMANN, E., 2016, *Communication environnementale et biodiversité dans le Parc naturel régional du Pilat*, thèse pour le doctorat de sciences de l'information et de la communication, université de La Réunion.
- LARRÈRE, R., LIZET, B. et BERLAN-DARQUE, M., 2009, *Histoire des parcs nationaux : comment prendre soin de la nature*, Versailles, Éditions Quæ.
- MANCERON, V. et MICOUD, A., 2011, Biodiversité(s) : pluralité de perceptions, savoirs et pratiques au sein du COS de la FRB, dans Le Roux, X., éd., *Biodiversité : paroles d'acteurs : Rencontres avec le Conseil d'Orientation Stratégique de la FRB*, Paris, FRB (Fondation pour la recherche sur la biodiversité) : 355-367.
- ODUM, E.P., 1971, *Fundamentals of Ecology*, Philadelphia, Saunders.
- PAILLIART, I., 2013, Territoires, médias et communication, dans Olivesi, S., éd., *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoirs, discipline*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble : 119-136.
- RODARY, E., 2008, Développer la conservation ou conserver le développement? Quelques considérations historiques sur les deux termes et les moyens d'en sortir, *Mondes en*

développement 141 : 81-92, <http://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-1-page-81.htm>.

- STAR S.L. et GRIESEMER J., 1989, Institutionnal ecology, 'Translations', and Boundary objects: amateurs and professionals on Berkeley's museum of vertebrate zoologie, *Social Studies of Science*, Kingston, Queen's University : 387-420.
- TAKACS, D., 1996, *The Idea of Biodiversity: Philosophies of Paradize*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- VERON, E., 1981, *Construire l'événement – les médias et l'accident de Three Miles Island*, Paris, Éditions de Minuit.

L'AUTEURE

Émilie Kohlmann
Université Grenoble Alpes

Emilie Kohlmann est maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication depuis 2019. Son travail de recherche s'articule autour de la communication environnementale, et plus particulièrement de la biodiversité, dans les Parcs naturels régionaux. Les questions de professionnalisation de la communication, de circulation des discours, de médiation et de mise en place de dispositifs participatifs y sont principalement étudiées.

Troisième partie
Analyses
sémantico-discursives
autour du concept
de biodiversité



La biodiversité sur l'étiquette. Analyse discursive de l'information aux consommateurs

Biodiversity on the label. Discursive analysis of consumer information

par Cécile DESOUTTER

Résumé/Abstract

Dans cet article, l'auteure explore l'étiquetage environnemental des produits alimentaires préemballés et, en particulier, le traitement de la notion de biodiversité dans l'information fournie aux consommateurs. Après avoir précisé le contexte normatif dans lequel s'insère l'étude, elle analyse, à partir d'un corpus d'étiquettes recueillies en France et en Italie, le fonctionnement en discours des vocables « biodiversité/*biodiversità* » et « variété/*varietà* ». L'étude permet de mettre en évidence les diverses représentations de la biodiversité en lien avec les modalités de production et les choix de consommation.

*In this paper, the author explores the environmental labeling of pre-packaged food products and, in particular, the treatment of the notion of biodiversity in the information provided to consumers. After specifying the normative context in which the study is based, it analyzes, using a corpus of labels collected in France and Italy, the functioning in discourse of the terms "biodiversité/*biodiversità*" and "variété/*varietà*". The study makes it possible to highlight the diverse representations of biodiversity in relation to production methods and consumption choices.*

Mots-clés/Keywords

Biodiversité, variété, sémantique discursive, étiquettes environnementales, produits alimentaires préemballés

Biodiversity, variety, discursive semantics, environmental labeling, pre-packaged food products

Longtemps focalisées sur l'appareil productif, c'est-à-dire sur l'offre, les politiques publiques promouvant le développement durable ont commencé à s'intéresser, au début du ^{xxi}e siècle, au monde de la consommation. En France, par exemple, les lois dites Grenelle I et II de l'environnement, promulguées respectivement en 2009 et 2010, comportent des mesures dont l'objectif est de fournir aux consommateurs une information sur les caractéristiques environnementales des produits de grande consommation, parmi lesquels les produits alimentaires. Un vecteur de cette information environnementale est l'étiquetage, moyen privilégié de communication entre le producteur ou le distributeur et le consommateur. Il s'agit ici d'étudier comment les étiquettes de produits alimentaires abordent la biodiversité, un enjeu du développement durable considéré comme essentiel. Après avoir présenté les caractéristiques de l'objet discursif graphique « étiquette » et évoqué le cadre normatif relatif à l'information sur les produits alimentaires, l'étude proposera l'analyse d'un corpus constitué d'étiquettes recueillies en France et en Italie. L'intention est de mettre au jour comment la biodiversité est mise en discours sur ces supports et, ce faisant, de mieux cerner sa dimension sémantique dans le contexte spécifique de l'information sur les produits alimentaires.

Notre analyse se situe dans le cadre théorique de « la sémantique discursive ». Bien que l'expression ne soit pas encore tout à fait stabilisée, elle renvoie selon Lecolle, Veniard et Guérin (2018 : 36) non pas à une méthode mais à « une démarche qui vise à saisir 'l'épaisseur' du sémantique ». Celle-ci englobe des approches diverses partageant un questionnement sur la construction du sens en discours et sur le rôle de ce dernier dans l'interprétation du sens. Plus précisément, notre entrée dans le discours par le mot « biodiversité » (*biodiversità* en italien) tiendra compte du fait que le mot n'est jamais un objet isolé mais qu'il « interagit avec toutes les unités du discours et s'articule aux autres dimensions de la discursivité : le syntagme, le texte, l'énonciation, le discours » (Née et Veniard 2012 : 26). Nous envisagerons par conséquent l'étude à travers cet aspect multidimensionnel.

1. Cadre théorique et normatif

Le *Trésor de la langue française* définit l'étiquette comme « un petit carton [...] que l'on fixe sur un objet pour donner la dénomination, la provenance, la destination, le prix, etc. ». Dans la présente étude, l'étiquetage pris en considération concerne les denrées alimentaires préemballées, c'est-à-dire « un produit constitué par une denrée alimentaire et l'emballage dans lequel elle a été conditionnée avant sa présentation à la vente » (DGCCRF 2016). Le texte de l'étiquette est un discours sur l'objet, qui se rapporte à lui et lui donne du sens, la proposition « sur » étant à entendre ici à la fois comme « à propos de » et « à la surface de ». Lorsque l'objet en question est alimentaire, le discours est en outre soumis à un certain nombre de contraintes d'ordre juridique en lien avec le contexte de production et de commercialisation de la denrée.

1.1. L'étiquette, un objet discursif graphique

Les analyses linguistiques ou discursives ayant pour objet les étiquettes se situent essentiellement dans le domaine de la muséographie (Desjardins et Jacobi 1992 ; Jacobi 2016 ; Jacobi *et al.* 2001 ; Poli 1992) et de l'œnologie (Jeanneret et Souchier 1999). Cependant, il est possible de transférer au contexte des produits alimentaires un certain nombre d'éléments. Ainsi,

même si l'étiquette peut se détacher de l'objet pour lequel elle a été réalisée, elle est toujours liée par un fil invisible à celui-ci. C'est ce qui amène Drouguet et Gob (2003 : 150) à parler de « complémentarité texte-objet » et Poli (1992) de « rapport de dépendance ». Tous les auteurs s'entendent en outre sur le fait que le texte de l'étiquette a pour fonction de désigner, de décrire ou de commenter l'item auquel elle se rattache. D'ailleurs, ce dernier « gagne ou perd en pouvoir de signification et de séduction selon que l'étiquette qui le commente lui attribue ou non des caractères susceptibles d'attirer l'attention [...] » (Poli 1992 : 93). Au rapport de dépendance étiquette-objet s'ajoute donc un « rapport de médiation » (Desjardins et Jacobi 1992) entre le lecteur et l'objet. Pour les produits soumis à réglementation particulière d'affichage, l'étiquette présente une double identité puisqu'elle doit d'une part être informatrice en véhiculant un certain nombre d'indications obligatoires et d'autre part être évocatrice en suscitant chez le consommateur l'envie d'acheter le produit auquel elle est liée. Elle présente ainsi un discours « tendu entre la dénotation conforme et l'horizon de la connotation toute puissante » (Jeanneret et Souchier 1999 : 73). Un autre aspect mis en évidence par ces travaux est que les étiquettes font partie des objets ordinaires composés de textes et d'images qui sont souvent vus sans être lus. « Ils sont globalement perçus par l'œil ; ils ne sont pas analysés par l'esprit », ce qui ne les empêche cependant pas de déterminer « des attitudes mentales et des comportements physiques chez celui qui les reçoit » (*ibid.* : 72).

Si l'on se réfère aux typologies proposées par Paveau et Rosier (2010) et Paveau (2012) pour décrire l'articulation entre discours et objets ou outils, on peut considérer l'étiquette comme un objet discursif graphique. L'intérêt présenté ici par ces typologies est d'inscrire l'analyse discursive de l'étiquette dans le cadre d'« une linguistique symétrique qui postule que les unités dites non linguistiques participent pleinement à l'élaboration de la production verbale, au sein d'un continuum entre verbal et non-verbal, et non plus d'une opposition » (Paveau 2012 : 57). Plus précisément, Paveau (*ibid.* : 62) décrit les objets discursifs graphiques comme des « objets [...] dotés de traits graphiques orientant les productions discursives ». Produits dans un contexte sociohistorique particulier, ils ont pour caractéristique d'être des discours non autonomes, qui s'imbriquent à leur support et se déplacent grâce à lui. Compte tenu de ces éléments, l'analyse du corpus permettra de constater dans quelle mesure l'aspect matériel des étiquettes ainsi que leur contexte sociohistorique de production participent à l'élaboration de la production verbale en instruisant et en contraignant la forme des discours et leur contenu.

1.2. L'étiquetage des produits alimentaires

Du point de vue matériel, le volume de texte est conditionné par la dimension de l'étiquette, qui est elle-même corrélée à la taille et à la forme du produit auquel elle est rattachée. À cet égard, le langage plurisémiotique permet de communiquer de façon économique toute une série d'informations. Du point de vue du contenu, l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées doit répondre aux règles imposées par le Règlement 1169/2011, dit INCO, en vigueur dans tous les pays de l'Union européenne depuis le 13 décembre 2014. Ce règlement vise une transparence maximale afin que le consommateur final puisse avoir toutes les informations nécessaires pour choisir en connaissance de cause. Il impose la présence de 12 mentions obligatoires qui vont de la dénomination du produit à la déclaration nutritionnelle, en passant par la liste des ingrédients, le nom ou la raison sociale de l'exploitant, le lieu

de production, etc. Toutefois, en dehors de ces mentions obligatoires, les fabricants restent libres de fournir des informations complémentaires à condition que ces dernières n'induisent pas les consommateurs en erreur, qu'elles ne soient ni ambiguës ni déroutantes et qu'elles se fondent sur des données scientifiques pertinentes. Les éventuelles allégations relatives à des considérations environnementales, et à la biodiversité en particulier, font partie de ces mentions complémentaires. Cela étant, la liberté d'expression est loin d'être totale puisque la communication relative à des données environnementales est également encadrée par une série de normes.

1.3. Le marquage environnemental

Le marquage environnemental a pour objet d'informer les consommateurs sur les impacts environnementaux des produits qu'ils achètent. Il est encouragé par les pouvoirs publics parce qu'il permet, d'une part, d'orienter la demande des consommateurs vers les produits plus respectueux de l'environnement et, d'autre part, d'inciter les producteurs à écoconcevoir davantage leurs produits pour limiter leur impact sur l'environnement (Bortzmeyer *et al.* 2014). Ce marquage se réalise habituellement sous forme d'un discours plurisémiotique avec la présence de logos, de tableaux, de pictogrammes, d'illustrations, de graphiques, parfois mêlés à du texte. La communication environnementale sur un produit fait l'objet d'une normalisation internationale et la norme ISO 14020¹ impose qu'elle soit pertinente, exacte, vérifiable, non trompeuse. Plus précisément, l'Office international de normalisation décline cette communication en trois catégories : type I, l'écolabel (ISO 14024) ; type II, l'auto-déclaration (ISO 14021) ; type III, l'éco-profil (ISO 14025). Ces normes ISO s'appliquent aux produits de consommation en général ; toutefois, le cadre convient aussi pour catégoriser les différents éléments de communication environnementale présents sur les étiquettes des denrées alimentaires préemballées.

Tableau 1. Les types de marquage environnemental

Type I Ecolabels officiels	Type II Auto-déclarations	Type III Eco-profils
Labels officiels attribués à des produits moins dommageables pour l'environnement que des produits similaires	Allégations environnementales avancées sous la responsabilité du producteur/distributeur	Affichage quantitatif volontaire, présentant l'impact sur l'environnement résultant de l'analyse du cycle de vie (ACV) d'un produit
Certification	Autocertification ou garantie issue d'initiative privée	Contrôle indépendant
Logo	Logo et/ou texte	Pictogramme, graphique
Voir figure 1	Voir figure 2	Voir figure 3

1. L'ISO (International Standard Organisation) est une organisation non gouvernementale, sans but lucratif, créée en 1947, composée de 163 membres, organismes nationaux de normalisation de 166 pays. Une norme ISO est un consensus mondial sur l'état des connaissances dans un domaine donné. Les règles établies par l'ISO représentent donc une garantie de confiance pour le consommateur.

1.3.1. Les écolabels

Sur les étiquettes des produits alimentaires, les communications environnementales de type I (écolabels) tiennent lieu de reconnaissance officielle et se traduisent par la présence de logos issus des labels nationaux ou européen de l'agriculture biologique. Cette dernière fait l'objet de diverses définitions dont la plupart incluent une référence à la biodiversité. Le label UE officiel de l'agriculture biologique répond au cahier des charges européen. Son logo, parfois appelé « Eurofeuille » (voir figure 1), doit obligatoirement être apposé sur l'étiquette des denrées alimentaires biologiques préemballées produites au sein de l'Union européenne et revendiquant une production biologique (Règlement UE n° 271/2010). *A priori*, la seule présence d'un logo officiel sur l'étiquette correspond donc à un engagement implicite de préserver la biodiversité, garanti par un contrôle externe à l'entreprise.

1.3.2. Les auto-déclarations

La norme ISO considère comme auto-déclaration environnementale (type II) la « communication d'informations vérifiables, exactes et qui ne soient pas en mesure d'induire en erreur sur les aspects environnementaux des produits et des services ». Dans le domaine des denrées alimentaires, elle peut comprendre des garanties développées « pour aller plus loin que le label officiel, jugé trop laxiste » (Combe 2017) et mettre en avant, outre le caractère « bio », le respect d'une charte éthique, d'une production locale ou non industrielle, d'une agriculture de type biodynamique, etc. Ces garanties privées apportent donc parfois un plus par rapport au label officiel et elles se traduisent sur l'étiquette par la présence du logo de l'organisme certificateur (par ex. : Bio-Cohérence, Nature et Progrès, Organic Fair Trade). Dans cette typologie apparaissent également les déclarations environnementales volontaires, réalisées sous la seule responsabilité des entreprises, sans contrôle extérieur. Sur l'étiquette, ces allégations prennent alors la forme d'énoncés de longueurs variables qui peuvent faire référence de façon directe ou indirecte à la notion de biodiversité (voir figure 2).

1.3.3. Les éco-profil

Les communications de type III (éco-profil) présentent des données quantitatives sur les impacts environnementaux d'un produit, généralement sous forme de graphique, tableau ou illustration (voir figure 3). Ces éco-profil sont encore en phase exploratoire au niveau européen pour les produits alimentaires et ils sont absents des étiquettes recueillies dans le corpus. C'est donc sur les autres types de communication que portera notre attention, sachant que sur une même étiquette peuvent figurer des allégations de type I ou II.

2. Méthodologie et corpus

Conformément à l'approche choisie, nous observerons le fonctionnement du mot « biodiversité/*biodiversità* » dans le corpus d'étiquettes recueillies en France et en Italie afin de mieux comprendre le sens dont il est chargé dans le contexte de l'information sur les produits alimentaires. Nous analyserons le mot dans son interaction avec les autres unités du discours de l'étiquette et dans son articulation avec d'autres dimensions de la discursivité. Notre analyse portera en particulier sur les rôles sémantiques, la structuration thématique, les cooccurrents du mot et son inscription dans un cadre énonciatif et une séquence textuelle.

Le corpus est constitué d'une série d'étiquettes de denrées préemballées recueillies entre janvier et mai 2017, en France et en Italie, dans des magasins alimentaires spécialisés ou de la grande distribution². Compte tenu que les deux pays sont soumis à la même réglementation communautaire, le choix de deux langues avait pour but à la fois d'élargir la base d'observation et de relever d'éventuelles différences discursives ou culturelles dans les énoncés véhiculés par les étiquettes en français ou en italien. Le critère de sélection a été la présence d'une référence à la biodiversité à travers le marquage environnemental. Il a été possible d'observer de nombreuses étiquettes affichant le logo officiel européen de l'agriculture (type I). La présence du logo et de l'appellation « bio » suggère implicitement, ainsi que nous l'avons précisé plus haut, que le produit est issu d'une production attentive à la biodiversité. Toutefois, une référence explicite à cette dernière, qui serait caractérisée par la présence d'un énoncé (type II) contenant le mot « biodiversité/*biodiversità* » est assez rare. En effet, quand des données textuelles sont présentes à côté d'un ou de plusieurs symboles visuels, elles semblent privilégier d'autres allégations que celles relatives à la diversité biologique. Il s'agit par exemple d'insister sur le bien-être humain – « [...] *attenzione al benessere dei suoi Consumatori rimanendo in armonia con la Natura* »³ (emballage de fruits frais) – ou animal – « une attention particulière au bien-être animal dans le respect des meilleures conditions de vie des vaches » (bouteille de lait). L'attention peut également porter sur l'agriculture paysanne de proximité – « En choisissant un produit issu de la démarche *Ensemble*, vous soutenez le développement de l'agriculture biologique française de qualité » (boîte de fromage blanc) – ou sur une démarche équitable – « Fanaoha est la première et la seule organisation de petits producteurs à produire du litchi bio et équitable dans le monde. Une réussite inédite dans un pays où peu de coopératives arrivent à se libérer de puissants intermédiaires » (boîte de conserve de litchis originaires de Madagascar) –, etc.

Il a donc été nécessaire d'élargir les critères de sélection du corpus. Le champ dérivé de « divers » a ainsi été exploré, ce qui a permis de relever les mots suivants : « diversifié/diversité/*diversa* », avec toutefois un nombre d'occurrences là encore plutôt réduit. En revanche, le mot « variété/*varietà* », en lien avec la notion d'espèce ou d'écosystème, s'est révélé beaucoup plus souvent présent. Il a donc été pris en considération compte tenu également qu'il entretient avec « diversité » un lien d'analogie, c'est-à-dire une « relation lexicographique » (Gaudin et Guespin 2000 : 195). De fait, dans *Le Petit Robert*, « variété » est présent comme mot-renvoi⁴ à l'entrée « diversité » et vice-versa. Or, selon Zotti (2014 : 139), les renvois analogiques placés près de la définition – ce qui est le cas pour les lexèmes « diversité » (mot-renvoi dans l'entrée « variété ») et « variété » (mot-renvoi dans l'entrée « diversité ») – sont des synonymes plus ou moins proches du mot d'entrée. D'ailleurs, la diversité biologique, qui dans son sens large correspond à « la variabilité de la vie sur terre » (Convention ONU sur la diversité biologique, 1992, art. 2), désigne « la variété des différentes espèces, variabilité génétique de chaque espèce, et variété des différents écosystèmes formés » (Dictionnaire de l'environnement en ligne).

2. Les produits ont été achetés ou photographiés sur les points de vente.

3. « [...] attention au bien-être de ses Consommateurs tout en restant en harmonie avec la Nature » (notre traduction).

4. Dans *Le Petit Robert*, le mot-renvoi est en caractère gras et signalé par une flèche.

Le nombre d'étiquettes comportant les mots retenus reste cependant finalement peu élevé puisque nous n'avons pu recueillir que 44 énoncés différents au cours des cinq mois d'investigation dans de nombreux points de vente. À cet égard, il faut préciser que les différents produits d'une même marque de producteur ou de distributeur présentent souvent les mêmes informations environnementales sur l'étiquette, ce qui restreint la diversité des énoncés mais non le nombre de leurs occurrences. Le corpus est limité mais suffisamment riche pour justifier une analyse qualitative. Dans ce qui suit, les vocables⁵ sélectionnés seront donc présentés tels qu'ils apparaissent sur les étiquettes afin d'étudier les fonctionnements discursifs qui actualisent leur sens en contexte.

3. Analyse du corpus

L'analyse se concentrera sur « biodiversité/*biodiversità* » et « variété/*varietà* » qui présentent des occurrences suffisamment significatives. Les vocables « diversifié/diversité/*diversa* » seront seulement mentionnés ici pour signaler que, sur les étiquettes, ils ont pour cotexte les méthodes de production : « agriculture diversifiée », « cultures paysannes diversifiées », « production de céréales bio et diversifiée », « diversité des assolements ». Or, les méthodes de production sont également au cœur des énoncés dans lesquels figurent les autres mots pris en considération.

3.1. « Biodiversité/*biodiversità* » : rôles sémantiques et structuration thématique

Sur les étiquettes, le vocable « biodiversité/*biodiversità* » s'actualise le plus souvent comme le support d'un processus. Charaudeau (1992) distingue deux sous-classes de processus : les actions et les faits. Les actions sont des actes ou des activités qui se trouvent sous la responsabilité ou le contrôle d'un être, personne humaine susceptible d'avoir un projet ou l'intention de faire quelque chose. Les faits représentent également des activités modifiant un état des choses, mais qui ne sont pas sous la responsabilité d'un être humain. Ainsi dans les énoncés suivants,

[1] En achetant ce miel vous contribuez à la préservation de la biodiversité (pot de miel)

[2] *Scegliendo i nostri prodotti condividi l'impegno per la salvaguardia della biodiversità*⁶ (paquet de riz)

[3] Ce que je croque : Pérou grand cru Amazonas 70 %. Ce que je défends : la préservation de la biodiversité cultivée (chocolat noir)

le processus est de contribuer à la préservation de la biodiversité. Il est présenté au destinataire/consommateur individuel ou collectif comme une action relevant de lui-même (*vous/tu* ou *je* sujet grammatical) en tant qu'agent initiateur-responsable d'une série de procès. La structuration de l'information est telle que le vocable « biodiversité/*biodiversità* » occupe une place rhématique tandis que l'achat ou la consommation du produit, auquel se rattache l'étiquette, en constitue le thème :

5. Le *Trésor de la Langue Française informatisé* distingue le *vocable* : « actualisation d'une unité lexicale particulière dans le discours » du *lexème* : « unité virtuelle concernant le lexique ».

6. En choisissant nos produits, tu partages notre engagement pour la sauvegarde de la biodiversité (notre traduction).

[4] Thème (procès sur l'objet support de l'étiquette) + Rhème (vous/tu ou je + procès sur la biodiversité)

On relève ici une construction déjà observée par Rakotonoelina (2017) au sein d'énoncés abordant la question de la réduction des déchets, dans lesquels le consommateur/citoyen est également désigné comme l'agent du procès. En revanche dans l'énoncé suivant,

[5] *Iper seleziona solo prodotti ottenuti e certificati secondo i rigorosi principi dell'Agricoltura biologica [...] e che [...] preservano la biodiversità animale e vegetale*⁷

la préservation de la biodiversité est présentée au destinataire comme résultant de façon indirecte de l'action du commerçant (Iper est une marque de la grande distribution italienne), qui n'est toutefois pas l'agent initiateur-responsable du procès. De fait, la structure de l'information relève d'une progression linéaire où le vocable « *biodiversità* » occupe une position rhématique mais cette fois de second degré :

[6] Thème 1 + procès + Rhème 1
Thème 2 (= Rhème 1) + procès sur la biodiversité (Rhème 2)

« *Iper* » (thème 1) est à l'origine du procès de sélectionner des produits issus de l'agriculture biologique (rhème 1) et ces derniers (thème 2) sont à l'origine du procès de préserver la biodiversité (rhème 2). Le processus « *preservano la biodiversità* », qui est ici une activité sans responsabilité ni intentionnalité humaine (les produits biologiques agissent comme un instrument de l'agent « *Iper* »), apparaît donc comme un fait résultant d'une action préalable.

Une troisième configuration est possible qui, cette fois, efface par une construction passive l'agent responsable de l'action :

[7] *I vigneti sono coltivati nel rispetto della natura [...] impegnando i solfiti in cantina in minima quantità. Con l'impegno di valorizzare la biodiversità*⁸.

La « *biodiversità* » est encore placée en position rhématique, ce qui permet de faire des « *vigneti coltivati nel rispetto della natura* » le thème de l'énoncé. Comme dans l'exemple 5, l'accent est mis sur la méthode de culture mais, cette fois, aucun agent humain n'est désigné comme responsable de l'action de cultiver, même si on peut considérer qu'il s'agit du producteur/viticulteur.

Dans les exemples ci-dessus, les énoncés mettent en évidence que l'action menée ou le fait présenté est la préservation ou la valorisation de la biodiversité. Cette dernière constitue donc l'objet affecté par le processus. En outre, la configuration adoptée permet d'indiquer ou de sous-entendre que l'agent direct ou indirect de ce processus est le consommateur dans les exemples 1, 2 et 3, le distributeur, en 5, ou le producteur, en 7, du produit alimentaire, support de l'étiquette. En revanche, dans l'énoncé suivant (exemple 8) le vocable « *biodiversità* » n'apparaît plus comme le support d'un processus mais comme l'élément d'un syntagme nominal complexe actualisant une qualification (« *un ambiente [...] ricco di biodiversità* ») :

7. Iper sélectionne seulement des produits obtenus et certifiés selon les principes rigoureux de l'Agriculture biologique [...] et qui [...] préservent la biodiversité animale et végétale (notre traduction).

8. Les vignes sont cultivées dans le respect de la nature [...] avec une utilisation minimale des sulfites en cave. Dans le souci de valoriser la biodiversité (notre traduction).

[8] *Il nostro Autentico Riso Carnaroli nasce e cresce esclusivamente all'interno della Riserva San Massimo, un ambiente naturale incontaminato, ricco di biodiversità nel Parco del Ticino [...]*⁹

De fait, sur l'emballage de ce paquet de riz, l'énoncé est illustré d'une image représentant une nature verdoyante avec une biche au premier plan (voir figure 4). La biodiversité caractérise donc ici le repère spatial (« *la Riserva San Massimo* ») impliqué par le procès (« *nasce e cresce* ») dont le siège, c'est-à-dire « l'entité où se manifeste un état physique » (Riegel *et al.* 2004 [1994] : 125), est l'*Autentico Riso Carnaroli*. Dans cet extrait, et dans le reste du discours qui n'est pas reproduit ici, aucun agent humain n'est présenté comme initiateur-responsable d'une quelconque action, comme si le riz poussait à l'état sauvage dans un lieu incontaminé.

Si dans les cas de figure 1, 2, 3, 5 et 7, le produit support de l'étiquette participe, via un agent explicite ou implicite, à la préservation de la biodiversité, dans le cas 8 en revanche, le produit en bénéficie par le simple fait de pousser dans une réserve naturelle.

3.2. « Variété/*varietà* » : cooccurrence et séquentialité textuelle

L'observation des cooccurents du vocable « variété/*varietà* », présent essentiellement sur des emballages de céréales, de farine ou de chocolat, apporte des informations sur les éléments constitutifs de la biodiversité affichés sur les étiquettes :

[9] *la diffusione delle molte varietà*¹⁰ *di riso da millenni patrimonio della Thailandia*¹¹

[10] *2000 varietà e 1200 incroci contribuiscono a creare questo miscuglio*¹²

[11] issue de la variété locale historique

[12] *stiamo recuperando questa antica varietà di grano*¹³

[13] variétés rustiques, polycultures, exploitations à taille raisonnable

[14] *accurata scelta di varietà più resistenti*¹⁴

En premier lieu, les compléments nominaux – « *riso* » ou « *grano* » – permettent de saisir que « variété/*varietà* » est à entendre ici comme un rang taxinomique inférieur à l'espèce « riz » ou « blé ». Les cooccurents caractérisent quantitativement et qualitativement ces « sous-espèces » : elles sont nombreuses (*molte, 2000*), anciennes (*da millenni, patrimonio*, historique, *antica*), locales et résistantes (endémiques rustiques, *resistenti*). Ces caractérisants, et surtout le dernier adjectif qui est assorti d'un comparatif (*più resistenti* en 14), laissent entendre en creux que d'autres produits que ceux liés à l'étiquette en question seraient issus de variétés en nombre réduit (dont la culture ne favorise donc pas la biodiversité), récentes, lointaines ou peu résistantes. Cette opposition apparaît d'ailleurs parfois de façon tout à fait explicite comme par exemple en 15 sur l'emballage d'une plaque de chocolat d'origine péruvienne, issu du commerce équitable et bio, où « variété locale » s'oppose à « variétés "modernes" » :

9. Notre Riz Authentique Carnaroli naît et croît exclusivement à l'intérieur de la Riserva San Massimo, un environnement naturel non contaminé, riche en biodiversité dans le Parc du Tessin [...] (notre traduction).

10. Les caractères gras sont de notre fait.

11. la diffusion des nombreuses variétés de riz appartenant depuis des millénaires au patrimoine de la Thaïlande (notre traduction).

12. 2 000 variétés et 1 200 croisements contribuent à créer ce mélange (notre traduction).

13. nous récupérons cette variété antique de blé (notre traduction).

14. un choix attentif de variétés plus résistantes (notre traduction).

[15] Au Pérou, les 600 cacaoculteurs de la coopérative NORANDINO maintiennent la culture traditionnelle des Criollos. Un prix équitable compense les rendements plus faibles de cette **variété** locale en concurrence avec les **variétés** « modernes » 15 moins aromatiques.

L'énoncé 15 évoque en outre un aspect essentiel relatif aux variétés anciennes, à savoir qu'elles ont des rendements inférieurs et sont donc plus coûteuses à produire. Pour que leur culture soit possible, il faut par conséquent que le prix de vente du produit fini soit en rapport avec ce surcoût. C'est alors qu'intervient un troisième élément : l'équité. L'adjectif « équitable » s'actualise ainsi dans le syntagme « prix équitable » ou « commerce équitable »¹⁶ à l'intérieur de séquences textuelles argumentatives (Adam 2011 [1992]) comme en 15 ou ci-dessous en 16 :

[16] Dans la région d'Amazonas, les petits producteurs ont conservé leurs anciennes variétés de cacao. Avec le commerce équitable, ils peuvent les maintenir, même si elles sont moins productives.

Le « commerce équitable » apparaît en 16 dans une construction concessive et se présente de la sorte comme un auxiliaire qui rend possible la conservation des variétés anciennes et donc la préservation de la biodiversité.

Mais l'actualisation de « variété/*varietà* » donne parfois aussi lieu à des séquences narratives (Adam 2011 [1992]), comme dans l'énoncé 17 extrait de l'étiquette d'un paquet de pâtes bio :

[17] *Queste penne biologiche sono prodotte con il Triticum Turanicum, antica **varietà** di grano nota come Khorosan, che cresceva spontanea in Mesopotamia, la culla della civiltà. Successivamente sostituita da **altre** più moderne, **questa varietà** fu quasi abbandonata. Lo sforzo dei nostri agricoltori biologici durante gli anni '90 **ne** ha ravvivato le fortune favorendone il successo presso quei consumatori attenti alla salute del loro pianeta*¹⁷.

Outre les nombreux organisateurs spatio-temporels, typiques de la séquence narrative, l'énoncé présente une structure quinaire comme celle d'un conte, avec :

- État initial : une variété de blé, le Khorosan, poussait spontanément
- Complication : la modernité a entraîné le quasi-abandon de cette variété
- Dynamique : l'effort des agriculteurs
- Dénouement : la variété de blé retrouvée
- État final : succès auprès des consommateurs et bien-être de la planète

Même si ces étiquettes narratives¹⁸ ne sont pas les plus nombreuses, en particulier dans la mesure où elles exigent une surface d'impression suffisante, l'exemple 17 n'est pas un cas

15. Guillemets présents dans l'énoncé original.

16. La plupart des acteurs du commerce équitable se réfèrent au « consensus FINE » (2001) pour définir le commerce équitable comme « un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable [...] ».

17. Ces pâtes (*penne*) biologiques sont produites avec le *Triticum Turanicum*, une variété antique de blé connue sous le nom de Khorosan, qui poussait spontanément en Mésopotamie, le berceau de la civilisation. Remplacée par la suite par d'autres variétés plus modernes, cette variété fut presque abandonnée. Les efforts de nos agriculteurs biologiques durant les années 1990 ont permis de relancer le Khorosan en le proposant à des consommateurs attentifs à la santé de leur planète (notre traduction).

18. Le syntagme « étiquette narrative » est ici emprunté au nom du projet de la Fondation Slow Food pour la biodiversité (2011) visant à rendre « plus éloquente » la communication sur les produits alimentaires et à fournir des informations transparentes aux consommateurs. Selon la Fondation Slow Food (2014), seule l'histoire peut restituer au produit sa valeur réelle.

unique. Pour résoudre le problème d'espace, certains fabricants n'hésitent d'ailleurs pas à prévoir des contre-étiquettes, c'est-à-dire des étiquettes complémentaires, par exemple sous forme d'un carton imprimé surajouté à l'emballage (voir figure 5). La narration sur l'étiquette présente en effet un intérêt relevé par Jacobi *et al.* (2001), qui est de permettre une double relation correspondant à deux dispositifs de communication : celle d'un narrateur qui communique à un consommateur et celle d'un savant qui apporte des informations à un public ignorant.

En conclusion, ainsi qu'il ressort de l'étude, le marquage environnemental plurisémiotique des produits alimentaires au moyen du logo officiel de l'agriculture biologique ou des diverses formes d'auto-déclaration permet de communiquer de façon implicite ou explicite sur la biodiversité. L'approche du discours par entrée lexicale a permis de mettre au jour un certain nombre d'éléments précisant le sens de la notion « biodiversité » dans le contexte spécifique du corpus analysé.

Avant tout, la biodiversité est présentée à travers le produit commercialisé. Elle apparaît comme un environnement idéal pour une agriculture durable, mais aussi comme quelque chose qu'il faut préserver par des méthodes de culture diversifiées. Ces dernières impliquent le plus souvent de continuer ou de recommencer à utiliser des variétés anciennes et endémiques de graines ou semences. Dans ces circonstances, le discours des étiquettes met en avant, par le biais de constructions syntaxiques, de tournures énonciatives et de séquences textuelles variées, que la préservation de la biodiversité résulte du choix des acteurs économiques que sont le producteur, le distributeur et le consommateur, les trois étant cependant rarement convoqués ensemble explicitement sur l'étiquette. La question de la faible productivité de ces variétés est parfois évoquée avec pour corollaire la nécessité de fixer et de payer un prix équitable qui, là encore, implique tous les acteurs : du producteur qui accepte des rendements inférieurs, au distributeur qui promeut la commercialisation des produits issus de ce type de culture, au consommateur qui accepte de les payer plus cher.

Le fait d'avoir sélectionné des étiquettes françaises et italiennes a permis d'enrichir le corpus mais non de relever des différences notables entre les deux, que ce soit du point de vue du contenu ou de la forme de la communication environnementale. Il semble que, dans le domaine de l'étiquetage et de l'information fournie aux consommateurs sur le thème de la biodiversité, les pratiques discursives et culturelles des deux pays se rejoignent.

Éléments bibliographiques

- ADAM, J.-M., 2011 [1992], *Les textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin.
- BORTZMEYER, M., VERGEZ, A. et SCARSI, F., 2014, *Affichage environnemental sur les produits de consommation : point d'étape sur les enjeux dans le secteur agro-alimentaire*, Commissariat Général au Développement Durable, Études et documents 113.
- CHARAUDEAU, P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- COMBE, M., 2017, Labels bio et équitables : quelles différences de garanties?, *Natura-sciences*, <http://www.natura-sciences.com/agriculture/label-ab-label-bio-816.html>.
- DESJARDINS, J. et JACOBI, D., 1992, Les étiquettes dans les musées et expositions scientifiques : revue de la littérature et repérages linguistiques, *Publics et musées* 1 : 13-31.

- DGCCRF (DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES), 2016, Étiquetage des denrées alimentaires, Paris, Ministère de l'Économie et des Finances, <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Etiquetage-des-denrees-alimentaires>.
- DICIONNAIRE DE L'ENVIRONNEMENT, <http://www.dictionnaire-environnement.com>.
- DROUGUET, N. et GOB, A., 2003, La conception d'une exposition : du schéma programmatique à sa mise en espace, *Culture & Musées* 2 : 147-157.
- FONDATION SLOW FOOD POUR LA BIODIVERSITÉ, 2014, *L'étiquette narrative. Une révolution dans la communication du secteur alimentaire*, https://www.fondazione Slow Food.com/wp-content/uploads/2016/11/FRA_etichetta_narrante_guida.pdf.
- GAUDIN, F. et GUESPIN, L., 2000, *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles, Duculot.
- JACOBI, D., 2016, *Textexpo. Produire, éditer et afficher des textes d'exposition*, Dijon, OCIM Éditions.
- JACOBI, D. et al., 2001, *La médiation écrite et ses formes dans quelques centres d'art*, Rapport élaboré par le laboratoire Culture et communication de l'université d'Avignon, Délégation aux arts plastiques, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication.
- JEANNERET, Y. et SOUCHIER, E., 1999, L'étiquette des vins : analyse d'un objet ordinaire, *Communication et langages* 121 : 72-85.
- LECOLLE, M., VENIARD, M. et GUÉRIN, O., 2018, Pour une sémantique discursive : propositions et illustrations, *Langages* 210 : 35-54.
- NÉE, É. et VENIARD, M., 2012, Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) : le renouveau par la sémantique?, *Langage et société* 140 : 15-28.
- ONU, 1992, Convention sur la diversité biologique, <https://www.cbd.int/convention/text/>.
- PAVEAU, M.-A., 2012, Ce que disent les objets. Sens, affordance, cognition, *Synergies Pays Riverains de la Baltique* 9 : 53-65.
- PAVEAU, M.-A. et ROSIER, L., 2010, Le discours des objets. Pratiques et techniques de circulation, entre clandestinité et exhibition discursive, *Monografias de Çédille* 1 : 178-196.
- POLI, M.-S., 1992, Le parti-pris des mots dans l'étiquette : une approche linguistique, *Publics et musées* 1 : 91-103.
- RAKOTONOELINA, F., 2017, La notion de « déchet(s) » : structuration sémantique dans les discours lexicographiques et configurations discursives sur les sites institutionnels et associatifs français, dans Desoutter, C. et Galazzi, E., eds, *Les déchets mis en mots*, Paris, L'Harmattan : 15-31.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et RIOUL, R., 2004 [1998], *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ZOTTI, V., 2014, Les renvois analogiques du *Petit Robert* : un système sémiotique complexe, dans Heintz, M., éd., *Les sémiotiques du dictionnaire*, Berlin, Frank & Timme GmbH : 133-162.

Figure 1



Figure 2



Figure 3



Figure 4

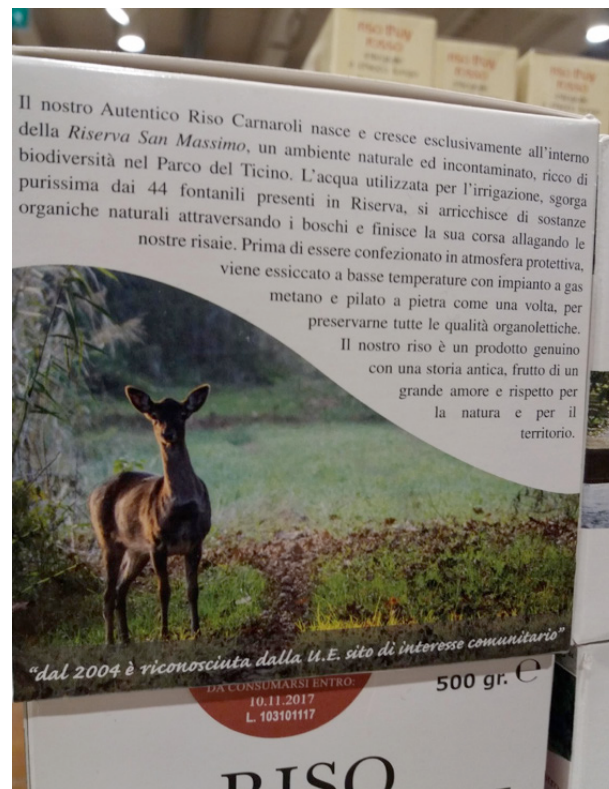


Figure 5



L'AUTEURE

Cécile Desoutter

Università di Bergamo (Italia)

Cécile Desoutter est maîtresse de conférences en langue française au département de langues, littératures et cultures étrangères de l'université de Bergame (Italie). Ses recherches portent sur l'analyse des discours spécialisés, sur le rapport à l'écriture fonctionnelle en langue étrangère et sur les situations de plurilinguisme en milieu professionnel, familial et urbain.



Biodiversité/biodiversity : dynamiques discursives des fonctionnements collocationnels dans le discours lexicographique et les discours environnementalistes en français et en anglais

Biodiversité/biodiversity: collocational functioning in lexicographic discourse and in discourse of non-governmental environmental organizations in French and English

par Florimond RAKOTONOELINA

Résumé/Abstract

L'objectif de cet article est d'analyser en français et en anglais le fonctionnement collocationnel des mots « biodiversité » et « *biodiversity* », d'une part dans la dynamique du discours lexicographique à partir d'un dictionnaire électronique des cooccurents et en la comparant, d'autre part, à celle des discours environnementalistes à partir des sites web des organisations internationales non gouvernementales comme Greenpeace ou World Wide Fund (WWF). Cette double comparaison, entre deux types de discours et dans deux langues, permet de comprendre comment s'organisent actuellement les traits de contenus associés à « biodiversité »/« *biodiversity* ».

This article analyzes the collocational functioning of two words Biodiversité and Biodiversity in French and English. This analysis is first based on the lexicographic discourse (electronic dictionaries) which is then compared to the discourse of international non-governmental environmental organizations (such as Greenpeace or World Wide Fund). This comparison, between two types of discourse and in two different languages, leads to a better understanding of the way types of discourse influences themselves in a given language and contributes to represent a "biodiversity reality".

Mots-clés/Keywords

Analyse du discours, phraséologie, sémantique discursive, sémantique lexicale, collocations, biodiversité, *biodiversity*

Discourse analysis, phraseology, discursive semantics, lexical semantics, collocations, biodiversité, biodiversity

L'objectif de cet article est de décrire les figements sémantiques qui s'opèrent autour de « biodiversité » et « *biodiversity* » à partir des dynamiques insufflées par leurs cooccurents en discours en comparant, d'une part, le discours lexicographique et les discours environmentalistes et, d'autre part, ces mêmes discours en français et en anglais. Il s'agit donc de traiter d'un domaine de la phraséologie, les collocations, du point de vue d'une sémantique discursive comparative à partir d'une double entrée lexicale en français et en anglais (« biodiversité »/« *biodiversity* ») et d'examiner les représentations culturellement et socialement partagées que construisent les discours en synchronie pour produire des figements sémantiques. Dans un premier temps, il s'agira de présenter le cadre au sein duquel cette sémantique discursive comparative articule discours lexicographique (basé sur des corpus quantitatifs) et discours environmentalistes (basés sur des corpus qualitatifs) autour d'un questionnement phraséologique. Puis, c'est à partir des collocations à proprement parler de « biodiversité »/« *biodiversity* » en français et en anglais que l'on mettra au jour les configurations sémantiques représentées dans le discours lexicographique. Enfin, sur la base de ces premières analyses, ces configurations feront l'objet d'un réajustement à la lumière des discours environmentalistes, prégnants dans les démocraties avancées, et c'est ainsi qu'on entendra circonscrire les figements sémantiques dont font l'objet « biodiversité »/« *biodiversity* », et donc leurs représentations sémantiques pour le français et pour l'anglais.

1. Une sémantique discursive comparative pour l'analyse des collocations

Bien que de nombreux travaux se réclament explicitement ou implicitement d'une sémantique discursive (voir ici même les travaux de Reboul-Touré et de Desoutter, et les présentations de Née et Veniard 2012 et Lecolle, Veniard et Guérin 2018), force est de constater l'hétérogénéité des recherches qui s'en réclament, tant au niveau de leurs sources théoriques qu'au niveau de leur cadre méthodologique et des corpus qui leur servent de référence¹. Ce travail ne fait pas exception. Je parlerai donc ici de sémantique discursive dans la mesure où ce travail s'insère d'une part dans le cadre d'une analyse du discours qui prend pour objet des types de discours particuliers produits par des locuteurs spécifiques² (discours lexicographiques produits par les lexicographes et discours environmentalistes produits, le plus souvent, par des militants écologistes) et s'appuie, d'autre part, sur une entrée dite lexicale, un mot appartenant au lexique de la « langue », en l'occurrence « biodiversité »/« *biodiversity* », dont on va observer les fonctionnements sémantiques à partir des cooccurents dans les types de discours retenus³.

Une sémantique discursive comparative implique de travailler (au minimum) sur deux langues et suppose « qu'à tous les niveaux – choix du genre discursif en vue de la constitution du corpus, choix des entrées d'analyse et des catégories descriptives – on [ait] affaire à des phénomènes qui semblent valoir [de manière approchante] pour toutes les langues/cultures

1. Selon les corpus et les objectifs d'analyse que je vise, mes propres cadres varient également (voir par exemple Rakotonelina 2017 où une sémantique discursive est articulée sur une théorie des opérations énonciatives de Culioli à partir du concept de notion).
2. C'est ainsi que Charaudeau et Maingueneau éds 2002 définissent au sens restreint l'analyse du discours (entrée « Discours »).
3. En tant qu'analyste du discours, on voit les dictionnaires comme un type de discours comme un autre, c'est-à-dire possédant des propriétés discursives descriptibles qui leur confèrent ce statut de discours dit lexicographique (voir Collinot et Mazière 1997).

étudiées » (Münchow et Rakotonoelina 2006). Cette triple exigence est ici remplie, facilitée par le fait qu'on travaille sur une entrée lexicale *a priori* approchante dans les deux langues retenues – on dit bien *approchante* et non *identique*, comme le montreront les analyses – à partir de genres inscrits dans ces deux langues, les dictionnaires, ou de types de discours similaires puisque émanant des mêmes dispositifs énonciatifs, les versions françaises et anglophones des mêmes sites de défense de l'environnement. Quant aux catégories descriptives, on verra *infra* comment un concept, propre à la sémantique structurale, peut être mis en œuvre dans le cadre d'une sémantique discursive comparative.

Cette sémantique discursive comparative s'articule également, et c'est sans doute là son originalité, avec le domaine de la phraséologie, puisqu'il s'agit de s'intéresser au figement dans la « langue » à partir des discours. González Rey (2007) distingue trois types de figement : les expressions idiomatiques, les collocations et les parémies (proverbes). Pour ma part, je recentre la problématique phraséologique autour des collocations que je situe entre « langue » et discours : il est ainsi possible de voir en discours comment se créent des dynamiques ou non génératrices de collocations en « langue ». Par ailleurs, cet intérêt pour les collocations est aussi didactique dans la mesure où il s'agit de s'interroger, comme le dit Ettinger 2014, sur les manières et les moyens de les acquérir (voir également Siepmann 2006) ; l'analyse du discours proposée ici conduit à ce type d'acquisition (voir Rakotonoelina éd. 2017).

Tutin et Grossman (2002) définissent la collocation comme une « cooccurrence lexicale privilégiée de deux éléments linguistiques entretenant une relation syntaxique ». Une des caractéristiques des collocations est celle de la « transparence ». Une sémantique discursive permet de « déconstruire » cette transparence à partir des discours et de pouvoir en donner une représentation. Il s'agit donc, à partir de l'entrée lexicale « biodiversité »/« *biodiversity* », d'observer ses cooccurents dans le discours lexicographique et les discours environnementalistes en français et en anglais et de décrire les configurations syntaxiques et sémantiques des collocations produites par cette cooccurrence. Pour ce faire, on s'appuiera davantage sur la lexicologie et la sémantique lexicale pour interpréter les domaines d'expérience auxquels se réfèrent les cooccurents – même si la syntaxe joue un rôle particulier. Comme le rappellent Legallois et Tutin (2013), « la phraséologie reste un objet privilégié de la lexicologie » et on se référera plus particulièrement au concept de trait sémantique, qu'on considère comme un trait de contenu que l'analyse discursive vise à interpréter⁴.

Les corpus sur lesquels je me suis fondé sont de deux ordres : quantitatif de fait pour le premier, le discours lexicographique considéré comme un « produit fini » puisque construit par les lexicographes, et qualitatif pour le second que j'ai moi-même recueilli. La méthode du recueil du second sera présentée dans l'introduction de la section 4. Le premier corpus, pour sa part, est représenté par le logiciel *Antidote*⁵ qui comporte, parmi l'ensemble de ses dictionnaires, un dictionnaire des cooccurrences pour le français et un autre pour l'anglais, sur lesquels s'appuient les analyses du discours lexicographique. Pour le français par exemple, le corpus se base sur « 5 milliards de mots, ou 225 millions de phrases, tiré de milliers de sources distinctes. Parmi celles-ci, des sites journalistiques, comme ceux du *Monde* et du *Devoir*, des

4. Il ne s'agit évidemment pas pour autant de se livrer à une analyse structurale du sens telle que la sémantique structurale l'envisage (voir Greimas et Courtés, 1979 : 332-334), l'approche étant ici celle d'une sémantique discursive comparative.

5. Voir <https://antidote.info/fr>.

bibliothèques numériques, comme *Gallica* et *Projet Gutenberg*, et de nombreux sites d'intérêt général forment une image représentative du français écrit dans ses diverses réalisations »⁶.

Le mot « biodiversité » a été officialisé lors la Convention sur la diversité biologique (CDB), traité faisant suite au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 ; l'origine du terme est anglo-saxonne et il s'agit de la contraction de « *biological diversity* » datant de 1986 imputable à Rosen (voir Jeffries 2005). Le dictionnaire *Antidote* définit « biodiversité » comme la « Diversité des espèces vivantes et de leurs caractères génétiques » ; ce même dictionnaire définit « *biodiversity* » par « *the degree to which a place has many plant and animal species* » en mettant l'accent sur le quantitatif et le lieu.

2. Les collocations dans le discours lexicographique en français

On commencera par décrire les collocations en français, car leur organisation est bien plus complexe qu'en anglais ; il sera alors plus aisé, par comparaison ensuite, de comprendre l'organisation collocationnelle du terme en anglais.

Lorsqu'on observe les données lexicographiques, on constate que les cooccurrents de « biodiversité » sont classés en cinq grands contextes qui peuvent être soit des catégories grammaticales (par exemple avec un adjectif), soit des fonctions (sujet, complément), soit des relations (coordination). Selon les contextes, le nombre de cooccurrents varie, comme on va le voir. Ainsi, les contextes recensés sont les suivants :

- avec un adjectif (descriptif ou classificateur)
- avec un nom complément
- en tant que complément (direct, de nom, d'adjectif ou autre)
- sujet
- coordonné

On ne traitera que les trois contextes les plus représentatifs, c'est-à-dire ceux dont les cooccurrents sont les plus nombreux : avec un adjectif, avec un nom complément et en tant que complément.

2.1. Biodiversité avec un adjectif

Pour le contexte des adjectifs, on constate que les cooccurrents représentés par les classificateurs sont deux fois plus nombreux que ceux représentés par les descriptifs : les adjectifs classificateurs sont au nombre de onze alors que les adjectifs descriptifs sont au nombre de cinq.

2.1.1. Adjectifs classificateurs

Une analyse sémantique des adjectifs classificateurs montre qu'on peut distinguer parmi ces adjectifs deux grands traits :

- ce que j'appellerais le trait /localisation/ de la biodiversité qui permet de regrouper les adjectifs suivants : « marine », « terrestre », « agricole », « mondiale », « forestière », « planétaire », « boréale » et « locale » ;

6. On se reportera utilement à la description méthodologique que la société Druide, qui commercialise le logiciel, a mise en œuvre pour élaborer le dictionnaire des cooccurrences.

- et les deux grands /domaines du vivant/ représentés par les adjectifs « animale », « végétale » et « faunique ».

2.1.2. Adjectifs descriptifs

Du côté des adjectifs descriptifs, deux grands traits sémantiques également se dessinent : d'une part, le trait /abondance/ avec « riche », « exceptionnelle » et « surprenante » et, d'autre part, le trait /dommage/ lorsqu'on parle de « biodiversité menacée ». Tous ces adjectifs n'ont pas les mêmes fréquences d'apparition. En effet, pour les adjectifs descriptifs, alors que l'adjectif « menacé » est le seul représentant du trait /dommage/, sa fréquence d'apparition est supérieure à celle des adjectifs représentant le trait /abondance/.

2.2. Biodiversité avec un complément de nom

Lorsque le mot « biodiversité » s'accompagne d'un complément de nom, on retrouve les deux traits dégagés pour les adjectifs classificateurs, à savoir /localisation/ et /domaines du vivant/ :

- pour la /localisation/, on aura, dans l'ordre, « biodiversité des forêts », « de la planète », « des milieux » et « du lac » ;
- pour le /domaine du vivant/, on aura affaire à l'hyperonyme « espèce » dans la « biodiversité des espèces ».

2.3. Biodiversité en tant que complément

Dans le discours lexicographique en français, c'est en tant que complément que « biodiversité » est le plus représenté (31 cooccurrences), et notamment en tant que complément de nom (20 cooccurrences) et en tant que complément direct (8 cooccurrences).

2.3.1. En tant que complément de nom

Du côté de « biodiversité » en tant que complément de nom, les traits sémantiques sont naturellement plus nombreux, même si on en retrouve certains déjà mentionnés. Par ordre d'importance en nombre de cooccurrences, on distinguera le trait /prévention de la disparition/ ; on parlera ainsi de la « préservation de la biodiversité », de sa « protection », de sa « conservation », de son « maintien » ou de sa « sauvegarde ». On distinguera ensuite le trait que je qualifie de /régression/. Ainsi, on verra apparaître la « perte de la biodiversité », l'« érosion de la biodiversité », l'« appauvrissement » ou le « déclin » de la biodiversité. Un trait saillant correspond à ce que je désigne sous l'étiquette d'/organisation des actions/ : on aura affaire aux syntagmes « stratégie pour la biodiversité », « gestion de la biodiversité » ou encore « utilisation durable de la biodiversité ». On retrouve ensuite le trait /localisation/ que l'on avait déjà recensé *supra* ; on notera cependant qu'on a affaire à de nouveaux lexèmes avec « réserve », « réservoir » ou « point chaud » de la biodiversité (« point chaud » étant la traduction de « *hotspots* »). Le trait suivant est également un trait déjà identifié ; il s'agit du trait /dommage/ avec deux lexèmes : « atteinte » et « menace » ; « atteinte à la biodiversité » et « menace sur la biodiversité ». Dans ce contexte, on relève encore deux autres traits, mais ces traits ne sont représentés chacun que par un seul substantif. On a ainsi le trait /conséquence/ avec le mot « impact » dans « impact sur la biodiversité » et le trait /accord/ dans « convention » avec « convention sur la biodiversité ». Ces hapax, basés tous les deux sur la préposition

« sur », n'ont toutefois pas le même statut puisque dans le discours lexicographique la force d'apparition de « convention sur la biodiversité » est plus importante que « impact sur la biodiversité ».

Pour conclure sur la fonction de « biodiversité » en tant que complément de nom, on remarquera que même si les traits peuvent être partagés avec les adjectifs, comme le trait /localisation/ et /dommage/, les familles de mots auxquels appartiennent les lexèmes sont exclusives les unes des autres. Ainsi, on n'observe qu'une seule correspondance entre le participe passé « menacé » dans la collocation « biodiversité menacée » et le substantif « menace » dans la collocation « menace de la biodiversité ». Mais on ne rencontrera pas, dans le discours lexicographique, les collocations suivantes : la « richesse de la biodiversité » ou une « biodiversité protégée ou préservée ».

2.3.2. En tant que complément direct

Les huit collocations recensées quand « biodiversité » est complément direct du verbe se répartissent dans quatre grands traits déjà identifiés précédemment :

- le trait /prévention de la disparition/ qui s'actualisera dans les verbes « préserver », « protéger », « favoriser » et « maintenir » la biodiversité ; on note qu'on disposait des noms dérivés sous le même trait, à l'exception de « favoriser »
- le trait /régression/ avec les verbes « réduire » et « altérer » la biodiversité
- le trait /dommage/ avec le verbe « menacer », qui apparaissait déjà sous forme d'adjectif descriptif dans « biodiversité menacée » et sous la forme du nom « menace » en tant que tête du syntagme « menace de la biodiversité »
- et enfin, le trait /localisation/ avec un seul verbe, le verbe « abriter ».

2.3.3. En tant que complément autre

On considérera un dernier contexte – complément autre – avec deux collocations : « (l'intérêt touristique) résider dans la biodiversité » et « contribuer à la biodiversité » que l'on range respectivement sous le trait /localisation/ et sous le trait /organisation des actions/.

On propose de regrouper l'ensemble des lexèmes cooccurrents au sein d'un même tableau en fonction de leur contexte d'apparition d'une part et des traits qu'ils activent d'autre part (voir tableau 1 en annexe).

En conclusion, on constate que les cooccurrents de « biodiversité » dans le discours lexicographique en français sont associés à neuf traits sémantiques : la localisation, le domaine du vivant, l'abondance, les dommages, la prévention, la régression, l'organisation des actions, la conséquence et l'accord. On note qu'en moyenne, pour chaque contexte, deux traits sont représentés sauf quand « biodiversité » est complément de nom où ses cooccurrents se répartissent dans sept traits sur les neuf recensés. En outre, on souligne que le trait le plus représenté est la localisation, avec 17 cooccurrents représentés dans chacun des contextes (adjectif, avec un complément et en tant que complément). En nombre de cooccurrents par trait et par contexte, c'est encore le trait /localisation/ qui est le plus représenté puisqu'on dénombre 8 adjectifs classificateurs associés à « biodiversité ». Pour les autres traits par contexte, on dénombre en moyenne de 1 à 5 cooccurrents. Enfin, comme on l'a mentionné précédemment, les seules familles de mots qui se répètent d'un contexte à l'autre sont le verbe « menacer », avec le lemme « menacé » (participe passé adjectif) et le substantif « menace », et les verbes

« préserver », « protéger » et « maintenir » et les noms correspondants « préservation », « protection » et « maintien ».

En définitive, on observe en français à la fois une diversité de contextes et de traits, contrairement à ce que l'on va pouvoir observer dans le discours lexicographique en anglais.

3. Les collocations dans le discours lexicographique en anglais

En anglais, seuls deux grands contextes peuvent être distingués :

- les collocations formées avec un adjectif;
- les collocations dans lesquelles « *biodiversity* » est complément.

On comptabilise au total seulement 11 collocations, alors qu'en français on pouvait en comptabiliser 48 ; on est donc, pour ainsi dire, dans un rapport de un à cinq.

3.1. *Biodiversity* avec un adjectif

Quand « *biodiversity* » s'accompagne d'un adjectif en anglais, on ne rencontre que deux adjectifs descriptifs : « *rich* » d'une part et « *global* » d'autre part. Le premier, dont la force d'apparition est plus importante que le second, peut être considéré comme un adjectif descriptif ; le second comme un adjectif classificateur. Ces adjectifs possèdent des traits déjà référencés pour le français, puisque « *rich* » se range sous le trait /abondance/ tandis que « *global* », qu'on pourrait traduire par « planétaire », rejoint le trait /localisation/.

Cette pauvreté des cooccurents de « *biodiversity* » dans ce contexte est manifeste ; les /domaines du vivant/ et les /dommages/ constituent en français deux traits supplémentaires que l'on ne retrouve plus ici. On remarque cependant que ces deux adjectifs se rangent dans les traits qui contiennent le plus d'adjectifs en français.

3.2. *Biodiversity* en tant que complément

Trois contextes peuvent être répertoriés : « *biodiversity* » en tant que complément de nom prépositionnel, en tant que complément d'objet direct et en tant que complément de nom sans préposition – ce qui est une caractéristique syntaxique courante de l'anglais.

3.2.1. En tant que complément de nom prépositionnel

Lorsque « *biodiversity* » est complément de nom, on rencontre deux cooccurents : le terme « *loss* » d'une part dans « *loss of biodiversity* » et le terme « *decline* » dans « *decline in biodiversity* ». Ces deux cooccurents possèdent le trait /régression/.

3.2.2. En tant que complément d'objet direct

Dans ce contexte, on relève quatre collocations dont les cooccurents se rangent

- sous le trait /prévention de la disparition/ pour trois d'entre eux, « *protect* », « *conserve* » et « *preserve* », dont on note au passage que deux équivalents français existent dans ce même contexte, « préserver » et « protéger » ;
- sous le trait /organisation des actions/ pour le verbe « *promote* », alors qu'en français aucun verbe transitif direct n'est actualisé.

3.2.3. En tant que complément de nom sans préposition (adjunct)

On place dans ce dernier contexte les constructions anglaises où deux noms sont accolés, mais dont l'un est complément de l'autre sans toutefois que l'un et l'autre ne soient reliés par une préposition. Trois collocations sont mentionnées dans le discours lexicographique : « *biodiversity loss* », « *biodiversity hotspot* » et « *biodiversity conservation* ». Ces cooccurents de « *biodiversity* » se répartissent dans /localisation/ pour « *hotspot* » (on retrouve l'équivalent français « point chaud »), dans /prévention de la disparition/ pour « *conservation* » (que l'on retrouve aussi en français comme tête du syntagme nominal) et dans /régression/ pour « *loss* » (dont on avait l'équivalent en français).

Afin de permettre une meilleure comparaison des discours lexicographiques français et anglais, je me suis appuyé sur le tableau initialement proposé pour le français en l'adaptant quelque peu aux caractéristiques syntaxiques de l'anglais (voir tableau 2 en annexe).

On constate qu'en anglais les lexèmes n'activent pas de traits sémantiques inédits puisqu'ils se rangent dans un des traits déjà répertoriés par l'analyse des cooccurents en français. En revanche, ce que montre cette analyse, c'est que sémantiquement les cooccurents en anglais se resserrent sur cinq traits spécifiques parmi les neuf recensés : /localisation/, /abondance/, /prévention de la disparition/, /régression/ et /organisation des actions/. Les traits absents du discours lexicographique en anglais sont les suivants : /domaine du vivant/, /dommages/, /conséquence/ et /accord/. On note par ailleurs que c'est le trait /prévention de la disparition/ qui actualise le plus de lexèmes et l'on retrouvera d'ailleurs la famille de mots « *conserve* » et « *conservation* ». Le deuxième trait activant le plus de lexèmes est le trait /régression/, mais on note que le lexème « *loss* » peut être la tête du syntagme dans deux configurations syntaxiques différentes : « *loss of biodiversity* » et « *biodiversity loss* ». Enfin, alors qu'en français ce sont les têtes des compléments de nom qui sont les plus nombreuses, en anglais ce sont les verbes transitifs directs qui le sont (« *protect* », « *conserve* », « *preserve* » et « *promote* »).

À partir de l'analyse des figements sémantiques qu'opère le discours lexicographique, on constate ne serait-ce que numériquement que la réalité des collocations contenant « biodiversité » ou « *biodiversity* » n'est pas la même malgré l'équivalence de quelques termes anglais en français : on note une richesse des cooccurents en français et un resserrement autour de quelques lexèmes en anglais. Reste à savoir si ces représentations générées par le discours lexicographique sont les mêmes dans les discours environnementalistes, où l'on s'attend justement à trouver des collocations soit spécifiques aux discours observés, mais adoptés dans les discours ordinaires étant donné la large diffusion de ces discours, soit déjà recensées dans le discours lexicographique.

4. Fonctionnements sémantiques de « biodiversité »/« *biodiversity* » dans les discours environnementalistes

Pour observer les énoncés à l'intérieur desquels les mots « biodiversité » et « *biodiversity* » sont actualisés, je me suis servi dans un premier temps des champs de recherche des sites français et anglais de Greenpeace et de WWF. Ces deux mots-clés ont permis d'accéder directement à l'ensemble des occurrences les plus pertinentes. Sur le site de [Greenpeace France](https://www.greenpeace.org/france/), on obtient 440 résultats. Par comparaison, sur le site anglophone de [Greenpeace](https://www.greenpeace.org/usa/), une recherche permet

de relever 1 086 résultats, ce qui correspond à plus du double de Greenpeace France. Sur le site de [WWF France](#), on obtient 50 résultats (cinq pages contenant chacune 10 résultats) et il en va de même sur le site anglophone de [WWF](#), ce qui signifie que les moteurs de recherche de WWF limitent toute recherche à 50 résultats, contrairement aux sites de Greenpeace. Ces résultats ne reflètent pas le nombre d'occurrences total du vocable « biodiversité », mais réfèrent à des pages qui actualisent au moins une occurrence de « biodiversité » ou « *biodiversity* ».

Dans un deuxième temps, j'ai constitué un corpus d'énoncés à partir des occurrences prélevées sur chacune des pages web des sites français et anglais de WWF, puis de Greenpeace. Cependant, très vite, il s'est avéré que les termes cooccurrents sur l'ensemble des sites étaient les mêmes. On a donc restreint l'analyse aux seules occurrences actualisées sur les sites de WWF. L'analyse pour le français s'est faite à partir de 65 énoncés ; celle pour l'anglais repose sur 141 énoncés. On notera que l'on est dans les mêmes proportions que les résultats affichés pour le site de Greenpeace, c'est-à-dire qu'on a affaire à deux fois plus d'occurrences en anglais qu'en français.

À partir des deux tableaux obtenus précédemment, il s'agit donc de voir, pour chaque langue,

- quelles sont les collocations répertoriées dans le discours lexicographique actualisées dans les discours environnementalistes ;
- quelles sont les éventuelles nouvelles combinaisons produites par les discours environnementalistes et si, parmi les nouveaux cooccurrents, certains se rattachent à des traits déjà référencés ou si de nouveaux traits sont générés par les discours.

4.1. Dynamiques discursives en français

Parmi les 65 énoncés, les résultats de l'analyse montrent qu'environ la moitié des énoncés actualise l'une des collocations référencées dans le discours lexicographique. Cependant, toutes les collocations, telles qu'elles apparaissent dans le tableau 1, ne s'actualisent pas nécessairement.

4.1.1. Comparaison par rapport au discours lexicographique

Du côté des adjectifs classificateurs, pour le trait /localisation/, on retrouve 5 occurrences de la collocation « biodiversité marine ». Par exemple, dans l'énoncé suivant :

[1] Ce point était fondamental car 80 % de la biodiversité marine étant concentrée en Outre-mer

Dans le corpus, cet adjectif est l'unique classificateur actualisé du discours lexicographique ; ainsi, les adjectifs classificateurs relevant du /domaine du vivant/ présent dans « biodiversité animale » ou « biodiversité végétale » n'apparaissent pas.

Du côté des adjectifs descriptifs, le trait /abondance/ est actualisé dans 2 occurrences de « biodiversité exceptionnelle » dans les deux énoncés suivants :

[2] Aidez-nous à préserver sa population de gorilles et sa biodiversité exceptionnelle.

[3] la multitude d'espèces emblématiques présentes en Méditerranée témoigne de son exceptionnelle biodiversité.

On ne trouve sous ce trait aucune occurrence de « riche » et « abondante » ; on ne trouve pas non plus l'adjectif descriptif « menacée » du trait /dommage/.

L'observation du corpus ne montre aucune actualisation de collocations lorsque « bio-diversité » s'accompagne d'un complément. En revanche, les discours environnementalistes actualisent préférentiellement « biodiversité » en tant que complément de nom, et notamment les deux traits /prévention de la disparition/ et /régression/. Pour le premier, on retrouve les vocables « préservation » (1 occurrence), « protection » (2 occurrences), « conservation » (4 occurrences), « maintien » (1 occurrence) et « sauvegarde » (2 occurrences). Autrement dit, on rencontre ici la totalité des cooccurents du discours lexicographique :

[4] ces parcelles de mer et de littoral protégées en raison de leur importance écologique permettent de concilier préservation de la biodiversité marine

[5] la France a une responsabilité mondiale en matière de protection de la biodiversité

[6] Pendant 50 ans, le WWF a obtenu des avancées marquantes dans la conservation de la biodiversité.

[7] le processus de régénération de cet écosystème, ainsi que le maintien de sa biodiversité ne sont pas assurés

[8] L'intégralité de votre legs servira à financer nos projets pour la sauvegarde de la biodiversité et la protection des espèces menacées.

Pour le second trait /régression/, on a affaire aux vocables « perte » (2 occurrences), « érosion » (5 occurrences) et déclin (1 occurrence). Ne manque à l'appel dans cette catégorie qu'« appauvrissement », recensé dans le discours lexicographique :

[9] Les espèces envahissantes représentent ainsi la deuxième cause d'extinction des espèces et de perte de la biodiversité dans les milieux aquatiques dans le monde.

[10] Freiner l'érosion de la biodiversité

[11] Cette tendance a conduit au déclin de la biodiversité

Enfin, on ne retrouve aucun cooccurent du trait /organisation des actions/, mais on retrouve le trait /conséquence/ avec le vocable « impact » actualisé deux fois :

[12] une demande insoutenable sur les ressources en eau potable avec des impacts sévères sur la biodiversité

Lorsque « biodiversité » est complément d'objet, ce sont les traits /dommage/ avec « menacer » (1 occurrence) et une fois encore /prévention de la disparition/ avec « préserver » (6 occurrences) – on ne relève ni « protéger », ni « favoriser », ni « maintenir » :

[12] les principaux dangers qui menacent la biodiversité alpine

[13] Certaines villes luttent maintenant pour préserver cette biodiversité et ces services écosystémiques

Ce que l'on retiendra de cette comparaison, c'est que les discours environnementalistes reflètent partiellement le stock existant du discours lexicographique en resserrant leur emprise sur les traits /régression/ et /prévention de la disparition/, ce que permet de créer, à un niveau interdiscursif au sein des sites, une relation de causalité entre deux processus : c'est parce qu'il y a régression qu'il y a nécessité de prévenir.

Il s'agit maintenant de voir si et comment, en français, ces discours génèrent ou non de nouvelles combinaisons.

4.1.2. Générations collocationnelles

On distinguera deux types de nouvelles combinaisons :

- celles qui activent des traits déjà recensés dans des contextes identiques aux précédents et qui, à ce titre, peuvent devenir des collocations en langue ;
- et celles qui activent de nouveaux traits au sein de ces mêmes structures – dans ce cas, je n'ai pris en compte que les combinaisons qui apparaissaient au moins deux fois, considérant que les hapax en discours ne correspondaient pas à de nouvelles combinaisons potentielles, pouvant générer des collocations.

Pour le trait /localisation/, on relève deux contextes :

- pour les adjectifs (classificateurs), on trouve « biodiversité méditerranéenne » (1 fois), mais cela peut être dû au fait que le site WWF est localisé en France ;
- pour la tête du complément de nom, on rencontre « zone à forte biodiversité » (1 fois)

[14] le WWF met en œuvre différents projets pilotes dans les zones à forte biodiversité

Pour le trait /domaine du vivant/, on rencontre « biodiversité » avec un complément de nom dans « biodiversité de la faune et de la flore » qui vient s'ajouter au mot « espèces » recensés en langue :

[15] Par la suite, d'importantes fonctions des forêts pourraient disparaître, telles que la protection des érosions du sol ou la biodiversité de la faune et de la flore

Pour les /dommages/, on a le verbe « mettre en péril » dans « mettre en péril la biodiversité » (1 fois) :

[16] le phénomène [...] met en péril la biodiversité des milieux naturels.

Puis, on a le trait /prévention de la disparition/ où le verbe « conserver » (1 fois) s'ajoute de manière cohérente à la liste des quatre verbes déjà présents (on avait par ailleurs le mot dérivé « conservation ») :

[17] une des solutions pour conserver la biodiversité marine

On placera dans le trait /régression/ deux vocables : le substantif « destruction » (2 fois) et le verbe « décliner » dans « la biodiversité décline », sachant qu'on avait déjà le mot « déclin » en nom :

[18] Les conséquences du braconnage à grande échelle vont bien au-delà de la destruction de la biodiversité.

Dans le trait /organisation des actions/, on relève « exploitation durable » (1 fois) dans l'énoncé :

[19] en faveur de la protection et de l'exploitation durable de la biodiversité

Et enfin, on rangera le vocable « conséquence » sous le trait du même nom /conséquence/ ; il trouve sa place auprès d'« impact ».

Quand on observe maintenant les nouvelles combinaisons qui se répètent dans le discours et qui ne se rangent sous aucun des traits déjà recensés, on est surpris de constater qu'il n'y en a qu'une seule ; il s'agit du cooccurent « joyau » dans deux énoncés :

[20] sauvegarder ce joyau de la biodiversité [concernant le programme alpin]

[21] les derniers joyaux de biodiversité de notre planète [extrait d'un texte annexe sur l'huile de palme]

Dans la mesure où ce vocable ne possède pas de traits communs avec d'autres vocables, on ne lui attribuera aucun trait.

Que peut-on conclure ? Il existe une très grande cohérence entre les traits recensés dans le discours lexicographique et ceux activés dans les discours environnementalistes en français, qu'il s'agisse de termes identifiés dans le discours lexicographique ou de termes venant compléter les paradigmes du discours lexicographique. Lorsqu'on passe en revue les combinaisons restantes dans les discours environnementalistes, on constate que celles-ci ne concernent que peu d'énoncés qu'on ne peut d'ailleurs pas classer au rang de collocations, comme « en termes de biodiversité ».

Le tableau 3 (voir annexe) reprend l'ensemble des cooccurrents du discours lexicographique tout en faisant ressortir ceux qui sont spécifiques des discours environnementalistes (en majuscules en rouge) et ceux, nouveaux, qui complètent les paradigmes existants pour les traits déjà recensés dans le discours lexicographique (en majuscules en vert).

4.2. Dynamiques discursives en anglais

Pour décrire les dynamiques discursives en anglais, j'ai adopté la même démarche que pour le français ; il s'agit

- d'observer les lexèmes du discours lexicographique qui s'actualisent dans les discours environnementalistes en anglais ;
- et d'observer, s'il y a lieu, les nouvelles combinaisons qui s'insèrent dans des traits existants et celles qui génèrent des traits inédits.

4.2.1. Comparaison par rapport au discours lexicographique

On rappelle qu'en anglais les lexèmes sont beaucoup moins nombreux qu'en français. Parmi les 11 lexèmes recensés en anglais, seuls 2 ne sont pas actualisés dans les discours environnementalistes (« *preserve* » et « *promote* ») ; plus précisément, « *preserve* » n'apparaît pas en tant que verbe mais en tant que nom « *preservation* ». Quatre traits sur cinq sont donc représentés.

Lorsqu'on observe la réalisation des lexèmes, unité par unité, on constate deux cas de figure :

– le premier concerne les traits /localisation/ et /abondance/, qui ne rassemblent que peu d'énoncés (moins d'une dizaine)

[22] *global biodiversity for future generations*

[23] *The Alps are one of the richest biodiversity hotspots in Europe*

Ce dernier exemple regroupe à la fois le trait /localisation/ et /abondance/.

– le second cas de figure rassemble un peu plus d’une cinquantaine d’énoncés sur les 150 énoncés comptabilisés (soit le tiers) autour des traits /prévention de la disparition/ et /régression/.

On retrouve ainsi « *loss of biodiversity* » (5 fois), « *decline in biodiversity* » (1 fois), « *protect biodiversity* » (9 fois), « *conserve biodiversity* » (2 fois), « *biodiversity conservation* » (15 fois), « *loss of biodiversity* » (4 fois) et « *biodiversity loss* » (14 fois).

On note que ce sont donc les mots « *loss* » et son antonyme discursif « *conservation* » qui sont les plus employés : une fois encore, les dommages appellent la prévention.

4.2.2. Générations collocationnelles

L’objectif est ici de voir quelles sont les combinaisons inédites que les discours environnementalistes actualisent à partir de vocables jusqu’ici non recensés qui viendraient soit se ranger dans des traits existants soit générer de nouveaux traits.

Intégration de vocables dans des traits existants

Pour le trait /localisation/, on rencontre de très nombreuses occurrences de vocables différents appartenant à la catégorie des adjectifs classificateurs, comme « *marine biodiversity* » (3 fois), « *local biodiversity* » (2 fois), « *terrestrial biodiversity* » (2 fois) et « *coastal biodiversity* » (1 fois). En complément de nom joint, toujours pour ce même trait, on va trouver « *biodiversity area* » (2 fois) ou encore « *biodiversity corridors* » (1 fois) quand « *biodiversity* » est complément ou, quand le cooccurent est complément, « *ocean biodiversity* » ou « *forest biodiversity* » (1 fois). Les discours environnementalistes en anglais semblent ici compenser la pauvreté lexicale du discours lexicographique pour ce trait, ce qui n’était pas le cas en français, bien pourvu.

Pour le second trait /domaine du vivant/, on ne rencontre qu’un seul vocable « *ecosystem* » (« *biodiversity rich ecosystems* »), sachant qu’« *ecosystem* » regroupe en fait à la fois le /vivant/ et le /non-vivant/.

Pour le troisième trait /abondance/, seul un adjectif « *high* » (2 fois) vient compléter « *rich* » présent dans le tableau 2.

Le trait /dommage/ qui était absent du discours lexicographique est activé avec le verbe transitif « *threaten* » dans « *threaten biodiversity* ».

En ce qui concerne le trait /prévention de la disparition/, on a vu que le discours lexicographique et les discours environnementalistes se rejoignaient et que ces derniers multipliaient les occurrences des mots types référencés. Ce trait se confirme avec de nouveaux vocables qui complètent le paradigme existant. On voit apparaître le complément de nom prépositionnel « *conservation of biodiversity* » (2 fois) en plus du complément joint recensé et actualisé « *biodiversity conservation* ». Les collocations « *protection of biodiversity* » et « *preservation of biodiversity* » complètent également ce paradigme. Du côté des verbes, trois verbes font leur apparition « *save biodiversity* », « *safeguard biodiversity* » et « *maintain biodiversity* ».

En ce qui concerne le trait /régression/, qui comportait peu d’unités dans le discours lexicographique mais dont les occurrences dans les discours environnementalistes étaient saillantes à partir de « *loss* », apparaissent « *reduce* », « *decline* » et « *destroy* » dans la catégorie des verbes, vide jusqu’alors.

Pour le trait /conséquence/, on relève le substantif « *impact* » dans « *impact on forest biodiversity* ».

Enfin, le trait /accord/, vide dans le discours lexicographique, est réactivé par deux vocables, « *commitment* » et « *policy* », dans les collocations « *biodiversity commitment* » et « *EU biodiversity policy* ».

À l'issue de cette comparaison, que constate-t-on ? Tous les traits sont activés en anglais dans les discours environnementalistes, sauf un, /organisation des actions/. En outre, à l'inverse du français où c'est le discours lexicographique qui propose une représentation complexe des collocations, en anglais ce sont les discours environnementalistes qui complexifient cette représentation en multipliant les contextes et les mots types.

Génération de nouveaux traits

On voit apparaître de nouvelles collocations dans la dynamique des discours environnementalistes qui génèrent, à leur tour, de nouveaux traits. J'ai pu en recenser deux, soit parce que les occurrences d'un même terme étaient nombreuses soit parce que des mots types possédant peu voire une seule occurrence pouvaient être regroupés sous un même (nouveau) trait.

Le premier trait est lié au sème /argent/ où l'on a rangé les deux collocations « *biodiversity investments* » (3 fois) (« les investissements dans la biodiversité ») et « *biodiversity funding* » (2 fois) (« le financement de la biodiversité »).

Le deuxième trait est lié au sème que j'ai qualifié de /propriété mesurable/ au sein duquel viennent se ranger les vocables « *quality* », « *value* », « *benefits* » et « *assessment* ». Ainsi, on range sous ce trait les collocations « *biodiversity quality* », « *the values of biodiversity* », « *the benefits of biodiversity* » et « *the assessment of biodiversity* » ou « *biodiversity assessment* ». Dans ces nouvelles combinaisons, comme dans les précédentes, « *biodiversity* » reste toujours complément.

Le tableau 4 (voir annexe) fait apparaître en rouge les unités présentes dans le discours lexicographique actualisées dans les discours environnementalistes en anglais – seule une unité « *promote* » n'est pas actualisée. Les unités que seuls les discours environnementalistes actualisent sont en vert et elles se rangent soit dans les traits déjà recensés, éventuellement dans de nouveaux contextes (en vert également, « avec complément *adjunct* ») soit dans de nouveaux traits (en vert également, /argent/ et /propriété mesurable/).

En définitive, l'analyse a montré qu'en français il y avait une correspondance entre le discours lexicographique et les discours environnementalistes dans la mesure où les lexèmes s'actualisent en vocables, ce qui permet aux discours environnementalistes d'asseoir le bien-fondé des traits recensés dans le discours lexicographique, éventuellement renforcés par de nouveaux cooccurents. Je dirais ici que la dynamique des discours environnementalistes reste *conventionnelle*. Pour l'anglais, l'analyse a montré, dans un premier temps, une focalisation sur deux traits, /prévention de la disparition/ et /régression/, dans le discours lexicographique puis, dans un deuxième temps, un élargissement lexical des traits existants par les discours environnementalistes, y compris des deux traits principaux avec, pour finir, l'émergence de nouveaux traits, /argent/ et /propriété mesurable/. Je parlerais ici d'une dynamique discursive *innovante*, en partie due au pouvoir générateur des compléments joints. Les représentations lexicographiques ont masqué cette fois la complexité des représentations des discours environnementalistes.

Éléments bibliographiques

- CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU, D., eds, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- COLLINOT, A. et MAZIÈRE, F., 1997, *Un prêt à parler : le dictionnaire*, Paris, PUF.
- ETTINGER, S., 2014, Le problème de l'emploi actif et/ou de connaissances passives des phrasèmes chez les apprenants de langues étrangères, dans González Rey, I., éd., *Outils et méthode d'apprentissage en phraséodidactiques*, Fernelmont, EME : 23-59.
- GONZÁLEZ REY, I., 2007, *La didactique du français idiomatique*, Fernelmont, EME.
- GREIMAS, A. J. et COURTÉS, J., 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- HAUSMANN, F. J. et BLUMENTHAL, P., 2006, Présentation : collocations, corpus, dictionnaires, *Langue française* 150 : 3-13, <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2006-2-page-3.htm>.
- JEFFRIES, M. J., 2005, *Biodiversity and Conservation*, Londres, Routledge.
- LECOLLE, M., VENIARD, M. et GUÉRIN, O., 2018, Pour une sémantique discursive : propositions et illustrations, *Langages* 210 : 35-54.
- LEGALLOIS, D. et TUTIN, A., 2013, Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie, *Langages* 189 : 3-25, <https://www.cairn.info/revue-langages-2013-1-page-3.htm>.
- LONGHI, J., 2015, Stabilité et instabilité dans la production du sens : la nomination en discours, *Langue française* 188 : 5-14.
- MÜNCHOW (VON), P. et RAKOTONOELINA, F., 2006, Avant-propos : discours, cultures, comparaisons, *Les Carnets du Cediscor* 9, <http://journals.openedition.org/cediscor/106>.
- NÉE, É. et VENIARD, M., 2012, Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) : le renouveau par la sémantique?, *Langage et société* 140 : 15-28.
- RAKOTONOELINA, F., 2014, Avant-propos, *Les Carnets du Cediscor* 12, « Perméabilité des frontières entre l'ordinaire et le spécialisé dans les genres et les discours », <http://journals.openedition.org/cediscor/898>.
- RAKOTONOELINA, F., 2017, La notion de « déchet(s) » : structuration sémantique dans les discours lexicographiques et configurations discursives sur les sites institutionnels et associatifs français, dans Desoutter, C. et Galazzi, E., eds, *Les déchets mis en mots*, Paris, L'Harmattan : 15-31.
- RAKOTONOELINA, F., éd., 2017, *Les Carnets du Cediscor* 13, « Analyse du discours et didactique des/en langues », Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, <https://journals.openedition.org/cediscor/1002>.
- SIEPMANN, D., 2006, Collocations et dictionnaires d'apprentissage onomasiologiques bilingues : questions aux théoriciens et pistes pour l'avenir, *Langue française* 150 : 99-118, http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2006_num_150_2_6856.
- TUTIN, A. et GROSSMANN, F., 2002, Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif, *Revue française de linguistique appliquée* VII : 7-25, <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2002-1-page-7.htm>.

Annexe

Tableau 1. Liste des cooccurrents de « biodiversité » en français

Trait/contexte	Avec un adjectif		Avec un complément	En tant que complément		
	Classificateur	Descriptif		de nom	direct	autre
Localisation	marine, terrestre, agricole, mondiale, forestière, planétaire, boréale, locale		forêt, planète, milieu, lac	réserve, réservoir, point chaud	abriter	résider
Domaine du vivant	animale, végétale, faunique		espèces			
Abondance		riche, exceptionnelle, surprenante				
Dommage		menacée		atteinte, menace	menacer	
Prévention de la disparition				préservation, protection, conservation, maintien, sauvegarde	préserver, protéger, favoriser, maintenir	
Régression				perte, érosion, appauvrissement, déclin	réduire, altérer	
Organisation des actions				stratégie, gestion, utilisation durable		contribuer
Conséquence				impact		
Accord				convention		

Tableau 2. Liste des cooccurrents de « *biodiversity* » en anglais

Trait/contexte	Avec adjectif		Avec complément	En tant que complément		
	Classificateur	Descriptif		<i>Prepositional complement of noun</i>	<i>Direct object</i>	<i>Autre (Adjunct)</i>
Localisation	global					hotspot
Domaine du vivant						
Abondance		rich				
Dommage						
Prévention de la disparition					protect, conserve, preserve	conservation
Régression				loss, decline		loss
Organisation des actions					promote	
Conséquence						
Accord						

Tableau 3. Liste des cooccurrents dans les discours environnementalistes en français

Trait/contexte	Avec un adjectif		Avec un complément	En tant que complément		
	Classificateur	Descriptif		de nom	direct	autre
Localisation	MARINE, terrestre, agricole, mondiale, forestière, planétaire, boréale, locale, MÉDITERRANÉENNE		forêt, planète, milieu, lac	réserve, réservoir, point chaud, ZONE (À FORTE)	abriter	résider
Domaine du vivant	animale, végétale, faunique		espèces, FAUNE, FLORE			
Abondance		riche, EXCEPTIONNELLE, surprenante				
Dommage		menacée		atteinte, menace	MENACER METTRE EN PÉRIL	
Prévention de la disparition				PRÉSERVATION, PROTECTION, CONSERVATION, MAINTIEN, SAUVEGARDE	PRÉSERVER, protéger, favoriser, maintenir, CONSERVER	
Régression				PERTE, ÉROSION, appauvrissement, DÉCLIN, DESTRUCTION	réduire, altérer, DÉCLINER	
Organisation des actions				stratégie, gestion, utilisation durable, EXPLOITATION DURABLE		contribuer
Conséquence				IMPACT, CONSÉQUENCE		
Accord				convention		

Tableau 4. Liste des cooccurrents dans les discours environnementalistes en anglais

Trait/contexte	Avec adjectif		Avec complément	En tant que complément		
	Classificateur	Descriptif		Prepositional complement of noun	Direct object	Autre (Adjunct)
Localisation	GLOBAL, MARINE, LOCAL, TERRESTRIAL, COASTAL		OCEAN, FOREST			HOTSPOT, AREA, CORRIDOR
Domaine du vivant						ECOSYSTEM
Abondance		RICH HIGH				
Dommage					THREATEN	
Prévention de la disparition				CONSERVATION PROTECTION PRESERVATION	PROTECT, CONSERVE, preserve, SAVE, SAFEGUARD, MAINTAIN	CONSERVATION
Régression				LOSS, DECLINE	REDUCE DECLINE DESTROY	LOSS
Organisation des actions					promote	
Conséquence				IMPACT		
Accord						COMMITMENT POLICY
ARGENT						INVESTMENTS FUNDING
PROPRIÉTÉ MESURABLE				QUALITY, VALUES, BENEFITS, ASSESSMENT		ASSESSMENT

L'AUTEUR

Florimond Rakotonoelina
Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle
CLESTHIA, Langage, systèmes, discours, EA 7345

Florimond Rakotonoelina est maître de conférences en sciences du langage et enseigne au département de didactique du français langue étrangère et seconde à l'université Paris 3 – Sorbonne nouvelle. Il est rattaché à l'EA 7345 CLESTHIA, Langage, systèmes, discours. Il co-dirige la publication périodique *Les Carnets du Cediscor*. Ses recherches s'ancrent dans le courant de l'analyse du discours et portent actuellement sur les discours médiatiques et les discours de transmission des connaissances, notamment en e-learning.

Postface



« L'intelligence de la nature » : une nouvelle Babel ou enfin un vrai dialogue entre les espèces vivantes ?

*“L'intelligence de la nature”: a new Babel or real dialogue
between living species ?*

par Danielle LONDEI

Résumé/Abstract

Désormais, de nombreux chercheurs de plusieurs disciplines (biologie, anthropologie, sciences de la terre...) s'accordent sur la reconnaissance de l'existence d'une communication interactive dans le monde non humain. Cette prise de conscience remet en question notre rapport au monde et nous oblige à reconnaître qu'il existe d'autres formes de langage. L'épistémè décrit par Foucault offre un instrument d'analyse possible à reporter à ce contexte pour marquer la distance entre les mots et les choses et permet d'éprouver la proximité, les similitudes, l'analogie des choses : une « signature » développée par le discours pour en rechercher le sens.

Today, many researchers in different disciplines (biology, anthropology, earth sciences, etc.) have reached a consensus on the existence of interactive communication in the non-human world. This awareness questions our relationship with the world, and forces us to recognize that there are other forms of language. Episteme as defined by Foucault provides a possible analytical tool, which can be applied to this context to mark the distance between things and words, and to test relationships of proximity, similarity, and analogy between things – a “signature” approach developed by discourse in its search for meaning.

Mots-clés/Keywords

Anthropologie de la nature, sciences naturelles, sémiotique, langages non humains, épistémè, signature

Anthropology of nature, natural science, semiosis, non-human languages, episteme, signature

Le 10 mars 2017, *Le Monde des livres* présentait un ouvrage anthropologique qui s'intitulait *Comment pensent les forêts – Vers une anthropologie au-delà de l'humain* (2013, version française 2017). Kohn, anthropologue de l'université Mc Gill (Montréal, Canada), est l'auteur de cet essai. Son ambition est certes de modifier notre rapport éthique et métaphysique au monde, mais de le faire au cœur des sciences et à travers une véritable refondation de la discipline anthropologique. Ce livre a connu un grand écho auprès du monde universitaire international.

On associe souvent l'anthropologie à une description des cultures lointaines, au relativisme, à l'exercice visant à décrire et à interpréter d'autres manières de se représenter le monde et donc, indirectement, à une critique de l'ethnocentrisme. Kohn souhaite prolonger cette « technique de dépaysement » – comme l'appelait Lévi-Strauss – en allant « au-delà de l'humain ». Pour lui, l'anthropologie est non seulement un lieu de médiation privilégié dans notre rapport au monde, mais c'est aussi le monde lui-même.

Ainsi, il ne s'agit pas dans ce texte de restituer une expérience qui serait celle d'un petit village de la haute Amazonie, en Équateur, où l'auteur a fait ce qu'on appelle son « terrain ». Il s'agit, à partir de cette étude, de se laisser impressionner par ce qu'on peut y comprendre du monde en général. Opposer, d'un côté, les représentations du monde dont s'occuperaient les sciences dites « humaines » et, de l'autre, le monde lui-même, qu'on réserverait aux sciences dites « naturelles », c'est déjà entériner une certaine vision du monde et de sa représentation.

Il n'y a rien d'ésotérique à soutenir que tous les êtres vivants sont des signes. Un signe n'est jamais une relation binaire : il doit toujours être interprété. Il doit donc se prolonger dans un autre et c'est ce prolongement qui fait qu'il y a « sémiose ». Cela est vrai des mutations biologiques qui envoient dans l'avenir quelque chose qui sera ou non récupéré par les générations futures comme les phrases que nous prononçons et que nous écrivons, lesquelles ne fonctionneront comme signes que si l'auditeur ou le lecteur futur se laisse renaître un peu de nouveau à travers elles. La vie s'interprète. Il ne faut pas y voir une métaphore mais bien le fait que nos langages n'existent que parce qu'ils s'inscrivent dans un processus qui les précède et les porte.

Si la forêt amazonienne est un terrain particulièrement décisif pour en prendre conscience, c'est qu'elle est pleine de ces êtres interprétants qui s'épient et se modifient les uns les autres. Les forêts « pensent » à travers tous ces actes d'interprétation entremêlés comme des réseaux aussi épais que leur canopée. À partir des observations de ce lieu complexe, l'auteur reconstruit une théorie du langage, de la vie, de la société, de la mort et même de la matière ! Une des thèses centrales de ce livre est que les âmes, au sens des capacités de penser, ne précèdent pas les pensées mais naissent au point où les signes s'interprètent dans d'autres signes.

Un anthropologue américain, Jeremy Narby, professeur à l'université de Stanford, se pose une question analogue dans son ouvrage intitulé *Intelligence dans la nature* (2005), à savoir : les humains sont-ils les seuls à posséder une intelligence et à prendre des décisions rationnelles en toute autonomie ? Dans son essai, il montre que les bactéries, les plantes, les animaux et d'autres formes de vie non humaines font preuve d'une étonnante propension à prendre des décisions déterminant leur action. Au cours d'un voyage extraordinaire, il nous amène à travers le monde – de la forêt pluviale aux laboratoires hi-tech – dans un ébouriffant dialogue entre des guérisseurs traditionnels et des scientifiques de pointe explorant les sciences du vivant. Nous apprenons ainsi que les moisissures visqueuses unicellulaires peuvent résoudre des labyrinthes, des abeilles dont le cerveau a la taille d'une tête d'épingle

font usage de concepts abstraits... Les exemples sont infinis. Que dire et comment nommer ces comportements? Ainsi, dans ce voyage autour des nouvelles frontières de la science et des traditions chamaniques, du monde animal et végétal, cet auteur nous propose une conception du monde interprétée par le langage de la science corroborant celle des chamanes et il nous offre une réflexion sur les questions essentielles, telles que la nature de la Nature et nos rapports avec celle-ci.

À titre d'exemple, il raconte que trois biologistes ont travaillé avec un chamane indigène, en acceptant d'ingurgiter un breuvage appelé *ayahuasca* qui leur provoqua des visions qui étaient déjà dans leur esprit concernant les plantes qui enseignent. Ces chercheurs, après cette expérience, déclarèrent que l'*ayahuasca* les avait aidés à y voir plus clair et à assembler leurs idées. Ils considèrent que ce breuvage a été un puissant outil pour l'exploration de l'esprit, mais du fait qu'il est impossible d'avoir les mêmes résultats deux fois de suite, cela va à l'encontre de la méthode expérimentale qui consiste à objectiver les résultats d'expériences par la répétition, en tout lieu et en tout temps. Rappelons ici que l'Amazonie péruvienne est considérée comme l'épicentre de la biodiversité mondiale. Dès lors, les récits concernant le rapport de l'homme vivant en ces lieux et les scientifiques qui s'y rendent prennent une valeur d'expérience en laboratoire naturel.

Dans un autre chapitre – mais de nombreux récits illustrent le propos de cet auteur – qui s'intitule « Manger la terre », il présente une stratégie de détoxification des aras. Ces oiseaux qui se nourrissent des alcaloïdes de plantes mélangés à de l'argile ont 60 % d'alcaloïdes de moins dans leur sang après ingestion que les autres oiseaux qui se nourrissent sans argile, ce qui démontre que les aras choisissent entre plusieurs qualités d'argile et savent donc comment purifier leur organisme.

En 1951 déjà, Eliade écrivait : « Apprendre le langage des animaux, en premier lieu celui des oiseaux, équivaut partout dans le monde à connaître les secrets de la Nature et, partant, à être capable de prophétiser ». Descola (1986), à propos des conceptions de la nature parmi les populations Achuar de l'Équateur et du Pérou, affirmait : « Si les êtres de la nature peuvent néanmoins communiquer entre eux et avec les hommes, c'est qu'il existe d'autres moyens de se faire entendre qu'en émettant des sons audibles à l'oreille ». Il ajoutait :

L'intersubjectivité s'exprime en effet par le discours de l'âme qui transcende toutes les barrières linguistiques et convertit chaque plante et chaque animal en un sujet producteur de sens [...]. En temps normal, les hommes s'adressent aux plantes et aux animaux par des chants incantatoires qui sont réputés toucher directement le cœur de ceux auxquels ils sont destinés. Bien que formulés en langage ordinaire, ces chants sont intelligibles par tous les êtres de la nature [...]. Cette espèce de métalangue chantée est également employée par les diverses espèces animales et végétales entre elles et surmontent ainsi la malédiction solipsiste de langages particuliers [...]. Pour qu'une relation interlocutive puisse s'établir entre les êtres de la nature et les hommes, il faut que leurs âmes respectives quittent leur corps, en se libérant ainsi des contraintes matérielles d'énonciation qui les enserrent ordinairement.

Toutefois, d'une manière ou d'une autre, l'avènement de la modernité avec tout son attirail de nouveautés sonne le glas de ces visions du monde diverses, primitives, animistes, quel que soit le nom qu'on voudra leur donner. Mais le reflux intéressant de ce courant central de l'histoire est que tout comme ces visions du monde disparaissent dans l'arrière-pays de la nouvelle globalisation, elles reprennent racine dans son centre. Pour ceux que l'on appelle les

« primitifs marginalisés », et généralement impuissants, la promesse du monde moderne, ce sont les choses, la facilité et la sécurité. Pour les soi-disant modernes, la promesse du monde primitif, c'est justement cette chose dont ils manquent – le sens –. Ainsi, la ruée primitive vers la modernité et la ruée moderne vers le primitif représentent l'un des aspects incongrus mais reconnus du paysage culturel de notre monde.

Face à ces autres possibilités et moyens d'agir, de communiquer de la flore et de la faune, désormais admis, un élan de modestie s'impose aux linguistes de tout bord. Une question est avancée : quels apports les linguistes peuvent fournir aux anthropologues et aux scientifiques qui découvrent que les moyens de communication de la nature commencent à peine d'être révélés ? On découvre, avec étonnement, qu'un monde sans paroles consent à communiquer, à ressentir, à interpréter, à agir sur ce qui nous entoure avec autant d'efficacité, à partir d'autres formes de langage. Il semble bien que les messages de ces langages autres aboutissent toujours, que les malentendus soient rares et surtout que l'interaction entre le savoir, la communication porteuse de sens, ne nécessitent pas forcément de traduction, ni d'interprétation de type linguistique ou autre. Voilà un paradoxe qui doit nous interroger.

À tout cela, il serait facile de répliquer qu'un espace reste à remplir, à perfectionner de la part des humains et c'est celui qui se trouve entre le monde « primitif » et celui « scientifique ». Il est indéniable que les interlocuteurs qui habitent ces deux mondes parallèles nécessitent des modalités *ad hoc* de communication, de traduction et d'interprétation : les instruments dont nous disposons restent malgré tout les mots, les discours. Sinon comment échanger des savoirs, des savoir-être, des perceptions des choses ? Voilà donc un espace qu'il faudra apprendre à établir, voilà des discours à inventer sans préjugés entre les êtres humains proches et lointains pour l'heure, vers les autres êtres du monde par la suite...

On pourrait, comme l'a fait Foucault, mettre en évidence la manière dont une époque instaure un nouveau lien entre l'homme et le monde fondé sur le passage de l'ordre des choses à l'ordre de la pensée humaine, relayé par le discours. Le texte, témoin de la manière dont s'exprime le savoir, permet alors de remonter à l'ensemble des données culturelles et historiques qui conditionnent l'émergence et la dynamique de certaines manières de penser et de voir : ce que le philosophe appelle l'épistémè. Nous retiendrons que Foucault, dans son essai *Les mots et les choses* (1966), aime à souligner les ruptures qui marquent le passage d'une épistémè à l'autre, dans l'optique de montrer l'existence des limites claires de certaines formes de pensée et de discours, et de renoncer à une vision totalisante de l'histoire.

Toutefois, cette insistance sur la discontinuité peut entraîner deux conséquences fâcheuses : elle tend à gommer les persistances de certaines appréhensions et représentations du monde d'une époque à l'autre et elle tend également à négliger les spécificités de chaque discours et à affirmer une vision monolithique des épistémès. À cette critique, Foucault répondait que l'épistémè n'était pas « la somme des connaissances [d'une époque]... mais l'écart, les distances, les oppositions, les différences, les relations de ses multiples discours scientifiques [...], c'est un espace de dispersion, c'est un champ ouvert et sans doute indéfiniment descriptible de relations » (1994 [1966] : 676).

Ce sont précisément ces discontinuités internes à certains systèmes de pensée qui doivent nous intéresser. C'est d'elles que surgissent les tensions entre les différents discours sur des objets similaires. Le sens profond de l'épistémè, telle que la conçoit Foucault, suppose un savoir en mouvement, en constante élaboration. Dans cette perspective, l'idée de repré-

sensation assignée à la définition d'une épistémè de la biodiversité à notre époque doit être soigneusement établie. Plutôt que la nature, c'est l'idée de cette dernière que restitue le savant ; celui-ci est souvent conscient que le discours ne dit jamais son objet qu'en s'y substituant, pour en construire un autre, éclairé par le savoir humain, et qui ne saurait se confondre avec son référent premier.

Cette distance nécessaire entre les mots et les choses, le savant la problématise, soit qu'il tente, dans la recherche d'un langage idéalement transparent, de la gommer, soit qu'il joue, découvrant les potentialités de cet espace où le langage peut (re)créer à sa guise. Ces interrogations, véritables dilemmes pour le savant, se retrouvent dans de nombreux ouvrages autour de la biodiversité (écrits théoriques, dictionnaires spécialisés, traités ou essais consacrés à cette aire disciplinaire...). Il faut dès lors tenter de reconstituer le parcours intellectuel qui, du texte, nous conduit à essayer de comprendre les enjeux généraux de la représentation de la nature, de la biodiversité de notre époque. Au discours est donc confiée la double tâche de refléter la réalité naturelle d'une part, la manière dont on l'appréhende dans la perspective de la production d'un savoir d'autre part. Du langage aux représentations que le savant tente de traduire, c'est un parcours à travers la fabrication d'un objet complexe, parfois paradoxal, qu'il nous faut proposer dans notre thématique : la nature, la biodiversité, telle que la fait apparaître le texte scientifique. Dès lors, la meilleure chose à faire, c'est écrire sur ce que l'on veut savoir, non sur ce que l'on connaît déjà. Les parcours à entreprendre dans cette direction deviennent une sorte d'expérience d'initiation dont on entrevoit la ligne à suivre, mais dont l'issue reste incertaine et demande de la part du chercheur d'accepter de se déplacer sur des terrains inconnus, au-delà de sa propre spécificité disciplinaire. L'analyse discursive devient alors un instrument d'accès à des sens variables.

Ainsi, le langage, vu comme une entité complexe, est considéré comme le propre de l'homme. En revanche, si l'on choisit de le décomposer en une somme de propriétés – complémentaires mais distinctes –, il devient sans doute possible d'établir des parallèles avec les êtres vivants non humains. Déjà, dans cette direction, de nombreuses études sur les primates présentent un intérêt comparatif tout particulier par leur proximité phylogénétique avec l'homme. Il nous faut tenter d'évaluer, à partir d'études éthologiques récentes, dans quelle mesure certaines propriétés du langage, comme le contrôle vocal moteur, les combinaisons syntaxiques, la plasticité vocale, les règles conversationnelles, etc. ne sont finalement pas propres à l'homme. Il s'agit d'examiner quels sont les parallèles pouvant être établis entre hommes et singes, et quelles sont les limites de ces comparaisons. L'éthologue anglaise Jane Goodall a découvert que les gorilles, les chimpanzés et d'autres primates ont de vraies relations sociales, qu'ils créent et utilisent de véritables outils, qu'ils communiquent entre eux. Par ailleurs, d'autres chercheurs se sont aperçus que les grands primates n'étaient pas les seuls à disposer de capacités cognitives, sociales et communicatives : animaux de ferme, oiseaux, poissons, insectes, tous ces animaux que nous cataloguons comme des êtres « stupides » sont, eux aussi, à des degrés divers, selon les espèces, dotés d'intelligence, de conscience, d'émotions, de compétences sophistiquées¹. En poursuivant dans cette direction, signalons que,

1. En 2012, des spécialistes du cerveau du monde entier ont signé à Cambridge un manifeste affirmant que les animaux, notamment les mammifères, les oiseaux et beaucoup d'autres créatures, comme le poulpe, les crustacés, sont doués d'une conscience et comme les hommes éprouvent peur, plaisir et souffrance. C'est en s'appuyant sur ces découvertes que les juristes font avancer le droit des animaux et que déjà des lois sont

dans la revue scientifique *Nature*, un article signé Trewavas (2002), professeur de biologie à l'université d'Édimbourg, affirmait que les plantes avaient des intentions, prenaient des décisions et évaluaient certains aspects complexes de leur environnement. Elles peuvent gérer des informations et réagir entre elles via des signaux moléculaires et électriques, dont certains ressemblent étonnamment à ceux qu'utilisent nos propres neurones. Toutefois, ce même auteur (2003), dans une interview, reconnaissait qu'il n'était pas facile de donner une bonne définition de l'intelligence. Il était, selon lui, nécessaire d'extirper les aspects humains accolés en général à cette notion, d'où l'importance de la définir d'une façon qui ne s'applique pas exclusivement aux humains. Il faisait référence à la formulation donnée en 1974 par le philosophe et psychologue néo-zélandais David Stenhouse, qui décrivait l'intelligence comme « un comportement adaptatif qui varie au cours de la vie d'un individu ». Cette définition pourrait s'appliquer à nombre d'organismes différents et se référer à un comportement non instinctif maximisant les aptitudes des individus. À la question : les plantes pensent-elles lorsqu'elles prennent des décisions ? La réponse a été qu'à son avis elles calculent ce qui se passe, puis manifestent des réactions appropriées en termes de ce qu'elles perçoivent. Il affirme ainsi la plasticité des plantes qui revient à prévoir les conditions possibles dans lesquelles elles vont se trouver, et cela bien qu'elles n'aient pas de neurones : leurs cellules utilisent un système de signalisation de même type, de sorte qu'elles ont peut-être la capacité de calculer et de prendre des décisions.

Ainsi ce que l'on pourrait appeler les codes fondamentaux d'une culture – ceux qui régissent le langage, les schémas perceptifs, les échanges, la hiérarchie des pratiques – fixent d'entrée de jeu pour chaque entité vivante des ordres empiriques auxquels elle aura affaire. Des théories scientifiques ou des interprétations philosophiques expliquent pourquoi il y a en général un ordre, une loi générale à laquelle chaque culture obéit. Ces ordres sont sans doute différents selon les entités considérées et sont les meilleurs rapportés à chacune d'entre elles. C'est au nom de chaque ordre que les codes du langage, de la perception, de la pratique trouvent leur champ épistémologique, l'épistémè où les connaissances enfoncent leur positivité qui est celle de leur condition de possibilité. Ce sont, dans l'espace du savoir, les configurations qui ont donné lieu aux formes diverses de la connaissance empirique, ce que Foucault nomme « archéologie ». Il s'agit d'observer la manière dont la « culture » éprouve la proximité des choses, dont elle établit le tableau de leurs parentés et l'ordre selon lequel il faut les parcourir. Il s'agit en somme d'une histoire de la ressemblance : à quelles conditions la pensée classique a-t-elle pu réfléchir, entre les choses, des rapports de similarité ou d'équivalence qui fondent et justifient les mots, les classifications, les échanges ? Il faut que les similitudes enfouies soient signalées à la surface des choses : il est besoin d'une marque visible des analogies invisibles que les nouveaux savoirs nous consentent de faire émerger.

Foucault affirme qu'il n'y a pas de ressemblance sans signature, le monde du similaire ne peut être qu'un monde marqué. Le savoir des similitudes se fonde sur le relevé de ces signatures et sur leur déchiffrement. « N'est-il pas vrai que toutes les herbes, plantes, arbres et autres, provenant des entrailles de la terre sont autant de livres et de signes magiques [...] ». Et par la grâce d'une dernière forme de ressemblance qui enveloppe toutes les autres et les

votées dans ce sens dans certains pays comme la Suisse – Loi Fédérale sur la protection des animaux, du 16 décembre 2005, d'État le 1^{er} mai 2017 (<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil.html>).

enferme en un cercle unique, le monde peut se comparer à un homme qui parle : « de même que les secrets mouvements de son entendement sont manifestés par la voix, de même ne semble-t-il pas que les herbes parlent au curieux médecin par leur signature, lui découvrant... leurs vertus intérieures cachées sous le voile du silence de la nature » (Crollius, *Traité des signatures*, cité dans Foucault 1966 : 42). Le signe de l'affinité, ce qui rend visible, c'est tout simplement l'analogie, nous révèle le philosophe.

La reconnaissance des similitudes les plus visibles se fait donc sur le fond d'une découverte qui est celle de la convenance des choses entre elles, leur attirance réciproque. Mais quels sont ces signes, quelle forme constitue le signe dans sa singulière valeur de signe? Foucault répond : c'est la ressemblance. Il signifie dans la mesure où il y a ressemblance avec ce qu'il indique, soit une similitude. Toute ressemblance reçoit une signature, mais celle-ci n'est qu'une forme mitoyenne de la même ressemblance :

Si bien que l'ensemble des marques fait glisser, sur le cercle des similitudes, un second cercle qui redoublerait exactement et point par point le premier, n'était ce petit décalage qui fait que le signe de la sympathie réside dans l'analogie, celui de l'analogie dans l'émulation, celui de l'émulation dans la convenance qui requiert à son tour pour être reconnue la marque de la sympathie... La signature et ce qu'elle désigne sont exactement de même nature; ils n'obéissent qu'à une loi de distribution différente; le découpage est le même. (Foucault 1966 : 44)

Chercher le sens, c'est mettre au jour ce qui se ressemble. Chercher la loi des signes, c'est découvrir les choses qui sont semblables. La grammaire des entités vivantes, c'est leur exégèse et le langage qu'elles parlent ne raconte rien d'autre que la syntaxe qui les lie : « La nature des choses, leur coexistence, l'enchaînement qui les attache et par quoi elles communiquent, n'est pas différente de leur ressemblance » (*ibid.* : 45).

Le xvr^e siècle, objet d'étude de l'épistémè de Foucault, nous rapproche étrangement de notre époque, où le monde est couvert de signes qu'il faut déchiffrer au-delà des frontières des savoirs déjà explorés. Ces signes qui révèlent des ressemblances et des affinités, entre érudition et magie, chamanisme, ne sont eux-mêmes que des formes de similitudes. Connaître sera donc interpréter : aller de la marque visible à ce qui se dit à travers elle et qui demeurerait, sans elle, parole muette. La divination n'est qu'une forme concurrente de la connaissance; elle fait corps avec la connaissance elle-même. Ces signes que l'on interprète à partir de ces parcours diversifiés ne désignent le caché que dans la mesure où ils lui ressemblent.

Pour les indigènes d'Amazonie, l'intelligence des plantes va de soi. Mais dans la culture occidentale, ceux qui attribuent de l'intelligence aux plantes ont longtemps été ridiculisés. L'intuition de Trewavas sur le rôle du calcium dans l'apprentissage aussi bien chez les animaux que chez les plantes se trouva confirmée par des recherches ultérieures. Des scientifiques ont récemment découvert que lorsqu'un animal apprend à éviter un danger, des atomes de calcium et des molécules spécifiques dont certains enzymes se répandent dans ses neurones... La science montre maintenant que les plantes, tout comme les animaux et les humains, peuvent faire l'apprentissage du monde en utilisant des mécanismes cellulaires semblables aux nôtres. Les plantes n'ont pas de cerveau, mais agissent plutôt comme un cerveau.

Il faudrait, pour avancer, apprendre à s'identifier à la nature du savoir. On pourrait multiplier les exemples de cas où les chercheurs ont repéré et identifié des comportements « intelligents ». Des scientifiques ont récemment découvert que le myxomycète *Physarum poly-*

*cephalum*² est capable de trouver infailliblement la solution d'un labyrinthe pour se procurer sa nourriture. Ce processus remarquable de calcul cellulaire implique que la matière cellulaire peut faire preuve d'une intelligence primitive. D'ordinaire, on assimile l'intelligence à la présence d'un cerveau et les cerveaux sont formés de cellules. Mais dans ce cas, une seule cellule se conduit comme si elle avait un cerveau...

Une déduction sous forme interrogative s'impose à ce stade : si une seule cellule de mucus jaunâtre réussit à trouver la solution d'un labyrinthe, n'est-ce pas la confirmation que l'édifice de la vie dans sa totalité est porteur d'intelligence ? Le chercheur japonais Toshiyuki Nakagaki de l'université de Hokkaido a intitulé un de ses articles « Les organismes amiboïdes sont peut-être plus astucieux que nous le pensons ». Ce chercheur relevait qu'au Japon les gens n'hésitent pas à parler de l'intelligence de la nature, voire des objets, chose qui met mal à l'aise les Occidentaux. Cela est sans doute dû au fait que le *shinto*, religion traditionnelle au Japon, est une sorte d'animisme. Le terme *chi-sei*, composé de *chi*, qui veut dire « savoir, reconnaître », et *sei*, qui signifie « propriété », ou « caractère », ou « trait particulier », est le terme utilisé pour traduire le mot anglais « *intelligence* ». Mais sans doute y a-t-il une certaine différence entre le sens original de ces deux termes. Nous entrons ainsi dans le champ des « intraduisibles » et, finalement, il semblerait qu'un accord ait été trouvé sur le terme « *smartness* » (« *smart* » : être ambitieux), car l'astuce du *Physatum* va sans doute au-delà de la simple traversée d'un labyrinthe du fait que la vie dans la nature est complexe et que nous commençons seulement à explorer ces questions concernant l'intelligence, la communication, les langages qui l'habitent. Toutes ces nouvelles approches demanderont flexibilité, adaptabilité, traduction, interprétation et là les linguistes pourraient devenir des interlocuteurs précieux et auront un rôle à jouer : une nouvelle branche de conception de la traduction scientifique, de participation au processus pluridisciplinaire qui agit de concert direct avec les scientifiques ? Cette piste pourrait se révéler fructueuse dans les deux sens. Ainsi, on peut d'ores et déjà démarquer ce type d'aptitude entre les termes conscience (« *awareness* ») et intellect (« *mind* ») car, chez les humains, la plus grande partie du traitement de l'information se passe au niveau inconscient : « La conscience n'est donc – selon notre chercheur japonais – que l'étroit sommet d'une grande montagne. En ce sens, toutes sortes d'organismes ont une forme de niveau inconscient de traitement de l'information. Cette aptitude est très développée, beaucoup plus que nous le pensons »³. Ainsi, si le myxomycète, cet organisme qui ne possède pas de système nerveux, pas de cerveau et qui a pourtant la capacité de résoudre des problèmes mathématiques difficiles, nous interroge sur la nécessité d'élargir nos approches, même si le mode de computation de cet organisme demeure encore inconnu, pour Nakagaki, afin de mieux comprendre la manière dont les myxomycètes agissent comme ils le font, il faudrait recourir à un modèle mathématique de leur comportement, et en particulier de leurs contractions pour se déplacer.

Si tous ces questionnements intéressent autant les scientifiques (biologistes, mathématiciens...) que les humanistes, c'est sans doute parce que « l'intelligence de la nature » représente une des questions les plus importantes des sciences, de la vie sur la terre, de la biodiversité. Ce n'est pas une interrogation nouvelle : depuis l'époque de la philosophie grecque, nous

2. Les myxomycètes : certaines amibes ont la capacité de se fondre les uns aux autres pour former une seule cellule géante avec des milliers ou millions de noyaux. Ils peuvent se déplacer, naviguer et éviter les obstacles et ils sentent la nourriture à distance et se déplacent pour s'alimenter comme des animaux...

3. Les exemples cités ont été empruntés au texte de Jeremy Narby (2005).

nous posons des questions fondamentales sur l'intellect (*mind*) et l'intelligence. Archimède et Pythagore se penchaient déjà sur ces graves questions. Il se peut que le mot « *intelligence* » ait été défini de manières trop différentes, qu'il soit trop chargé. Et dans cette optique, le sens du mot « *smartness* », qui signifie d'abord « chic, élégance, allure », affaiblit la pertinence de son emploi. Alors, pour une fois, pourquoi ne pas opter pour un emprunt qui ne soit pas anglais, comme « *chi-sei* » de la nature, ou capacité de savoir ? Les espèces vivantes font preuve d'une capacité de savoir, mais elles ne parlent pas le langage des humains et ne peuvent pas nous communiquer ce qu'elles savent. Leurs aptitudes à savoir restent difficiles à comprendre. En l'absence de ponts de communication connus entre les humains et les autres espèces vivantes, on peut tenter d'approcher la capacité de savoir de la nature par d'autres chemins. Cette vision laisse entrevoir de grands bouleversements intellectuels, scientifiques et par conséquent discursifs dans la manière d'approcher notre compréhension envers les autres espèces vivantes. En serons-nous capables ? L'enjeu est de taille car en dépend sans doute notre survie humaine.

Éléments bibliographiques

- ADELL, N., 2011, *Anthropologie des savoirs*, Paris, Armand Colin.
- BOUCHET, H., COYE, C. et LEMASSON, A., 2016, Le langage est-il propre de l'homme ? Apports des études sur les primates non humains, *Tétralogiques* 21, « L'homme, quel animal ? », Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux, Université de Rennes.
- DESCOLA, P., 1986, *La nature domestique ; symbolisme et praxis dans l'économie des Achuar*, Paris, Éd. Maison des Sciences de l'Homme.
- ELIADE, M., 1951, *Le chamanisme et les techniques archaïques de l'extase*, Paris, Payot.
- FOUCAULT, M., 1994 [1966], *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- KOHN, E., 2013, éd. fr. 2017, *Comment pensent les forêts. Vers une anthropologie au-delà de l'humain*, Paris, Zones sensibles.
- NARBY, J., 2005, *Intelligence dans la nature. En quête du savoir*, Paris, Buchet-Chastel.
- TREWAVAS, A., 2002, Mindless mastery, *Nature* 415 : 841.
- TREWAVAS, A., 2003, Aspects of plant intelligence, *Annals of Botany* 92 : 1-20.
- VUILLEMIN, N., 2009, *Les beautés de la nature à l'épreuve de l'analyse*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

L'AUTEURE

Danielle Londei
Université de Bologne

Danielle Londei est professeure de langue et culture françaises au département d'interprétation et traduction de l'université de Bologne. Ses recherches portent sur l'interdisciplinarité des approches linguistico-culturelles, en se référant essentiellement à l'historiographie, à l'anthropologie culturelle et à la philosophie de la complexité.

Composition :
Anne Fragonard-Le Guen
(34560 Villeveyrac)

<http://psn.univ-paris3.fr/>

Presses Sorbonne Nouvelle
8 rue de la Sorbonne - 75005 Paris
Tel : 00 33 (0)1 40 46 48 02 - Fax : 00 33 (0)1 40 46 48 04
Courriel : psn@univ-paris3.fr

Les Carnets du Cediscor 15

**La biodiversité en discours :
communication, transmission, traduction**



ISBN : 978-2-37906-039-7